

Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes (CMTRA)

Centre Culturel Œcuménique Jean Pierre Lachaize (CCO)

Etude Langues de l'Immigration en Rhône-Alpes (LIRA)

Phase 1

Rapport final septembre 2014

État des lieux des pratiques sociolinguistiques en Rhône-Alpes, des actions de valorisation des langues issues de l'immigration et mise en avant des attentes des populations et partenaires institutionnels et associatifs en la matière.

RhôneAlpes Région

C
cmT
rhône-alpes

CCO
J. Pierre LACHAIZE

L'étude sur les « Langues de l'immigration en Rhône-Alpes », initiée par le Conseil Régional a été confiée en novembre 2012 au groupement Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes (CMTRA) et Centre Culturel œcuménique Jean-Pierre Lachaize (CCO).

Cette étude, d'une durée limitée à neuf mois, est destinée à favoriser la mise en place d'une politique culturelle régionale de soutien aux langues de l'immigration. La première phase de l'étude consiste en un état des lieux des pratiques sociolinguistiques en Rhône-Alpes, des actions de valorisation des langues issues de l'immigration et en une mise en avant des attentes des populations et des partenaires institutionnels et associatifs en la matière. La deuxième partie présente une série de préconisations de politiques publiques à mettre en œuvre.

Coordination de l'étude :

- Yaël Epstein, directrice du Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes
- Fernanda Leite, directrice du CCO Jean-Pierre Lachaize, chargée d'enseignement à l'Université Lyon2

Réalisation de l'étude :

- Benjamin Vanderlick, chargé d'étude
- Emmanuel Arbouch, assistant de recherche

Rédaction du rapport :

- Yaël Epstein, Fernanda Leite, Benjamin Vanderlick, Emmanuel Arbouch

Comité scientifique :

- Jacques Barou, directeur de recherche CNRS / Institut d'études politiques de Grenoble
- Michel Bert et Bénédicte Pivot, Laboratoires DDL (Dynamique Du Langage) et ICAR (Interactions, Corpus, Apprentissage, Représentation) / Lyon2
- Abraham Bengio, directeur général adjoint de la Région Rhône-Alpes
- Abdellatif Chaouite, psycho-anthropologue, rédacteur en chef de la revue Ecarts d'identité/ ADATE
- Marina Chauliac, anthropologue au Centre Edgar Morin/EHESS et conseillère à l'ethnologie de la DRAC Rhône-Alpes
- David Chevallier, directeur de l'Observatoire social de Lyon et président du CCO
- Michel Kneubühler, consultant et auteur, chargé d'enseignement à l'Université Lyon 2

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
1. Contexte et enjeux politiques de l'étude.....	4
2. Cadre de l'étude : pratiques sociolinguistiques et actions de valorisation.....	5
3. Présentation de l'équipe.....	6
PARTIE 1 : PARTI-PRIS ET ORIENTATIONS MÉTHODOLOGIQUES.....	7
1. Orientations générales	7
2. Dispositifs de recherche.....	10
3. Limites de l'étude	19
PARTIE 2 : HISTOIRE DES IMMIGRATIONS ET ANCRAGES TERRITORIAUX.....	20
1. Données historiques et contemporaines.....	20
2. Ancrages régionaux, spécificités territoriales : principales tendances	24
3. État des connaissances documentaires sur les pratiques sociolinguistiques	26
4. Connaissances des immigrations par les dispositifs d'aide sociale.....	27
PARTIE 3 : PRATIQUES ET REPRÉSENTATIONS DES LANGUES DE L'IMMIGRATION.....	28
1. Inventaires, enquêtes et entretiens réalisés.....	28
2. Confirmation de la répartition territoriale et par langue d'immigration des locuteurs	29
3. Des informateurs fortement impliqués dans les associations communautaires	30
4. Langues de l'immigration et plurilinguisme.....	31
5. Apprentissage et transmission de la langue	34
6. Contextes d'expression.....	37
7. Une pratique renforcée par les outils de communication modernes.....	38
8. Représentations de la place donnée aux langues de l'immigration	39
9. Situation des principales langues de référence en Rhône-Alpes	41
PARTIE 4 : ÉTAT DES LIEUX DES ACTIONS DE VALORISATION	45
1. Base de données, questionnaire, entretiens, enquête auprès des collectivités et de l'État	45
2. Typologie employée et limites de l'échantillon	47
3. Analyse des actions.....	49
PREMIÈRES CONCLUSIONS.....	53
BIBLIOGRAPHIES.....	57
SIGNIFICATION DES ACRONYMES	63

INTRODUCTION

1. Contexte et enjeux politiques de l'étude

La Région Rhône-Alpes manifeste depuis quelques années un intérêt pour la diversité des cultures présentes sur son territoire et en a fait l'un des axes majeurs de sa politique culturelle. Consciente des enjeux liés aux patrimoines immatériels et à la reconnaissance des pratiques culturelles minoritaires et menacées, elle a choisi d'aborder cette richesse culturelle notamment à travers la question des langues. A ce titre, elle a engagé en 2007 une étude sur les langues régionales, l'étude FORA : « Francoprovençal et occitan en Rhône-Alpes »¹ qui a abouti à la délibération « Reconnaître, valoriser, promouvoir l'occitan et le francoprovençal, langues régionales de Rhône-Alpes » et à la mise en place de plusieurs actions de valorisation de ces deux langues régionales.

Plus largement, la question de la reconnaissance des apports liés à l'installation de populations immigrées et de la valorisation des cultures de l'immigration est au centre de préoccupations de plus en plus nombreuses, tant au niveau régional que national. En témoignent notamment la création de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) à Paris en 2007 ou encore la transformation de la Délégation Générale à la Langue Française du Ministère de la Culture en Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF), qui reconnaît désormais six langues de France non-territorialisées provenant de différentes immigrations : l'arabe maghrébin, l'arménien occidental, le berbère, le judéo-espagnol, le rromani et le yiddish².

En Rhône-Alpes également, la prise en compte de cette question s'exprime régulièrement au travers d'expositions, de recherches, de créations artistiques et d'actions culturelles de valorisation de l'histoire et des mémoires des immigrations. Une prise de conscience politique des enjeux liés à la valorisation des diversités culturelles et un soutien croissant des actions de terrain se font jour. Cependant, **la question de la pluralité linguistique comme « ressource des habitants du territoire, occasion de valorisation et socle culturel commun »³ en est encore à ses prémices** en Rhône-Alpes comme en France. C'est dans ce contexte que la Région Rhône-Alpes a souhaité réaliser une étude sur les langues de l'immigration en Rhône-Alpes qui puisse servir de base à une politique de soutien aux langues issues de l'immigration et parlées sur son territoire.

Quatre convictions (ou idées fortes ou intentions) fondent la réalisation de cette étude. D'abord l'idée que la reconnaissance de la diversité des cultures et des langues pratiquées sur un territoire participe à la construction d'une culture commune, à la cohésion sociale et à l'intégration des populations issues de parcours migratoires. Pour pouvoir s'insérer dans la société française, les immigrés doivent pouvoir se

¹ La réalisation de l'étude FORA a été confiée à l'Institut Pierre Gardette de l'Université catholique de Lyon, en coopération avec l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), les laboratoires de recherche ICAR et DDL de l'Université de Lyon, du Centre de dialectologie de Grenoble et de nombreuses associations. Responsables de l'étude : Michel Bert et James Costa. Conseiller scientifique : M. Jean-Baptiste Martin.

² Bernard Cerquiglini, *Les Langues de France : rapport au ministre de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie et à la ministre de la Culture et de la communication*, avril 1999, Paris, éd. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 17p.

³ Extraits des enjeux du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) 2011-2014 de la ville de Vénissieux, entretien téléphonique avec Karim Tellache, Agent de développement local - Grand Projet de Ville (GPV) de la ville de Vénissieux, 9 juin 2013.

regarder comme des êtres complets, conscients de leurs origines et du fait qu'il n'est pas nécessaire d'abandonner une partie de son histoire, ni sa langue d'origine pour devenir un citoyen français.

La deuxième est liée à la nécessité de reconnaître le bilinguisme et le plurilinguisme comme une réelle richesse pour les personnes et pour la société. En France, le plurilinguisme a longtemps été perçu comme une entrave à l'intégration et comme un handicap à l'apprentissage de la langue française. Pourtant, la communauté scientifique s'accorde, dans sa grande majorité, à dire que l'éducation plurilingue et l'apprentissage de plusieurs langues par l'enfant permet d'acquérir de manière équivalente sinon meilleure une pratique tant orale qu'écrite des langues. Ce phénomène a été notamment démontré pour les langues régionales et partout où il y a des pratiques immersives.

Cette étude a également pour intention d'apporter des arguments à l'idée que, à l'heure de la mondialisation, le plurilinguisme peut devenir un atout culturel, social et économique pour les territoires et en l'occurrence pour une grande région européenne.

Enfin, œuvrer à la mise en place d'une politique régionale en faveur des langues de l'immigration et de ses locuteurs participe à déconstruire le préjugé de la « malédiction de Babel », selon lequel il serait impossible de gérer une société où les gens parlent des langues différentes. Cela contribue également à repenser un modèle social multiséculaire qui place l'acquisition d'une culture et d'une langue unique comme condition de cohésion sociale. Or, « dans toute société humaine, la présence sur un territoire de plusieurs langues, de plusieurs manières d'envisager le monde, de plusieurs lectures de la réalité est au contraire un atout pour cette société, même **s'il faut se donner les moyens de gérer le plurilinguisme, de gérer le multilinguisme des territoires** »⁴.

2. Cadre de l'étude : pratiques sociolinguistiques et actions de valorisation des langues de l'immigration

Cette étude est destinée à apporter des connaissances sur les langues pratiquées en Rhône-Alpes par les populations immigrées et issues de l'immigration qui trouvent des formes d'expression dans l'espace public. Il s'agit dans un premier temps de dresser un inventaire des langues issues de l'immigration, tant anciennes que contemporaines, pratiquées par des groupes importants et/ ou structurés. Ce premier état des lieux rend nécessaire une étude préalable des mouvements migratoires et de l'ancrage territorial des populations migrantes en Rhône-Alpes.

L'un des enjeux de cette étude est de **poser la question du statut des langues en présence sur le territoire régional et de déterminer si certaines méritent une attention particulière** de la part des pouvoirs publics. Le caractère significatif d'un groupe linguistique doit donc être défini et justifié en tenant compte du contexte spécifique de la région. La place à accorder aux six langues de France issues de l'immigration reconnues par la DGLFLF est notamment en question et en particulier celle des langues non territoriales, non reconnues et pourtant parlées par des citoyens français depuis parfois plusieurs générations. Ces langues menacées, déjà reconnues par l'État français méritent une attention particulière quoi que non exclusive de la part de la Région Rhône-Alpes.

Il s'agit également de **s'intéresser aux locuteurs d'une langue autre que le français, qui ont une démarche active de valorisation et de transmission de leur culture d'origine**, qui souhaitent la rendre visible

⁴ Abraham Bengio, intervention lors de la réunion de travail organisée par le CCO et le CMTRA à l'Hôtel de Région Rhône-Alpes, 5 juillet 2013

sur leur territoire, dans l'entreprise où ils travaillent, dans la ville ou le quartier où ils habitent. Pour répondre à cette préoccupation des locuteurs et désormais de la Région, l'étude doit dresser un état des lieux des formes d'actions associatives et institutionnelles en faveur des langues de l'immigration dans le domaine de la transmission et de la valorisation.

Enfin, pour faciliter la mise en place d'une politique culturelle régionale de soutien aux langues de l'immigration, l'étude est tenue de **répertorier les politiques territoriales de soutien aux actions de valorisation et de transmission des langues de l'immigration**. Une enquête auprès des services des collectivités territoriales, locales, départementales et régionales a donc été réalisée afin de saisir l'impact et le rôle des politiques publiques dans la réalisation des actions de valorisation et de dresser un bilan critique sur les cinq dernières années.

3. Présentation de l'équipe

Les structures

Le CMTRA et le CCO Jean-Pierre Lachaize capitalisent une longue expérience de terrain, de savoir-faire méthodologiques et une forte connaissance des réseaux et des dynamiques culturelles, artistiques, sociales et communautaires des personnes migrantes sur le territoire régional.

Par son approche musicale et populaire des phénomènes socioculturels fondée sur des recherches de terrain et des collectes de témoignages oraux, sur la documentation et la valorisation patrimoniale, le CMTRA contribue à la reconnaissance de pratiques culturelles présentes sur les différents territoires de la Région, souvent confinées aux univers privés, familiaux et communautaires. Depuis plus de 15 ans le CMTRA a notamment acquis une connaissance solide des milieux et des pratiques liés aux parcours migratoires individuels et collectifs. Sur chacun des territoires qu'il a étudiés, il a réalisé un inventaire précis des réseaux formels et informels de migrants. Des entretiens, des enregistrements de témoignages ainsi qu'une immersion dans la vie festive et calendaire des groupes, permettent au CMTRA de bénéficier d'une approche à la fois transversale et approfondie des pratiques culturelles des populations issues de migrations des territoires.

Depuis cinquante ans, le CCO Jean-Pierre Lachaize de Villeurbanne est un lieu d'accueil emblématique de l'agglomération lyonnaise pour nombre d'associations d'expression sociales, culturelles, artistiques et politiques des immigrations contemporaine. La présence des associations communautaires de dimension régionale au sein du CCO et d'une vingtaine de langues pratiquées est un terrain fécond qui a déjà généré des initiatives inter-associatives et artistiques. L'édition 2008 de l'événement annuel du CCO *Parole sur place*, labellisé dans le cadre de l'année du dialogue interculturel, a consisté en une performance multilingues autour de la convention UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. L'équipement est également engagé depuis quelques années dans des projets de valorisation et dans une recherche-action sur la prise en compte de l'altérité en son sein au fil des années, en partenariat notamment avec le Centre Max Weber (université Jean Monnet, Saint-Etienne) ; le LAHRHA (Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes) et le Rize- Centre mémoires et société (Villeurbanne).

PARTIE 1 : PARTI-PRIS ET ORIENTATIONS MÉTHODOLOGIQUES

1. Orientations générales

1.1 *Approche du sujet : les langues de l'immigration en Rhône-Alpes*

Territoire d'immigration depuis plus d'un siècle et demi, la région Rhône-Alpes compte une très grande diversité de langues européennes, africaines et asiatiques. L'italien et les langues régionales d'Italie côtoient le castillan d'Espagne et d'Amérique latine, le portugais du Portugal, du Brésil ou d'Afrique lusophone, les différents parlers arabes du Maghreb et du Moyen-Orient, le berbère, le français d'Afrique francophone, l'anglais d'Afrique, d'Asie, des Amériques ou du Royaume uni, le russe, le polonais, le yiddish, le rromani, l'arménien, le grec, le turc, le kurde, l'araméen, le BCSM (bosno-croato-serbo-monténégrin, ex-serbo-croate), l'albanais, le roumain, le lingala, le swahili, le wolof, le mandarin, le vietnamien, le khmer, le tamoul et tant d'autres langues. **Ces langues sont aujourd'hui utilisées dans la vie quotidienne, familiale, religieuse, professionnelle, festive de nombreux habitants de Rhône-Alpes.**

Une étude sur les langues de l'immigration en Rhône-Alpes soulève un grand nombre de questionnements de fond et sous-tend un positionnement global quant à l'approche du fait migratoire, des phénomènes linguistiques et des pratiques culturelles liées aux vécus des migrants et de leur descendance. Compte-tenu notamment de la diversité des situations des migrations, de l'ampleur du territoire concerné et de l'étendue du sujet, plusieurs parti-pris ont été déterminés.

En premier lieu, cette étude ne porte pas sur les langues elles-mêmes, comme sujet en soi, dont l'approche devrait être prioritairement linguistique, mais bien sur la langue comme objet de culture, comme pratique culturelle signifiante pour de très nombreux habitants de la région. Au-delà de leur fonction première de communication et d'échange, les langues de l'immigration doivent donc être appréhendées comme autant de manières d'être au monde, intrinsèquement liées à l'ensemble des pratiques artistiques, religieuses, culturelles, politiques, sociales, économiques et éducatives des groupes de population. **L'approche privilégiée ici est de ce fait résolument inclusive. Elle se situe du côté des vécus, des contextes d'expression, des évolutions et des significations données par les personnes concernées.** Elle tient compte de la diversité des situations linguistiques liées aux parcours mais aussi aux conditions d'accueil dans les différents territoires.

Dans l'immigration, l'usage de la langue originaire se transforme. La langue devient un sujet à part entière d'investissement affectif, d'appartenance, de transmission et d'inscription des générations suivantes dans une filiation culturelle. Elle est parfois revendiquée et portée dans l'espace public, parfois réservée à l'usage strictement privé et intime. Les processus et modalités de transmission de la langue entre différentes générations d'une famille ou d'un groupe communautaire sont eux aussi variables. Certains groupes migratoires favorisent l'acquisition de la langue par les générations suivantes. Ils développent pour cela un certain nombre de stratégies, variables d'une culture à l'autre (usage exclusif, création d'écoles, sociabilités communautaires...). D'autres, au contraire, choisissent volontairement l'abandon de la langue d'origine au profit de la langue du pays d'accueil dans l'espoir de favoriser une assimilation rapide.

Loin du lieu commun qui assigne une langue à chaque pays d'origine, la réalité des parlers de l'immigration est bien plus complexe. **Une population n'est pas à associer à une langue supposée être celle de son pays d'origine. C'est le cas de groupes culturels minoritaires. De plus, certains États ont plusieurs langues officielles. Ainsi, des ressortissants d'un même pays ne parlent pas forcément la même langue.** C'est le cas par exemple des très nombreux émigrés d'Italie, arrivés sur le sol français en parlant le piémontais, le napolitain, le frioulan ou le sicilien. Par ailleurs, beaucoup d'immigrés sont déjà bilingues ou trilingues lors de leur arrivée en France. Dans certains cas, la langue du groupe minoritaire d'appartenance, qui jouait déjà le rôle de langue de la sphère privée, est privilégiée à la langue officielle du pays d'origine dans le nouveau contexte d'installation. Ainsi, pour de nombreux Kurdes de Turquie, d'Irak, d'Iran ou de Syrie, la langue kurde, qui jouait déjà « au pays » le rôle de langue de la sphère privée, est ici privilégiée à la langue officielle du pays d'origine⁵. Dans d'autres cas, c'est la principale langue partagée officielle, véhiculaire qui prend le dessus pour favoriser les échanges entre ressortissants d'un même pays et fédérer la communauté nationale par la même occasion.

Les rapports qu'entretiennent les locuteurs à leur langue sont également fonction de l'ancienneté de la migration, des relations entre pays d'origine et pays d'accueil, du statut de la langue dans le pays d'origine, de la présence ou non de parlers régionaux en plus de la langue officielle, du vécu spécifique de chaque personne, de la catégorie socio-professionnelle ou du niveau d'instruction des locuteurs migrants, des soutiens institutionnels, associatifs, confessionnels liés à la promotion des usages d'une langue, des pratiques de l'enseignement des langues parlées. **Faire vivre une langue de l'immigration est aussi bien un acte intellectualisé, politique, d'affirmation d'une origine culturelle qu'une manière de s'installer dans un confort linguistique, un plaisir à entretenir des liens d'amitiés avec des compatriotes.** Un certain nombre de stratégies linguistiques se dégage et doit faire l'objet de précisions et d'analyse.

1.2 Approche du sujet : la valorisation des langues de l'immigration en région

La question de la valorisation des langues et des cultures peut, elle aussi, être abordée de différentes manières. Nous avons choisi de privilégier ici une approche ouverte et transversale, qui inclut les questions de transmission et d'enseignement qui participent non seulement à la vitalité des langues mais également à leur inscription dans l'espace culturel commun. Nous avons tenu compte également des formes de valorisation dites « indirectes », comme les concerts de musiques du monde, les festivals de films diffusés dans leur langue d'origine ou encore les émissions de radio communautaire.

Un large inventaire d'actions en faveur des langues issues de l'immigration a donc été dressé à partir des renseignements trouvés sur internet, des renseignements pris auprès des collectivités, des associations, des réseaux de migrants et à partir de l'enquête en ligne dédiée à cette question. Plusieurs acteurs culturels ont également été rencontrés et ont apporté des renseignements sur des actions d'apprentissage, de transmission, de diffusion, de création artistiques touchant directement ou indirectement à la question linguistique.

Depuis les années 1990, de nombreux travaux de recherche ont été engagés au sujet des mouvements migratoires et de l'installation de nouvelles populations en Rhône-Alpes. La région est riche d'expériences de valorisation des histoires et des cultures de l'immigration : créations artistiques, expositions, ouvrages, films, rencontres publiques, émissions radiophoniques. **Plusieurs acteurs associatifs et institutionnels en région Rhône-Alpes ont été précurseurs au niveau national dans la valorisation artistique et culturelle des histoires, des mémoires d'immigrations et leurs dimensions patrimoniales.** Les expositions évoquant les

⁵ Compte-rendu de la réunion de comité scientifique Etude sur les langues de l'immigration, 31/10/2012, p.5

immigrations locales au Musée dauphinois de Grenoble se succèdent depuis 1984⁶. De plus, à la fin des années 1980, une importante opération de recherche de terrain et de valorisation de l'immigration ouvrière sur l'agglomération de Pont-de-Chéruy a été menée à l'initiative de l'Ecomusée Nord-Dauphiné⁷. Dans les années 1990 l'association Peuplement et migrations a réalisé plusieurs projets de sensibilisation à l'immigration régionale en préfiguration à son projet de musée de l'immigration « L'escale, cité du voyage et des échanges⁸ ». Des structures sociales d'aide aux populations étrangères telles qu'ARALIS⁹ à Lyon ou l'ODTI¹⁰ et l'ADATE¹¹ à Grenoble font intervenir des artistes dans leur lieu de travail pour informer et sensibiliser l'opinion publique sur les conditions d'accueil des immigrés. Différentes créations sont réalisées sous différents supports : projets photographiques, films, création théâtrale, installation artistique... De 2000 à 2009, le Forum régional des mémoires d'immigrés *Traces en Rhône-Alpes* joue un rôle fédérateur pour nombre de chercheurs et d'acteurs culturels, sociaux, communautaires, patrimoniaux, artistiques issus des secteurs tant associatif qu'institutionnel et engagés dans les problématiques migratoires.

Pour autant, force est de constater que les projets culturels rhônalpins qui mettent en avant les langues de l'immigration sont extrêmement limités. L'absence de politiques publiques de soutien aux diversités culturelles prenant appui sur la promotion des langues de l'immigration explique en partie ce phénomène. Les actions soutenues par l'État ou les collectivités territoriales, relèvent de la cohésion sociale, de l'éducation populaire et de la jeunesse, de l'insertion, de l'accompagnement social (aide à la traduction par exemple), ou de l'action culturelle mais sont très rarement directement fondées sur la valorisation des cultures et des langues de l'immigration.

1.3 Délimitation du sujet et précisions terminologiques

Pour cette étude, nous désignons par l'appellation « langues de l'immigration en Rhône-Alpes », les langues issues d'un autre pays que la France et pratiquées en région par des populations installées sur le territoire et originaires d'un autre pays que la France. Par « langues de l'immigration », nous entendons à la fois les langues vernaculaires, langues officielles d'État, langues minoritaires, les dialectes régionaux étrangers, qui s'expriment sur le territoire français principalement grâce aux immigrés et leurs descendants. Les langues d'outre-mer ne sont pas prises en compte.

Par ailleurs, comme attendu par la Région, une politique de soutien aux langues de l'immigration au niveau régional implique de s'interroger sur la pertinence à définir un corpus de langues qui pourrait mériter une attention particulière. L'une des étapes clés de cette étude consiste donc en la définition de critères

⁶ En 1984, le Musée dauphinois a présenté au public l'exposition « Le roman des Grenoblois », dans laquelle était évoquée l'immigration comme constituante de l'identité de la ville. Cf. Jean-Claude Duclos, « L'immigration au Musée dauphinois » in *Ecarts d'identité n°108 : Faire mémoire*, Grenoble, 2006, pp.9-15

⁷ Boulevard des Tréfileries (film de 52 min réalisé par Daniel Pellagra, 1989), Champs et sirènes (exposition, 1989), Instants d'années : images du travail dans l'agglomération de Pont-de-Chéruy, (ouvrage de S. Pardon, D. Pellagra, Y. Sainsorny, C. Zervudacki édité par l'Ecomusée Nord-Dauphiné en 1990). Ces travaux ont été rendus possibles grâce au soutien de la Mission du patrimoine ethnologique (MPE) du Ministère de la Culture. Cf. Benjamin Vanderlick, « Patrimoine, mémoire et valorisation de l'immigration en Rhône-Alpes », in *Ecarts d'identité n°115: Lieux de mémoire de l'immigration: un patrimoine national*, Grenoble, 2009, pp.16-22.

⁸ Léla Bencharif & Virginie Milliot-Belmadani, *Traces et mémoires des migrations dans la région Rhône-Alpes, parcours avant l'Escale*, Vaulx-en-Velin, 1999, Peuplement et migrations, 142 p.

⁹ ARALIS : Association Rhône-Alpes pour le logement et l'insertion sociale, anciennement-Maison du travailleur étranger (MTE) jusqu'en 1994.

¹⁰ ODTI : Office dauphinois des travailleurs immigrés, devenu en 2004 Observatoire des Discriminations et des Territoires Interculturels

¹¹ ADATE : Association dauphinoise d'aide aux travailleurs étrangers

permettant de justifier l'intervention publique. L'équipe en charge de l'étude a donc établi une démarche en entonnoir, allant de la prise en compte du plus grand nombre possible de langues parlées par des groupes importants et structurés, jusqu'à la détermination d'un groupe de langue restreint. Les critères nécessaires à cette sélection et le choix d'un ensemble de langues qui a servi de référence pour notre analyse ont été réalisé avec l'aide du comité scientifique de l'étude, du comité de suivi de la Région, d'acteurs et de locuteurs.

Compte tenu des délais de mise en œuvre, il est convenu que l'étude ne peut être exhaustive. En accord avec le comité scientifique, l'étude ne traitera pas des langues de l'immigration qui trouvent une expression uniquement dans la sphère privée dans sa dimension la plus réduite (contexte familial). L'approche adoptée priviliege la réalisation d'un état des lieux des langues qui manifestent des formes d'expression dans l'espace public en Rhône-Alpes. Enfin, il est entendu que **le champ d'investigation englobe aussi bien les pratiques sociolinguistiques des immigrés de la première génération que des descendants d'immigrés installés sur le territoire régional.**

Quelques précisions terminologiques supplémentaires nous semblent nécessaires à apporter :

Etranger désigne « une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment) » (définition INSEE).

Immigré désigne « une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangères et immigrées ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger. La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré » (définition INSEE). Cette définition a été adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration.

2. Dispositifs de recherche

Le CMTRA, le CCO et le chargé d'étude capitalisent une longue expérience du terrain, des savoir-faire méthodologiques et une forte connaissance des réseaux et dynamiques culturelles, sociales et communautaires des immigrés et descendants d'immigrés en région Rhône-Alpes. L'équipe s'est donc largement appuyée sur ses ressources propres pour constituer sa méthodologie de travail. Etant donnés l'ampleur du sujet, le nombre de personnes concernées et la diversité des situations d'expression des langues de l'immigration, le croisement de différents dispositifs méthodologiques a semblé nécessaire. **Un travail de documentation, d'inventaire, des enquêtes quantitatives, des recherches de terrain ainsi que la rencontre de personnes ressources ont été mis en œuvre** et ont notamment permis de :

- Rassembler les différentes ressources écrites existantes (ouvrages, études, recensements et enquêtes statistiques de l'INSEE, de l'INED...) et constituer une bibliographie qui permette d'établir un panorama des principales vagues d'immigrations et des ancrages signifiants sur l'ensemble des territoires de la région.
- Inventorier les structures sanitaires et sociales impliquées dans l'accueil et l'accompagnement des migrants en vue d'une connaissance contemporaine des dynamiques migratoires régionales.

- Identifier et recenser les organisations de personnes migrantes sur l'ensemble du territoire (associations culturelles, communautaires, fondations, institutions, réseaux formels ou informels) régional.
- Solliciter l'Éducation nationale pour prendre connaissance de l'état de l'enseignement des langues de l'immigration en milieu scolaire.
- Repérer et solliciter des personnes ressources, des représentants de l'État et des collectivités, des acteurs culturels associatifs et institutionnels impliqués dans des projets de valorisation des langues et de la diversité culturelle. Cette démarche s'effectue en vue d'inventorier les actions de valorisation des langues de l'immigration en Rhône-Alpes et d'identifier le soutien public mis en œuvre en faveur de ces initiatives et dynamiques.

2.1 Les recherches documentaires : inventaire des sources et données statistiques

Pour aborder le sujet des langues de l'immigration en région Rhône-Alpes, de la documentation a été rassemblée concernant l'histoire et l'actualité des migrations sur le territoire. L'équipe a notamment puisé dans l'étude commandée par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) en 2008 : *Rhône-Alpes : étude d'une région et d'une pluralité de parcours migratoires*¹². Cette étude présente une bibliographie ordonnée selon plusieurs thématiques (nationalités, origines géographiques ; éducation, scolarisation, formations ; les questions d' « identité culturelle », d' « intégration », d' « insertion », les milieux associatifs). Elle présente également un inventaire issu de différents fonds d'archives publiques du territoire sur l'immigration¹³.

D'autres ressources ont été repérées et rassemblées par le CCO et le CMTRA afin d'affiner les connaissances sur les immigrations. Elles peuvent être catégorisées comme suit :

- Histoire et actualité de l'immigration¹⁴. Cette documentation rassemble des ouvrages, revues, articles, rapports non mentionnés dans le rapport de l'ACSE ainsi que des données statistiques, essentiellement issues des recensements de la population réalisés par l'INSEE,
- Langues de l'immigration¹⁵. Par manque d'informations sur la région Rhône-Alpes, ont été rassemblés ici des ouvrages, articles, revues, rapports, données statistiques apportant des connaissances essentiellement nationales. Ces éléments bibliographiques sur les langues sont complétés par quelques écrits sur le dispositif ELCO (Enseignement des Langues et Cultures d'Origine) et quelques ressources web.

Le contenu de cette bibliographie est présenté à la fin du rapport. Il permet de rassembler des connaissances régionales sur :

- Les principales immigrations qui se sont établies en région Rhône-Alpes depuis le milieu du XIX^e siècle selon les périodes suivantes : 19^e siècle à 1914 ; 1914-1945 ; 1945-1975 ; 1975-2000 ; aujourd'hui,

¹² *Rhône-Alpes : étude d'une région et d'une pluralité de parcours migratoires*, Sylvie SCHWEITZER (Dir.), ACSÉ Rhône-Alpes & LAHRHA/ Université Lyon2. avril 2008, « Tome 1 : Rapport final », 241p. & « Tome 2 : Bibliographie et sources archives », 148p.

¹³ Voir « Bibliographie. 1 : Sélection extraite des éléments bibliographiques mentionnés dans l'étude *Rhône-Alpes : étude d'une région et d'une pluralité de parcours migratoires*, Tome 2 : bibliographie et sources archives ».

¹⁴ Voir « Bibliographie. 2 : Histoire et actualité de l'immigration ».

¹⁵ Voir « Bibliographie. 3 : Langues de l'immigration ».

- L'évolution des vagues d'immigration,
- Les continents d'origine,
- La proportion au fil des années des immigrés par département et par nationalité,
- La proportion de la population immigrée dans les principales villes de la région.

Les statistiques régionales sur les étrangers et les immigrés, issues des recensements de la population, constituent des ressources essentielles en vue de l'étude des langues de l'immigration en Rhône-Alpes. De plus, les quelques connaissances nationales rassemblées dans cette étude sur la question des langues de l'immigration, telles que l'enquête *Etude de l'histoire familiale* (1999)¹⁶ permettent d'avoir un aperçu des tendances générales sur les langues en présence en France et leur transmission.

2.2 Dispositifs de recherche quantitative : inventaire régional

Les bases de données

Le travail de recherche documentaire et la mise en commun des ressources du CCO, du CMTRA ainsi que du réseau régional Traces (réseau régional de valorisation culturelle des mémoires d'immigration en Rhône-Alpes) ont permis de constituer une base de données régionale. Elle rassemble des personnes ressources et des acteurs, associatifs ou institutionnels, communautaires, culturels, ou entretenant des liens avec leur pays d'émigration. Elle constitue un répertoire d'acteurs qui a notamment servi de base pour rassembler des informations sur la pratique des langues de l'immigration et sur les actions en direction des langues de l'immigration. Une deuxième base de données a été mise en place dès le début de l'étude afin de répertorier et documenter la pluralité d'actions favorisant la transmission et la valorisation des langues de l'immigration en région.

Cette mutualisation des ressources propres du CMTRA, du CCO et de Traces, point de départ de ces inventaires, a fait ensuite l'objet d'une actualisation, d'un élargissement, d'un réajustement à partir des connaissances sur les immigrations issues du travail de documentation. Par ailleurs, l'ancre de ces trois structures dans l'agglomération lyonnaise où elles déplacent une grande partie de leurs activités, s'est traduit par un déséquilibre important de ce répertoire d'acteurs et d'actions. Il a donc fallu corriger ces bases par la définition de langues et de territoires de référence qui permettent d'affiner les recherches autour d'une quinzaine de langues et de territoires et de rééquilibrer l'échantillonnage.

⇒ *Voir annexes 1 et 2 : « Localisation des associations communautaires » et « Localisation des associations culturelles et institutions » dans la base de données*

Les langues de référence

¹⁶ Le Bulletin mensuel de l'INED *Population et société* n°376 : « La dynamique des langues au fil du XX^e siècle » (février 2002) souligne que « L'enquête Famille associée au recensement de mars 1999 sous le titre *Étude de l'histoire familiale* a été réalisée par l'INSEE et conçue avec le concours de l'INED. Elle fait l'objet d'une exploitation concertée entre les deux instituts. Elle comporte un volet sur les pratiques linguistiques dont le traitement a bénéficié d'un financement de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF). Le volet linguistique constitue une première dans l'histoire de la statistique publique française. Jamais la situation de l'ensemble des langues du pays n'avait été appréhendée de façon homogène sur un échantillon national d'une telle ampleur. Les questionnaires ont été remplis en même temps que les bulletins du recensement par 380 000 adultes vivant en métropole, dont les plus âgés sont nés avant la guerre de 1914. ». L'enquête Famille mentionne également qu'un quart de la population française a reçu une autre langue que le français de ses parents, langues régionales et langues de l'immigration confondues.

En recoupant les sources historiques, les éléments statistiques et les questionnaires, l'équipe a identifié une multitude de langues de l'immigration. Il a été décidé de déterminer un nombre limité de langues qui puisse faire figure de « langue de référence », servir de base à la correction des bases de données mais aussi de point de départ aux recherches complémentaires et à la rencontre de personnes ressources :

Langue	Critère de choix ou description de l'implantation des migrations en région (historique, principales implantations)	Territoires à investiguer
Arabes littéraire et dialectaux	L'immigration en provenance du Maghreb devient la plus importante en Rhône-Alpes à partir les années 1970	Grenoble, Lyon
Kabyle/ berbère	Minorité culturelle et linguistique d'Algérie ; largement présente en Rhône-Alpes ; début du XXe siècle et 30 glorieuses	Grenoble, Lyon
Lingala	Langue largement véhiculaire chez les ressortissants d'Afrique centrale installés en France ; nombre de locuteurs en augmentation en Europe ; Années 1980-2010	Lyon, Saint-Etienne
Wolof	Langue la plus partagée par les sénégalais en France (comme au Sénégal) ; années 1980	Lyon, Grenoble
Comorien	Immigration récente, et importante en milieu urbain ; vitalité associative ; territoire d'origine insulaire possédant sa propre langue ; années 1990-2010	Lyon
Turc	Représente 10% de l'immigration de Rhône-Alpes. Immigration structurée ; années 1970-2010	Oyonnax, Bourgoin-Jallieu, Villereversure, Modane
Kurde	Culture et langue minoritaire en Turquie (et Syrie / Irak). Immigration contemporaine (demande d'asile) ; années 1980-2010	Lyon, Grenoble
Arménien Occidental	Immigration ancienne ayant survécu au génocide. L'importance de cette immigration dans plusieurs ville de la Région est une spécificité rhônalpine ; années 1920, 1970-80, 2000	Décines, Lyon, Valence, Vienne
Vietnamien	Langue majoritaire au Vietnam. Pays d'origine de la majorité des immigrés d'Asie du Sud Est installés en France ; années 1975-1980	Lyon, Grenoble
Mandarin	Langue majoritaire de Chine ; immigration des années 1975-1980 en provenance essentiellement des pays d'Asie du Sud Est.	Lyon
Portugais	Immigration économique et politique, importante en France ; années 1960-1970	Lyon, Oyonnax, Montluel, Modane
Espagnol	Immigration politique et économique, importante en France ; années 1930, 1950-1970	Villeurbanne, Valence
Langues d'Italie	Territoire frontalier, constance des échanges Rhône-Alpes/Italie ; milieu XIXe-1970	Modane, Grenoble, Chambéry
Polonais	Immigration économique ; début XXe siècle	Saint-Etienne
Yiddish	Immigration d'Europe de l'Est importante et ancienne ; langue non-territoriale ; langue de France ; pratique de la langue en déclin ; fin XIXe-1930	Grenoble, Lyon
Rromani	langue non territoriale ; langue de France ; langue parlée par une immigration contemporaine ; années 1990-2010	Lyon, Grenoble, Saint-Etienne
Hmong	Minorité culturelle et linguistique du Vietnam et du Laos ; Grande communauté installée à Rillieux La Pape ; années 1975-1980	Rillieux-la-Pape ¹⁷
Grec	immigration d'Asie Mineure ; début XXe siècle	Pont-de-Chéruy
BCMS (ancien serbo-croate)	immigration économique (années 1970-1980) et politique (années 1990-2000)	Lyon
Russe	immigration politique ; années 1920, 1990-2000	Lyon, Ugine

NB : Les langues mentionnées en grisées avaient été initialement retenues. Par manque d'interlocuteur, elles ont été abandonnées du corpus de langues de référence.

¹⁷ Les langues mentionnées en grisées avaient été initialement retenues. Par manque d'interlocuteur, elles ont été abandonnées du corpus de langues de référence

Pour déterminer ces langues de référence, il a fallu déterminer un certain nombre de critères tels que :

- La période d'arrivée des immigrations et l'ancienneté des ancrages,
- Les spécificités migratoires régionales (telles que l'immigration arménienne le long de la vallée du Rhône ou les Polonais dans le bassin minier stéphanois),
- L'importance du nombre de locuteurs,
- La vitalité des langues, dans l'espace public ou dans des lieux à caractère semi-public (lieux communautaires, commerces, églises...),
- La transmission et l'enseignement,
- La reconnaissance de la langue par un État,
- Les attentes que manifestent des locuteurs

Au total, ce sont seize langues qui ont été retenues comme « langues de référence » : Le berbère, l'arabe, le lingala, le wolof, le comorien, le turc, le kurde, l'arménien, le vietnamien, le mandarin, le portugais, l'espagnol, l'italien, le polonais, le yiddish et le rromani.

Le choix de ces langues a été élaboré en concertation avec le comité scientifique et le comité de suivi de l'étude. Faute de temps et de réactivité chez certains interlocuteurs associatifs, certaines langues initialement retenues n'ont pu être renseignées comme nous le souhaitions. C'est le cas du BCSM/serbo-croate, du hmong, du grec, du russe.

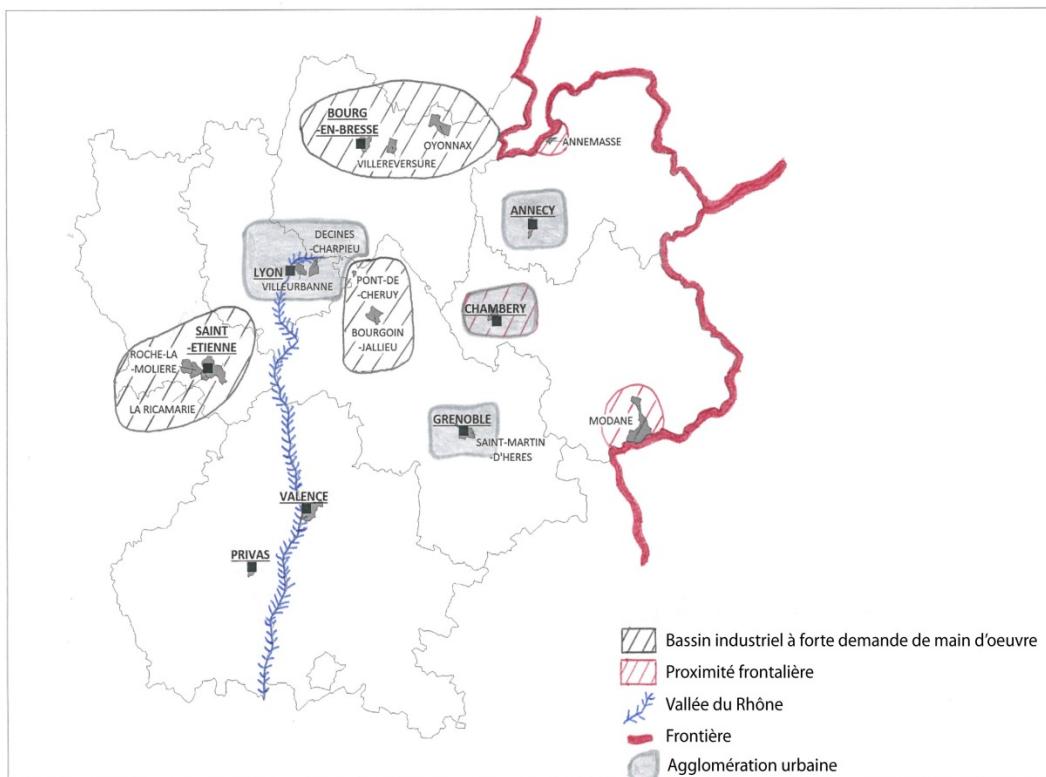
Les territoires de référence

L'immigration reste inégalement répartie en région et présente des spécificités territoriales. Certains départements, certains territoires de Rhône-Alpes restent encore fortement marqués par la présence ancienne de l'immigration italienne (Savoie et Haute-Savoie), espagnole (Ardèche). L'approfondissement des recherches documentaires, les recherches de terrain, la correction de la base de données, et les premiers éléments de réponses apportés par les questionnaires ont permis de proposer une liste de territoires de référence. Cette liste permet de rendre compte de la disparité du dynamisme culturel lié aux immigrations dans les différents territoires de la région Rhône-Alpes.

Sur ces territoires de référence, il s'est agi de repérer, de prendre contact et interroger des acteurs associatifs, culturels, des représentants de collectivités territoriales (services de la Vie associative, de la Culture, de la Politique de la Ville notamment), de repérer les actions de valorisation de la diversité culturelle et linguistique engagées et/ou soutenues.

Au final, la plupart des chefs-lieux de départements ont été retenus comme territoire de référence : Bourg-en-Bresse (Ain), Privas (Ardèche), Valence et Valence Agglo (Drôme), Grenoble et Grenoble Métropole (Isère), Saint-Etienne et le Grand Saint-Etienne (Loire), Lyon et le Grand Lyon (Rhône), Chambéry (Savoie), Annecy (Haute-Savoie). Des villes moyennes et petites ont également donné lieu à des investigations : Oyonnax (Ain), Villereversure (Ain), Bourgoin-Jallieu (Isère), Modane (Savoie), Annemasse (Haute-Savoie).

Indications sur les spécificités locales des territoires de référence



⇒ *Voir aussi annexes 3 « Part de population immigrée dans les communes des territoires de référence »*

2.3 Les questionnaires en ligne

La constitution d'un échantillon de quelques 1500 contacts a permis de s'adresser à une diversité d'acteurs du territoire impliquée à plusieurs titres dans des actions de transmission, de valorisation des cultures et des langues de l'immigration. Deux questionnaires à remplir en ligne sur internet ont été mis en place. Tous deux rédigés en français, ils ont constitué un outils essentiel à l'obtention d'informations sur les langues de l'immigration, les pratiques sociolinguistiques, sur les actions de transmission et de valorisation culturelle. Chaque questionnaire a été conçu pour être complété en dix minutes.

Un premier questionnaire, intitulé « Langues de l'immigration », s'adresse aux locuteurs d'une ou plusieurs langues de l'immigration¹⁸. Son objectif premier est de recenser et apporter des renseignements sur les langues de l'immigration en Rhône-Alpes et leurs pratiques sociolinguistiques.

Un deuxième questionnaire intitulé « Actions culturelles » a été réalisé en direction des acteurs culturels institutionnels ou associatifs qui portent des projets de transmission et de valorisation des langues de l'immigration¹⁹. Son objectif est de dresser un état des lieux des actions de promotion, de diffusion, de transmission, de valorisation de l'immigration, de ses cultures et de ses langues menées sur le territoire régional. Il s'agit ainsi d'apporter des informations sur les actions de valorisation culturelle existantes sur les langues de l'immigration en région.

Les questionnaires ont été diffusés auprès :

- Des 1000 contacts de locuteurs, acteurs associatifs culturels et communautaires de la base de données (« simples » associations et fédérations d'associations), qui peuvent fréquemment pratiquer une ou plusieurs langues de l'immigration,
- Des 500 contacts de porteurs de projets et d'équipements culturels (associatifs ou institutionnels) en région qui valorisent la diversité culturelle et linguistique en Rhône-Alpes (structures artistiques, théâtres, cinémas, centres culturels, association d'éducation populaire...),
- Des agences culturelles régionales du livre (ARALD), du spectacle vivant (NACRe) et des arts plastiques (MAPRA),
- Des festivals culturels de la région qui valorisent les pratiques culturelles et artistiques étrangères,
- Des consulats disposant d'une représentation en région Rhône-Alpes et participant à la manifestation culturelle annuelle « Les fêtes consulaires » à Lyon,
- D'acteurs et de réseaux culturels, mémoriels, sociaux, d'insertion, de solidarité internationale (réseau MEMORHA, réseau Traces, Réseau SILYON, COSIM, ISM-CORUM...),
- Des services culturels, associatifs, de la politique de la ville des communes de la région de plus de 20000 habitants,
- Des radios associatives non commerciales de la région, des radios associatives communautaires et des animateurs d'émissions culturelles radiophoniques de promotion de l'expression culturelle, linguistique, musicale de l'immigration.

Chacun a été invité à relayer l'information dans ses réseaux. Pour certaines personnes peu familiarisées avec l'outil Internet, certains questionnaires ont été remplis sur papier ainsi que par téléphone puis réintégrés aux questionnaires en ligne. Grâce à cette identification de plusieurs têtes de réseau, les questionnaires ont connu une large diffusion sur le territoire.

2.3 Dispositifs de recherche qualitative

Les renseignements apportés par les questionnaires ont ensuite été enrichis par un travail de terrain, de rencontre de personnes ressources et par la réalisation d'entretiens. L'équipe a réalisé une vingtaine d'entretiens individuels auprès d'acteurs associatifs et personnes ressources sur la question des langues. D'autres entretiens ont été menés auprès de porteurs de projets culturels associatifs et institutionnels, des représentants de collectivités territoriales, des élus.

¹⁸ Voir <http://www.cco-villeurbanne.org/QUEST-CCO-CMTRA/index.php/survey/index/sid/644231/lang/fr>

¹⁹ Voir <http://www.cco-villeurbanne.org/QUEST-CCO-CMTRA/index.php/survey/index/sid/154341/lang/fr>

Pour mener le travail de terrain, l'équipe a élaboré une liste de locuteurs des seize langues de référence retenues, auprès desquelles réaliser des entretiens individuels. Le choix s'est effectué en prenant en considération la diversité du secteur associatif concerné par les langues de l'immigration sur une pluralité de territoires régionaux.

Des locuteurs ont été rencontrés et contactés sur des villes moyennes et grandes telles que Bourgoin-Jallieu (38), Décines-Charpieu (69), Grenoble (38), Lyon (69), Oyonnax (01), Saint-Etienne (42), Saint-Martin d'Hères (38), Villeurbanne (69). Il s'est agi de rencontrer des représentants d'associations dont les périmètres d'action sont différents : le quartier, la commune, l'agglomération, le département, la région. L'échantillon d'acteurs est composé aussi bien de bénévoles que de salariés d'associations. Les associations sont aussi bien culturelles, sociales, communautaires, de solidarité. Certaines bénéficient d'aides publiques. La trame d'entretien reprenait en partie les éléments du questionnaire en ligne tout en proposant des questions plus ouvertes. La plupart des entretiens ont été enregistrés.

Une série d'entretiens a également été réalisée auprès d'acteurs ressources, d'opérateurs d'actions culturelles et de financeurs. Les onze interlocuteurs choisis représentent une diversité de profils tant au niveau du territoire que du domaine d'action. La plupart des entretiens ont été enregistrés. Afin de proposer des questions adaptées à chacun des interlocuteurs, trois questionnaires différents ont été réalisés et proposés à ces trois types d'acteurs.

Enfin, l'étude s'est aussi nourrie d'une série de rencontres, de discussions téléphoniques, de courriers, d'échanges électroniques qui ont permis à l'équipe d'avoir une connaissance approfondie du sujet, des pratiques sociolinguistiques, des enjeux existants autour des langues de l'immigration et des actions culturelles de valorisation des langues de l'immigration en région.

⇒ voir annexe 4 : « Liste des personnes rencontrées »

2.4 Identification des actions de valorisation et des politiques publiques

Pour identifier les actions de valorisation des langues de l'immigration, le CMTRA et le CCO se sont essentiellement appuyés sur :

- Leurs connaissances des acteurs et des actions culturelles régionales,
- Les réponses apportées aux questionnaires « actions culturelles »,
- Les informations données par la Région Rhône-Alpes relatives aux actions qu'elle a soutenues tant sur les langues que sur l'immigration depuis 1996,
- Les informations données par les représentants de l'État et des collectivités territoriales issues des territoires de références retenus.

Les actions recensées font état d'une diversité d'initiatives pouvant répondre à l'appellation « actions culturelles » chez les acteurs culturels associatifs ou institutionnels, les collectivités qui portent un intérêt aux langues de l'immigration.

L'Éducation nationale

Chacune des huit Directions des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) de la région et les académies de Lyon et Grenoble ont été sollicitées afin d'obtenir des informations sur le dispositif « Enseignements de langue et culture d'origine » (ELCO), les pays d'origine concernés et l'évolution du nombre d'élèves qui suivent ces cours facultatifs en primaire et secondaire. Ces renseignements constituent

l'une des rares données régionales existantes dans les administrations publiques portant sur les pratiques des langues de l'immigration. Il convient toutefois de relativiser la portée de ces cadres d'enseignement qui s'adressent essentiellement à des élèves d'écoles primaires. Les ELCO sont dispensés par du personnel étranger rémunéré par les consulats étrangers en France et sont soumis à des accords entre la France et le pays d'émigration concerné. Toutefois, comme le signale Jacques Barou²⁰, il s'agit d'« un enseignement de langue nationale donné par des enseignants formés par un système éducatif hostile aux langues minoritaires ». Ces cours, effectués hors du temps scolaire et dispensés essentiellement à l'école primaire ont été mis en place depuis les années 1970 pour préparer les enfants d'immigrés en vue du retour des travailleurs immigrés et de leur famille dans le pays d'origine des parents. Sur les neuf pays concernés à l'échelle nationale par les accords bilatéraux régissant les ELCO, six pays sont représentés en Rhône-Alpes : l'Algérie, la Croatie, le Maroc, le Portugal, la Tunisie, la Turquie et 4 langues : l'arabe (littéraire), le BCSM, le portugais et le turc. Les données obtenues auprès des DSDEN de Rhône-Alpes sur le dispositif ELCO montrent également un intérêt croissant pour l'apprentissage de la langue et de la culture du pays d'origine auprès des familles d'immigrés. Cependant, alors que les revendications culturelles berbères sont manifestes tant en France qu'au Maghreb, la récente reconnaissance au Maroc du berbère comme langue officielle et son enseignement dans les écoles pourraient amener à sa prise en considération au sein des ELCO.

Les autres politiques publiques

En identifiant les financeurs potentiels d'actions en faveur des langues de l'immigration, l'équipe a fait appel et rencontré plusieurs responsables et représentants d'institutions, de collectivités territoriales. L'État décentralisé en Région (DRAC, ACSÉ, Préfecture) a été contacté. Ont également été sollicités le Conseil régional, plusieurs communautés d'agglomération et villes : **Les interlocuteurs sont essentiellement des personnes en charge des services Politique de la Ville, Cohésion sociale, Culture et Vie associative**. Cette démarche a apporté peu de résultats tant sur les dispositifs en vigueur en faveur des langues de l'immigration en région que sur les actions existantes : **Les actions soutenues sont souvent peu lisibles et la problématique peu explicite**.

3. Limites de l'étude

Le sujet des pratiques sociolinguistiques liées aux parcours migratoires des habitants d'un territoire régional est un sujet relativement vierge en France. Les informations existantes sont peu nombreuses. La mise en œuvre de l'étude s'est donc rapidement heurtée à la pauvreté de la documentation accessible et aux difficultés d'accès à des données objectives. Compte-tenu de la faiblesse des données, les éléments cartographiques et les diagrammes présentés dans ce rapport font davantage référence aux statistiques sur la présence des étrangers et immigrés en région qu'aux langues parlées. De la même manière, la plupart des données faisant référence aux pratiques linguistiques prend appui sur des données rassemblées par nos soins, dans le cadre de la constitution des bases de données de contacts ou sont issues de l'analyse des enquêtes en ligne. Ces données sont issues d'un échantillon relativement restreint et donc à considérer comme des tendances, comme une image partielle de la réalité. Le croisement de ces données et des informations nationales et statistiques consultées, permet néanmoins d'apporter des informations pertinentes.

²⁰ Anthropologue directeur de recherche au CNRS (IEP Grenoble) et membre du comité scientifique de l'étude

PARTIE 2 : HISTOIRE DES IMMIGRATIONS ET ANCRAGES TERRITORIAUX EN RHÔNE-ALPES

1 Données historiques et contemporaines

Les documents historiques, statistiques, les travaux de recherches, les publications qui évoquent l'importance de l'immigration dans la construction du territoire rhônalpin abondent²¹. L'immigration régionale est longtemps restée fortement marquée par sa proximité géographique avec le grand pays d'émigration qu'est l'Italie. En s'appuyant sur les données rassemblées dans l'étude sur l'histoire et les mémoires des immigrations en région Rhône-Alpes commanditée par l'ACSÉ et confiée au laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes LAHRHA²², il est possible de retracer les grandes tendances des immigrations en Rhône-Alpes du XIX^e siècle à 1999. Les données accessibles sur le site de l'INSEE permettent de prolonger cette chronologie jusqu'à aujourd'hui.

L'étude rhônalpine de l'ACSÉ : *Etude d'une région et d'une pluralité de parcours migratoires* (2008) et les recensements actuels de la population effectués par l'INSEE nous informent notamment sur les principales immigrations pour les périodes 1861-1914 (étude ACSÉ pp.15-21), 1914-1945 (étude ACSÉ pp.22-40), 1945-1975 (étude ACSÉ pp.31-54) et depuis 1975 (étude ACSÉ et données INSEE).

Les vagues principales d'immigration en région Rhône-Alpes²³ selon l'étude ACSÉ

1861-1914	1914-1945	1945-1975
immigration urbaine et frontalière-émergence de l'immigration économique	Arrivée de la main d'œuvre d'Afrique et d'Asie	Nouvelle vague
Italie	Italie	Italie
Allemagne	Suisse	Espagne
Suisse	Espagne	Portugal
Belgique	Pologne	Algérie
Espagne	Russie	Maroc
Angleterre	Arménie	Tunisie
Autriche Hongrie	Continent africain	Turquie
Russe	Grèce (Asie mineure)	Yougoslavie
Hollande	Hongrie	Arménie
juifs d'Europe de l'Est	Juifs d'Europe de l'Est	Moyen Orient - Liban
	Indochinois et Chinois (temporaires)	Syrie- Palestine
		Ex-URSS
		Afrique subsaharienne

²¹ Cf. bibliographies 1 et 2

²² Sylvie SCHWEITZER (dir.), *Rhône-Alpes : Etude d'une région et d'une pluralité de parcours migratoires*. Rapport final. ACSÉ / Laboratoire LAHRHA, Avril 2008, tome 1, 241p.

²³ L'intitulé de chacune des périodes et proposée par les auteurs de l'étude de l'ACSÉ

Source : *Etude ACSÉ : Rhône-Alpes : Etude d'une région et d'une pluralité de parcours migratoires, 2008*

Les principales immigrations en région Rhône-Alpes au regard de la situation française en 1999 par continent et par principaux pays (INSEE)

1999 (chiffre)	% -Région	% -France
Europe: 226 200	48,0%	44,9%
U.E. à 15: 198 900	40,1%	37,8%
-Italie: 74 200	15,7%	8,8%
-Portugal: 53 900	11,4%	13,3%
-Espagne: 33 200	7,0%	7,3%
-Allemagne: 7 700	1,6%	2,9%
-Royaume Uni: 7 200	1,5%	1,7%
Europe autre: 37 300	7,9%	7,1%
- Suisse: 16 600	3,5%	1,0%
-Ex Yougoslavie: 6 800	1,4%	1,7%
Asie: 61 700	13,1%	12,8%
-dont Turquie: 29 700	6,3%	4,0%
-dont Vietnam: 6 400	1,3%	1,7%
Afrique 171 900	36,4%	39,3%
Maghreb 151 000 dont	32,0%	30,2%
-Algérie 84 200	17,8%	13,3%
-Maroc 39 600	8,4%	12,2%
- Tunisie 27 200	5,8%	4,4%
Afrique autre: 20 800	4,4%	9,1%
Amérique- Océanie: 11 800	2,5%	3,0%
TOTAL: 471 600	100,0%	100,0%

Source INSEE : Recensement de la population 1999

Quasi exclusivement frontalière puis européenne jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, l'immigration rhônalpine s'enrichit progressivement d'Africains – en provenance essentiellement d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc et Tunisie) – et d'Asiatiques issus du Proche-Orient (notamment les Arméniens à partir de l'entre-deux-Guerres puis les Turcs) et d'Asie du Sud-Est (notamment le Viêt-Nam).

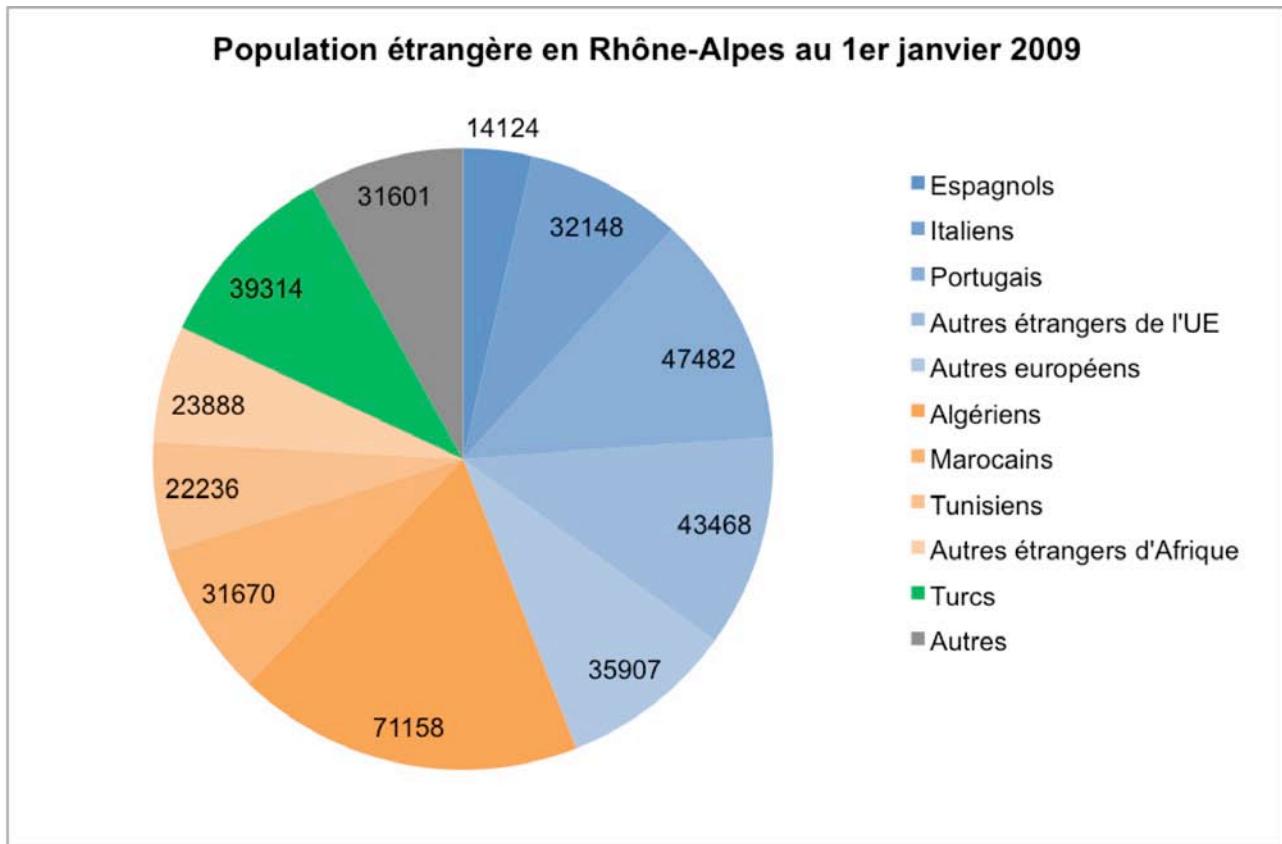
Il est possible d'appréhender les tendances relatives à l'évolution de l'immigration en France et en région Rhône-Alpes en mettant en parallèle les renseignements fournis par le rapport de l'ACSÉ avec les données précises sur l'immigration régionale en 1999 et les évolutions de l'immigration et de la population étrangère régionale et départementale depuis 1999.

**Principales nationalités en région Rhône-Alpes
en 1975, 1982 et 1999 (INSEE)**

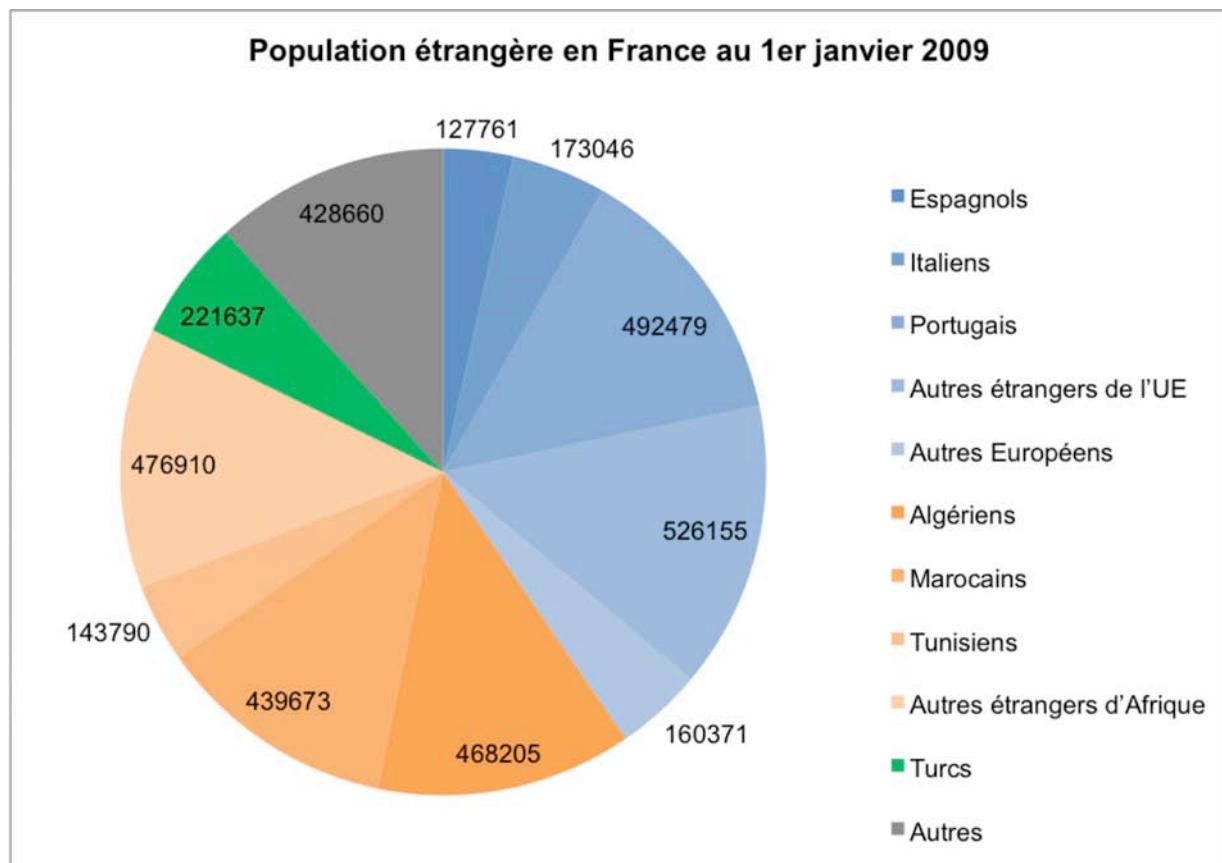
	1975		1982		1999	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Italiens	93 175	20,98	68 140	14,88	38 767	10,25
Espagnols	56 615	12,75	34 222	7,47	17 629	4,66
Portugais	69 505	15,65	70 380	15,37	50 419	13,33
Algériens	128 420	28,92	137 940	30,12	76 726	20,29
Marocains	20 310	4,57	36 620	8,00	37 974	10,04
Tunisiens	25 780	5,81	33 460	7,31	39 264	10,38
Turcs	6 175	1,39	24 320	5,31	39 629	10,48
autres	44 040	9,92	52 940	11,56	77 711	20,55
Total	444 020		458 022		378 119	
Naturalisés	161 515		156 480		271 270	

Source : RP INSEE 1999

**Répartition de la population étrangère régionale et nationale
selon la nationalité au 1er janvier 2009 (INSEE)**



Source : diagramme réalisé à partir des données INSEE, RP2009 exploitation principale



Source : diagramme réalisé à partir des données INSEE, RP2009 exploitation principale

Evolution du nombre d'immigrés et d'étrangers en région Rhône-Alpes entre 1999 et 2006 (INSEE)

Date	1999	2005	2006
Immigrés	471 585	515 000	540 000
dont immigrés étrangers	303 678	305 000	327 000
dont naturalisés	167 907	210 000	213 000
Etrangers	363 849	362 000	382 000
dont étrangers nés en France	60 171	57 000	55 000

Source : RP INSEE 2006

L'analyse de ces données permet notamment d'avancer que :

- **Le nombre d'immigrés qui s'installent en région est en augmentation constante** entre 1999 et 2006.
- **L'immigration reste majoritairement européenne**, marquée par une surreprésentation régionale de l'immigration italienne. Avec 43% des immigrés qui viennent d'Europe, cette immigration est toutefois vieillissante. En 2006, **l'immigration en provenance du continent africain progresse légèrement** (39% contre 36% en 1999), au détriment de l'immigration en provenance du continent européen.
- **L'immigration asiatique (dont turque) reste relative**, représentant moins de 15% de la population immigrée de Rhône-Alpes.

- Les immigrations en provenance du continent américain (2,4% de l'immigration régionale) et océanien (0,1%) sont faiblement représentées.

2. Ancrages régionaux, spécificités territoriales : principales tendances

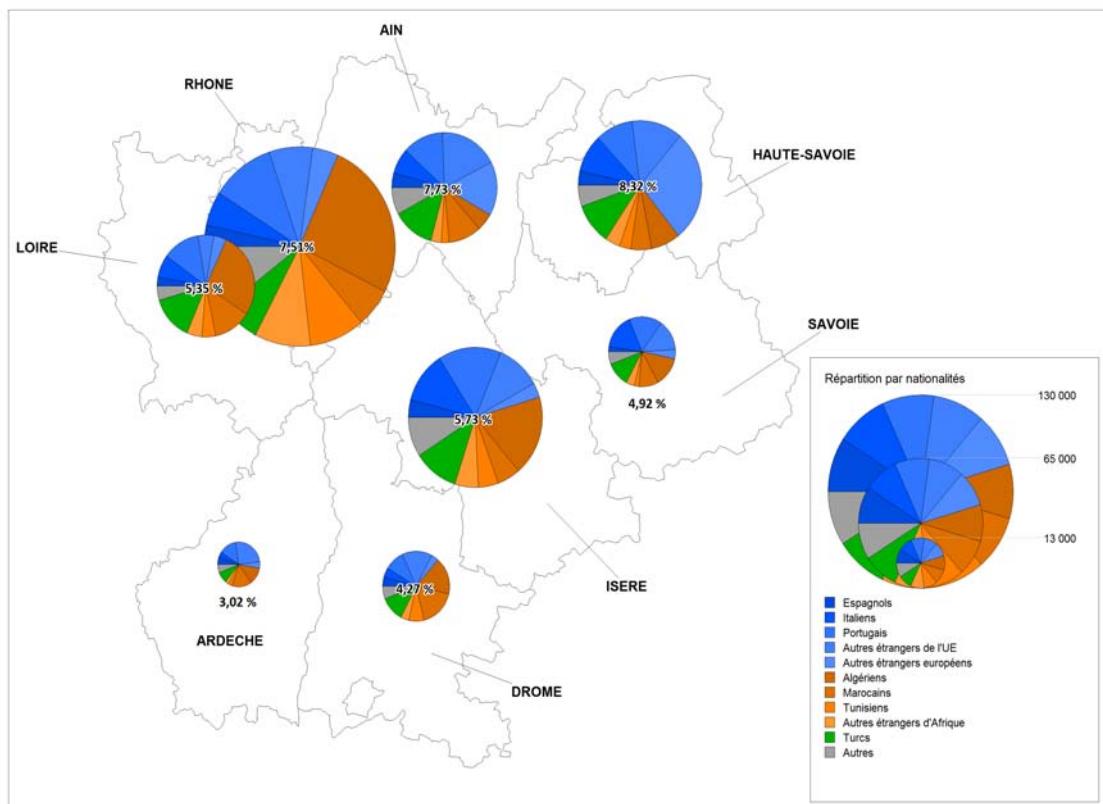
Les huit départements et les différents types de territoires métropolitains, urbains, périurbains ou ruraux de Rhône-Alpes font l'objet de spécificités migratoires. La prise en compte de celles-ci est essentielle pour conférer à l'étude sa portée régionale souhaitée.

Nationalités étrangères majoritaires par département rhônalpin de 1954 à 1975

	1954	1962	1968	1975
Ain	Italiens	Italiens	Espagnols	Nord-Africains
Ardèche	Italiens	Espagnols	Espagnols	Nord-Africains
Drôme	Italiens	Italiens	Espagnols	Nord-Africains
Isère	Italiens	Italiens	Italiens	Nord-Africains
Loire	Italiens	Italiens	Nord-Africains	Nord-Africains
Rhône	Italiens	Nord-Africains	Nord-Africains	Nord-Africains
Savoie	Italiens	Italiens	Italiens	Italiens
Haute-Savoie	Italiens	Italiens	Italiens	Italiens

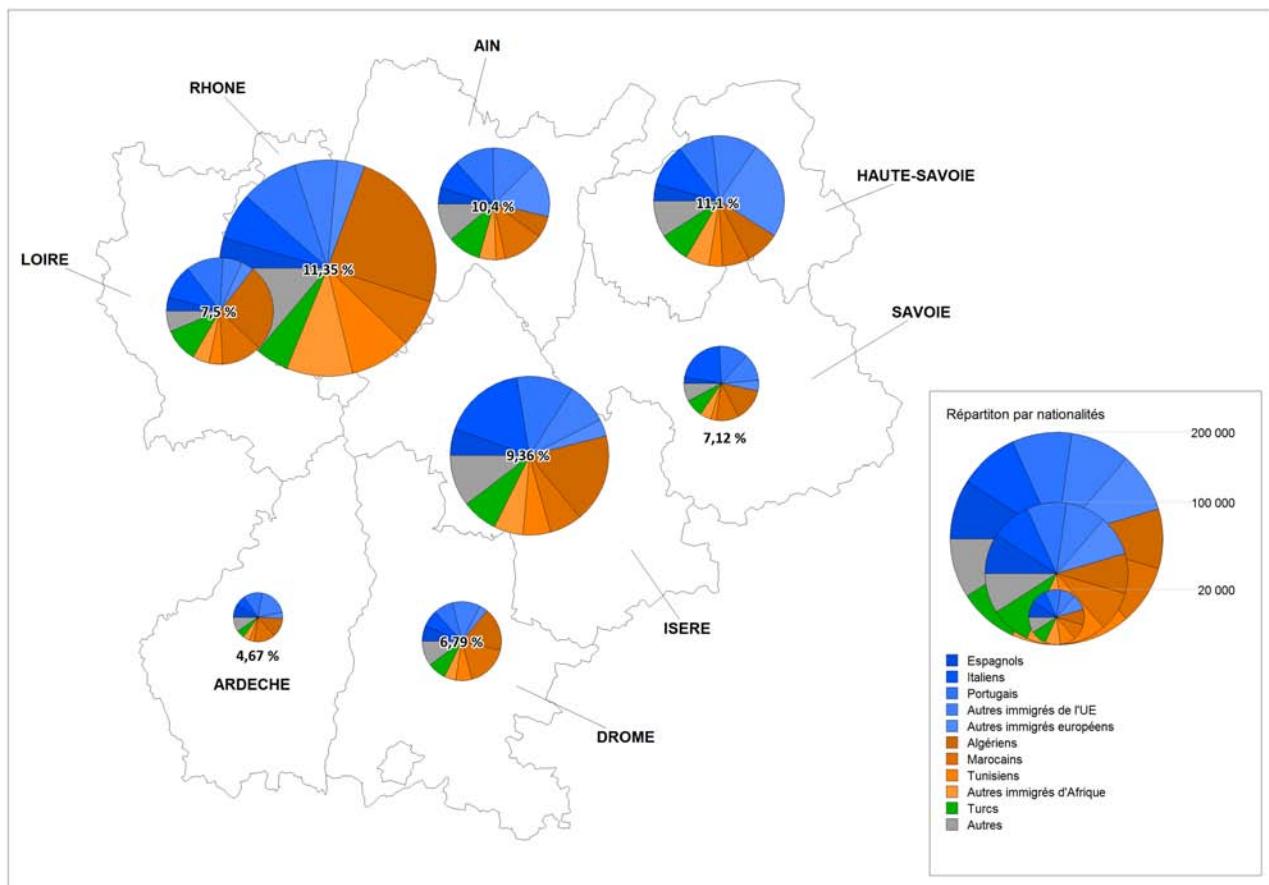
Source : Rapport ACSÉ 2008

Part de la population étrangère par département et principales nationalités représentées au 1er janvier 2009



Carte réalisée à partir des données INSEE, RP2009 exploitation principale

Part de la population immigrée par département et principales nationalités représentées au 1er janvier 2009



La documentation socio-historique rassemblée et présentée en bibliographique ainsi que les données statistiques précédemment mentionnées sur l'immigration permettent d'observer que :

- La région Rhône-Alpes est caractérisée par une présence ancienne d'Italiens et, dans une moindre mesure, d'Arméniens (le long de la vallée du Rhône essentiellement).
- L'activité minière dans le bassin stéphanois a amené, dès le XIX^e siècle une immigration polonaise, progressivement remplacée par une immigration maghrébine, essentiellement marocaine et algérienne.
- Le développement des multiples activités industrielles de la région et les grands chantiers de construction jusqu'à la fin des Trente Glorieuses ont été rendus possibles grâce au recours à une main d'œuvre issue essentiellement d'Espagne, du Portugal, du Maghreb, d'ex-Yugoslavie.
- C'est cette même activité industrielle qui a amené plusieurs responsables du patronat régional à offrir, à la fin des années 1970, une terre d'asile et du travail aux réfugiés d'Asie du Sud-Est.
- C'est au cours des années 1960-1970 que l'immigration et les nationalités nord-africaines vont dépasser la présence italienne à l'exception des « deux Savoie » (les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie), tous deux frontaliers avec l'Italie.
- L'immigration reste aujourd'hui majoritairement européenne. 43 % des immigrés sont nés en Europe et la plus grande partie de ces immigrés provient de l'Union européenne. Il s'agit cependant d'une immigration ancienne. 39 % des immigrés européens ont plus de 60 ans. La part

- de l'immigration européenne tend à diminuer au profit de la population immigrée plus jeune, essentiellement africaine²⁴.
- Les deux principaux départements d'immigration et d'accueil de la population étrangère restent les départements les plus urbanisés et industrialisés : le Rhône et l'Isère. **Les agglomérations de Lyon et Grenoble accueillent à elles deux 40% de la population immigrée régionale.**
- La présence de « nouvelles » immigrations, comme **l'immigration turque, se consolide sur la plupart des départements de Rhône-Alpes**. Elle représente désormais 10% de la population étrangère et devient la deuxième nationalité étrangère la plus importante de la région après les Algériens. **La Turquie est devenue, dans l'Ain, le principal pays d'origine des immigrés installés sur ce département, suivi de près par le Portugal.**

3. État des connaissances documentaires sur les pratiques sociolinguistiques

La détermination des principaux pays d'immigration représentés en Rhône-Alpes depuis le XIX^e siècle a servi de base à un travail de documentation approfondie et de terrain permettant d'établir une première liste des langues d'immigration parlées en région. **Les langues associées aux ressortissants de principaux pays d'émigration sont en grande partie les langues majoritaires/officielles du pays d'origine** : arabe, espagnol (castillan), italien, polonais, portugais, russe, serbo-croate, turc, vietnamien. **Des ressortissants de ces pays peuvent toutefois être locuteur d'une langue régionale** (catalan pour des Espagnols, calabrais ou piémontais pour des italiens) **ou d'une langue minoritaire** (berbère pour des maghrébins, kurde pour des immigrés turcs ou syriens, hmong ou mandarin pour des réfugiés d'Asie du Sud-Est).

Nous avons également souhaité questionner et rassembler de la documentation sur la présence des six langues de l'immigration dites « sans territoire » reconnues comme langues de France par la DGLFLF : l'arabe « maghrébin » (dialectal, en opposition à l'arabe littéraire, classique), l'arménien occidental, le berbère, le judéo-espagnol, le rromani et le yiddish. Cette documentation a montré une présence non négligeable en région de locuteurs d'arabe maghrébin, d'arménien occidental et de berbère et un intérêt existant à entretenir et transmettre ces langues.

De plus, il n'existe que quelques rares données statistiques nationales, telles que les informations sur la pratique et la transmission familiale des langues « autres que le français » présentées dans **l'enquête « Famille » en 1999, qui met en exergue les principales langues régionales et d'immigration pratiquées sur le territoire français**. Dans une publication de l'INED présentant les résultats de cette étude, dix-neuf groupes de langues d'immigration sont alors répertoriés pour évoquer la pratique et la transmission des langues d'immigration en France en 1999. Toutefois, ce même bulletin ne fait plus état que de quatorze groupes de langues sur la page suivante lorsqu'un diagramme donne des précisions sur « l'érosion des langues en une génération » (langues régionales et langues d'immigration confondues)²⁵. Les regroupements de langues concernant le continent asiatique et le continent africain semblent effectués de manière relativement arbitraire : le groupe de langues « lao-khmer » faisant partie des dix-neuf groupes initialement déterminé n'est alors plus présenté ensemble. Le khmer est désormais fusionné avec le « vietnamien » pour

²⁴ Marie Sala, « Une immigration européenne moins marquée », Insee Rhône-Alpes - *La Lettre Résultats* n° 157 - décembre 2011, p.2

²⁵ Source : François Héran, Alexandra Filhon, Christine Deprez, « La dynamique des langues en France au fil du XXe siècle » in *Population et Sociétés*. Bulletin mensuel de l'INED N°376, février 2002, pp.2-3. Voir les tableaux en annexe 5 : « Pratique et transmission des principales langues de l'immigration en France en 1999 ».

donner naissance au groupe de langues « khmer-vietnamien » et le lao vient fusionner avec les « langues chinoises » pour donner naissance au groupe de langues « chinois-lao ». De la même manière, le premier tableau présente quatre voire cinq (avec l'arabe) groupes de langues africaines : « arabe », « berbère », « langues bantoues », « peul, sérère, wolof » et « autres langues d'Afrique ». Ce nombre est réduit à 3 groupes dans le tableau relatif à la transmission père-enfant : « arabe », « berbère » et « langues africaines ».

4. Connaissances des immigrations par les dispositifs d'aide sociale

Au-delà de la dimension historique du sujet, les données sur l'immigration contemporaine en région ont également été prises en considération. **Des données relatives à la demande d'asile ont également été rassemblées.** Le département du Rhône est le troisième département français à accueillir le plus de demandeurs d'asiles (4% de la demande nationale en 2009²⁶, 5,7% en 2012²⁷). En 2009, **la région Rhône-Alpes accueillait 10 % de la demande d'asile nationale, soit environ 5000 personnes** (sur 580 580 immigrés recensés sur le territoire régional en 2009). Ces nouveaux arrivants sont en grande partie originaires d'Europe (principalement des Balkans), d'Afrique et d'Asie. Non-francophones pour la plus grande majorité, ils n'ont connaissance que de leur(s) langue(s) d'immigration. **Leur faible maîtrise du français les oblige à avoir recours aux services d'interprétariat en région pour effectuer leurs démarches administratives, sociales, de santé et d'insertion.** Les structures d'interprétariat et de traduction apportent alors des compléments d'informations sur les immigrations contemporaines de la région et les langues pratiquées sur le territoire. Les actions menées par ces structures sociales en faveur des langues « rares » sont essentielles pour les nouveaux arrivants qui s'installent en Rhône-Alpes. Sont considérées comme langues rares les langues parlées en Rhône-Alpes par peu de locuteurs, pour lesquelles il existe peu d'interprètes ou traducteurs en France et qui sont souvent non-couvertes par le secteur marchand. Ce sont alors une pluralité de démarches destinées à l'insertion des nouveaux migrants sur le territoire qui nécessitent une prise en considération des langues de l'immigration en région.

Une structure associative comme ISM-CORUM à Lyon propose actuellement des traductions asservies et propose un service d'interprétariat en 46 langues différentes, certaines étant des langues officielles, d'autres étant minoritaires. Les langues principalement demandées sont l'albanais (Kosovo), l'arménien et le russe (anciennes républiques soviétiques du Caucase). **Les aides publiques envers ces politiques sociales menées auprès de populations « vulnérables et socialement précaires »²⁸ sont toutefois remises en cause et revues à la baisse quand elles ne sont pas purement supprimées.**

⇒ Voir annexe 6 et 7 concernant les activités de traduction-interprétariat d'ISM-CORUM en 2011

²⁶ OFPRA, *Rapport d'activité 2009*, « Demandes d'asile, réexamens et décisions prises par département de résidence, année 2009 », avril 2010, Fontenay-sous-Bois, 84p. p 66-67.

²⁷ Forum réfugiés, « Hausse de la demande d'asile dans le Rhône : plus de 1 000 demandeurs d'asile hébergés à l'hôtel, 944 personnes sans hébergement ». Communiqué de Forum réfugiés, 26 avril 2013. Cf. <http://www.forumrefugies.org/s-informer/communiques2/hausse-de-la-demande-d-asile-dans-le-rhone-plus-de-1-000-demandeurs-d-asile-heberges-a-l-hotel-944-personnes-sans-hebergement>

²⁸ ISM-CORUM, Rapport d'activité au 31 décembre 2011. Service Interprétariat Traduction. p.19

PARTIE3 : PRATIQUES ET PRÉSENTATIONS DES LANGUES DE L'IMMIGRATION

1. Inventaires, enquêtes et entretiens réalisés

Pour mener à bien l'état des lieux de la pratique des langues de l'immigration et complémenter les connaissances issues des recherches documentaires et statistiques, **cette étude s'est appuyée sur trois outils principaux :**

- **un répertoire** le plus large possible **de contacts de locuteurs** organisés dans une base de données,
- **une enquête en ligne,**
- **une série d'entretiens interpersonnels.**

Constituée à partir des ressources du CMTRA, du CCO et de la Biennale *Traces en Rhône-Alpes*, l'inventaire des locuteurs, des associations et des personnes ressources, rassemblait, après compilation, plus de 600 contacts. Comme nous l'avons noté plus haut, elle était caractérisée par une surreprésentation de contacts basés dans l'agglomération lyonnaise. Une correction et une extension de cet inventaire a donc été réalisée sur la base des langues et des territoires de références. Au final, cette base de données rassemblant 982 contacts, représente en soi une source importante d'informations que nous avons pu confronter aux données concernant l'implantation des immigrations en Rhône-Alpes et la répartition des langues pratiquées. Cette base a également constitué un point de départ pour la diffusion de l'enquête en ligne.

L'enquête en ligne « Langues de l'immigration » est composée de 66 questions. Elle a bénéficié de 750 ouvertures, consultations et remplissages partiels du questionnaire. **Au final, 303 réponses ont été retenues en vue de l'exploitation et de l'analyse des données.** Celles-ci rendent possible la description d'un certain nombre de pratiques, de représentations, de positionnements liés aux langues d'immigration. Sans être représentatives, ces réponses constituent néanmoins des tendances sur lesquelles s'appuyer. Il convient de préciser que les données présentées ici sont anonymes et que les interlocuteurs ont eu la possibilité de ne répondre qu'aux questions qu'ils souhaitaient. **Cette enquête permet d'obtenir des informations sur :**

- **Les locuteurs/ acteurs** : les types de locuteurs répondant au questionnaire, les pays d'émigration concernés, l'ancienneté de l'immigration,
- **Les langues** : ses origines (pays, région, continent), son statut, sa présence en Rhône-Alpes,
- **Les usages de la langue** chez les locuteurs (transmission, contextes d'expression...),
- **Les implications** (associatives, culturelles, communautaires...) des locuteurs,
- **Leurs attentes sur la valorisation des langues** de l'immigration.

Enfin, **vingt-et-un entretiens ont été réalisés auprès de vingt-quatre personnes au sujet de seize langues différentes.** Pour les entretiens individuels auprès de locuteurs des langues de référence, nous avons accordé une importance à varier les profils d'acteurs, les usages des langues et les types d'associations ou de réseaux de migrants. Les entretiens viennent compléter et approfondir les renseignements obtenus par le questionnaire en ligne sur les langues de l'immigration.

Au final, ont été répertoriées des langues officielles, minoritaires, véhiculaires, vernaculaires, des langues utilisées par des millions de locuteurs dans le monde ou menacées de disparition. Rhône-Alpes accueille des langues aussi diverses que l'arabe proche-oriental (syrien, palestinien ou libanais), l'araméen, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'arménien mais aussi l'araméen, le cantonais, le comorien, le diola, le hmong, le khmer, le kurde, le lingala, le malgache, le mandarin, le persan, le pidgin, l'ukrainien, le wolof, le yiddish... Ces langues sont enseignées, transmises et pratiquées dans des cadres domestiques, associatifs, artistiques. Au même titre que la langue arabe est rattachée aussi bien au continent asiatique (Proche-Orient) et africain, des langues comme le castillan, le portugais sont pratiquées aussi bien par des acteurs associatifs issus de la péninsule ibérique que d'Amérique latine.

2. Confirmation de la répartition territoriale et par langue d'immigration des locuteurs

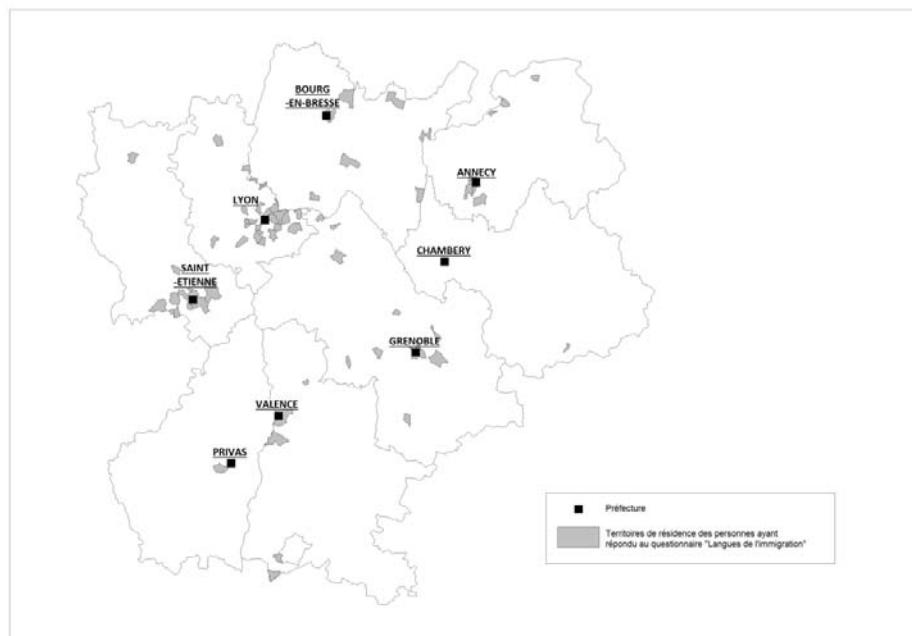
L'analyse des bases de données et des réponses aux questionnaires permet tout d'abord de rendre compte de dynamiques culturelles liées aux parcours migratoires en région Rhône-Alpes et de leur répartition sur l'ensemble du territoire rhônalpin.

Comme nous pouvions l'imaginer, c'est dans le département du Rhône que le questionnaire a obtenu le plus grand nombre de réponses (154 réponses), suivi de la Loire (25 réponses), de l'Isère (23 réponses) puis de l'Ain (19 réponses). Malgré le biais de la surreprésentation de l'agglomération lyonnaise dans les contacts de départ et la forte intrication des réseaux dans le département du Rhône, cette tendance vient confirmer les chiffres présentés plus haut concernant l'ancre des personnes issues des différentes immigrations en Rhône-Alpes. Nous pouvons donc en déduire que les départements du Rhône, de l'Isère et de la Loire sont ceux qui connaissent la plus forte présence de populations migrantes, la plus forte structuration culturelle mais également la plus importante pratique de langue de l'immigration.

De la même manière, la répartition de la provenance par continent d'origine des informateurs, fournie par la base de données et les réponses aux questionnaires, est relativement fidèle aux données de l'INSEE. 45% des réponses font référence à une origine migratoire européenne, 18% africaine, 16% asiatique. Nous constatons cependant une surreprésentation des ressortissants en provenance du continent américain (11%). Cet écart témoigne entre autres d'une grande vitalité du tissu culturel associatif latino-américain et de leur réactivité pour répondre au questionnaire.

- ⇒ *Voir annexes 8 et 9 sur la répartition par continent d'origine et par département*
- ⇒ *Voir aussi annexe 10 : « Répartition des réponses au questionnaire par département »*

Localisation des acteurs ayant complété le questionnaire langues de l'immigration



⇒ *Voir aussi annexe 10 : « Répartition des réponses au questionnaire par département »*

3. Des informateurs fortement impliqués dans les associations communautaires

Pour mener à bien cette étude, nous avons choisi de centrer nos recherches sur la pratique des locuteurs engagés dans une démarche associative. Ainsi, le questionnaire en ligne « langues de l'immigration » a été largement diffusé auprès des groupements ou de réseaux de migrants et la quasi-totalité des personnes ressources rencontrées sont elles aussi impliquées dans une dynamique collective liée à leur culture d'origine. Par ailleurs, les différentes questions qui leur étaient adressées concernaient à la fois leur pratique de la langue (contextes d'expression, transmission, représentations) et la place donnée à la langue d'immigration dans le contexte associatif et communautaire.

36% des personnes ayant répondu au questionnaire reconnaissent être impliquées dans des projets ou dans une structure qui entretiennent un lien avec leur pays d'origine ou dont la vocation est de rassembler les personnes issues d'un même pays ou d'une même région. Il s'agit en majorité de structures associatives communautaires :

- Qui œuvrent à la promotion de la culture d'origine, de convivialité entre compatriotes
- Dont le rayonnement est essentiellement intercommunal et régional
- Qui ont souvent au moins 10 ans d'existence sur le territoire
- Dont les actions sont assurées par des bénévoles.

Sur vingt-et-un entretiens individuels réalisés, seuls deux ne concernaient pas un membre d'association. Douze associations sur les dix-neuf représentées ont une vocation essentiellement communautaire : elles jouent un rôle fédérateur pour les ressortissants de la communauté immigrée, notamment par l'organisation

de célébrations ou de rassemblements culturels, de démarches de transmission, de partage de leur culture avec la société environnante à travers l'organisation d'actions culturelles grand public (concerts, projections de films, rencontres avec un écrivain, un artiste etc.). Dans une moindre mesure, certains acteurs rencontrés sont engagés dans des associations de développement, de sensibilisation aux conditions de vie des migrants, à la lutte contre les discriminations raciales et pour l'égalité des droits.

Plusieurs des associations identifiées ont été créées dans les années 2000 mais s'inscrivent dans la continuité de réseaux préexistants. C'est le cas aussi bien de l'association Amal à Grenoble qui est une émanation de l'ADCFA, dont la création remonte aux années 1960. De même l'antenne régionale de la FACEEF, une fédération d'Espagnols créée en 1991, est le fruit de la fusion de deux fédérations nationales d'espagnols qui existaient en France respectivement depuis 1968 et 1975. **Seules quatre associations rencontrés ont 10 ans d'existence ou moins.** Elles rendent compte notamment de nouvelles migrations (comoriennes, kurdes, congolaises). A l'inverse, **la moitié des associations auxquelles nous nous sommes adressés ont plus de 25 ans d'existence et d'activité régionale.**

Les entretiens ont révélé que **les acteurs associatifs rencontrés sont en majorité (à 80%) des bénévoles.** Plus de la moitié des associations rencontrées ne bénéficient d'aucun financement public et seule une structure emploie un directeur. Pour toutes les autres associations, l'activité est assurée par le bureau et le conseil d'administration et éventuellement un salarié missionné pour coordonner les actions de l'association.

Nous notons que **plus d'un tiers des personnes ayant répondu au questionnaire « Langues de l'immigration » (36%) est installé en Rhône-Alpes depuis moins de 15 ans.** Au total, plus de la moitié des réponses (60%) a été donnée par des immigrés de la première génération. Alors que les réponses provenant de fils d'immigrés sont peu nombreuses (3%), on peut supposer que le regain d'intérêt pour la langue de l'immigration concerne davantage la génération des petits enfants d'immigrés : ils sont entre un quart et un tiers (28%) à être petit fils d'immigrés et à avoir accordé un intérêt à ce questionnaire. Comme le note alors Michel Bert²⁹, « ce que le père a oublié, le petit-fils veut le retrouver ».

Enfin, alors qu'une majorité (60%) des réponses au questionnaire sur les langues de l'immigration provient d'immigrés de la première génération, la tendance s'est inversée sur les entretiens. Les responsables rencontrés se sont révélés être, pour deux tiers d'entre eux (37,5%), des descendants de migrants. On constate alors que les anciens responsables ont su laisser une place à leurs enfants, leurs petits-enfants et que ceux-ci font preuve d'un intérêt à poursuivre l'activité associative.

4. Langues de l'immigration et plurilinguisme

Les questionnaires diffusés étaient adressés à tous les locuteurs d'une ou plusieurs langues de l'immigration et résidant en Rhône-Alpes. A cette étape de l'étude, toutes les langues de l'immigration étaient concernées, quel que soit le nombre de locuteurs, l'ancienneté, le rayonnement de la pratique linguistique.

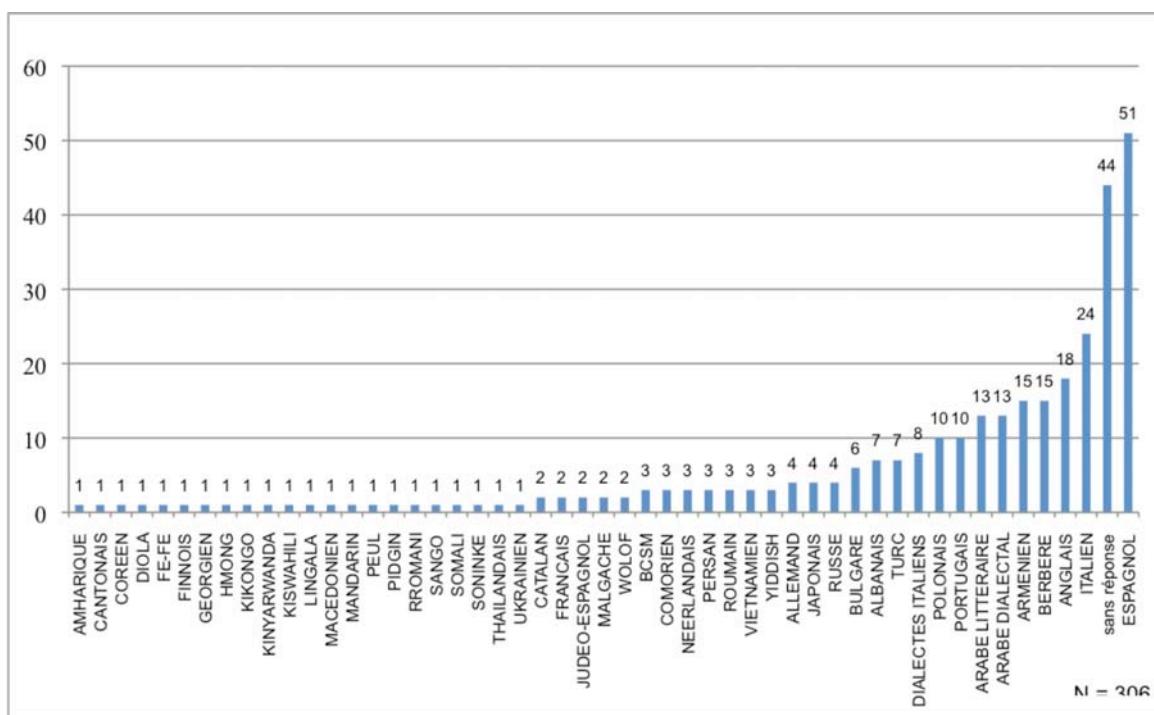
²⁹ Sociolinguiste, Laboratoire DDL (Dynamique du langage) et ICAR (Interaction, corpus, apprentissage , représentation) Université Lyon 2

Une quarantaine de langues « principales » de l'immigration

Au total, plus de 40 langues différentes ont été considérées par des personnes issues des continents africain, américain, asiatique, européen, comme leur langue d'immigration principale. Outre l'inventaire de ces langues, le questionnaire a apporté un certain nombre de renseignements qualitatifs sur leur usage.

Nous pouvons ici préciser qu'il nous a fallu, pour des raisons méthodologiques, opérer des regroupements de langues parlées sur des territoires géographiques différents ou au contraire de langues différentes parlées sur un même territoire, sous une même appellation générique. C'est le cas du Berbère ou encore des différentes variétés du portugais ou de l'espagnol. En revanche, compte tenu des différences d'usages (dû à la prévalence notamment de l'oralité ou de l'écrit) et de leur représentativité sur le territoire français, nous avons préféré maintenir la distinction entre certaines langues comme les arabes dialectaux et l'arabe littéraire, l'italien et les dialectes italiens, l'anglais et le pidgin anglais.

Les langues principales du questionnaire « Langues de l'immigration »



⇒ Voir aussi annexe 11 « Répartition des langues principales par continent d'origine dans le questionnaire Langues de l'immigration »

Un plurilinguisme important

Au-delà de la maîtrise du français et d'une langue de l'immigration, près de la moitié des personnes (42%) ayant répondu au questionnaire maîtrisent au moins une autre langue de l'immigration. Le statut des langues parlées par les locuteurs est extrêmement différent. Certaines sont des dialectes régionaux, d'autres sont la (ou l'une des) langue(s) officielle(s) du pays d'origine, d'autres encore sont des langues commerciales, véhiculaires. Les résultats aux questionnaires ont montré que le plurilinguisme est quasi-automatique chez les locuteurs issus du continent africain. En revanche, il est moins fréquent pour l'immigration européenne.

⇒ *Voir annexe 12 : « Répartition des réponses par nombre de langues de l'immigration parlées »*

Une centaine de langues recensées

Au total une centaine de langues, principales et secondaires, sont mentionnées dans les questionnaires. Ces données supplémentaires complètent le travail de repérage des langues de l'immigration en présence sur le territoire. Toutefois, il s'agit surtout d'informations données à titre indicatif. Les questionnaires ne nous permettent pas d'apporter des renseignements sur l'utilisation sociolinguistique des langues « secondaires ». De plus, on constate que, parmi les langues de l'immigration supplémentaires pratiquées par les locuteurs, l'anglais et le français sont largement citées comme faisant partie de leur bagage culturel.

⇒ *Voir annexe 13 « Ensemble des langues mentionnés dans le questionnaire par continent »*

Des langues de référence largement partagées

87% des personnes qui ont répondu au questionnaire maîtrisent l'une de ces seize « langues de référence » (présentées dans la partie 1 de l'étude) et 60% considèrent l'une de ces langues comme la principale langue de l'immigration à laquelle ils recourent. Le nombre de réponses par langue n'est pas forcément représentatif de la proportion de locuteurs en région. Ainsi, on constate une forte mobilisation des locuteurs de berbère et d'arménien occidental. Au même titre que les locuteurs d'arabe dialectal ou d'un dialecte italien, les locuteurs de berbère ou d'arménien occidental considèrent de manière quasi unilatérale cette langue comme leur langue d'immigration principale. Il nous semble alors important de questionner les raisons qui poussent certaines communautés à porter un intérêt aussi bien à la langue de leurs parents qu'à un questionnaire sur les langues de l'immigration. Le dynamisme culturel des réfugiés et immigrés kurdes en Rhône-Alpes nous ont amené à retenir le kurde comme l'une des langues de référence de l'étude. Plusieurs échanges avec différents locuteurs et acteurs associatifs kurdes installés en région ont montré que la langue représente un enjeu culturel fort. Une association a même proposé des cours de kurde. Pour autant, aucun locuteur kurde n'a pris le temps de remplir le questionnaire.

Parmi les seize langues de références retenues, nous avons fait le choix de présenter de manière scindée deux langues, l'arabe et l'italien, selon qu'elles sont utilisées et transmises sous une forme orale, dialectale (avec des spécificités régionales) ou écrite, classique (littéraire). La plupart des locuteurs enquêtés d'une forme dialectale de la langue maîtrise également la langue sous sa forme littéraire, administrative. Lorsque les formes dialectales sont maîtrisées, elles prévalent sur la forme classique. La quasi-totalité des locuteurs enquêtés d'un dialecte arabe ou italien est plurilingue et considère la forme dialectale comme sa langue d'immigration principale.

⇒ *Voir annexe 14 : « L'usage des langues de référence dans les questionnaires par les locuteurs »*

Déduction des principales langues parlées en Rhône-Alpes

L'ensemble de ces données parcellaires qui confirment ou apportent quelques nuances aux éléments issus des recherches documentaires et statistiques présentées dans la deuxième partie de cette étude, nous conduisent à affirmer que les langues les plus parlées en Rhône-Alpes sont : l'arabe (nous devrions dire « les » arabes), l'espagnol, l'italien, le portugais suivis du berbère, de l'arménien et du turc.

Au-delà de leur représentation en nombre de locuteurs, ces différentes langues connaissent une disparité importante d'usage, de présence dans l'espace public, d'accompagnement et de transmission. L'espagnol et l'italien par exemple, implantées de très longue date et parlées par trois générations successives, bénéficient également d'une représentation politique et d'un appui financier de la part de l'Espagne et du Portugal. L'Arabe en revanche, est de loin la langue la plus représentée mais est proportionnellement peu enseignée et valorisée. D'autres langues comme le kurde ou l'arménien, quantitativement moins représentées, bénéficient d'un fort investissement symbolique, affectif et politique et sont de ce fait plus transmises, plus présentes dans l'espace public que d'autres.

5. Apprentissage et transmission de la langue

Pour les besoins de l'analyse, nous avons considéré que les différents champs thématiques présentés dans le questionnaire en ligne concernaient uniquement la langue que le locuteur considère comme sa langue principale. Ils sont 47% à répondre que leur langue est enseignée en France dans les écoles, les collèges ou les lycées.

Les informations recueillies par le questionnaire et les entretiens concernant l'apprentissage et la transmission de la langue sont enrichies ici par les renseignements fournis par l'enquête auprès des académies sur le dispositif ELCO. L'enquête montre que 10 000 élèves environ suivent ces enseignements dans le primaire ou le secondaire. Les cours sont disponibles en 8 langues (arabes d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, croate, italien, portugais, turc). Les chiffres départementaux ne sont pas homogènes sur toute la région : toutes les DSDEN contactées ont répondu à notre requête sauf celle de la Drôme, et les données varient d'un département à l'autre, selon que les informations chiffrées incluent le détail des effectifs par langue ou non, l'évolution sur plusieurs années ou non, etc. Quelques rares élèves suivent de cours de langues par correspondance. Le secteur associatif propose lui aussi une offre de cours très large à travers les enseignements dispensés par les associations (communautaires ou non) qui ont historiquement comblé les lacunes de l'état dans la prise en charge de la transmission des langues d'origine.

⇒ *Voir annexe 15 : « Répartition des effectifs ELCO par langue »(carte de synthèse)*

Une transmission essentiellement familiale

A ce jour, la transmission de la langue dans le cadre de l'Éducation nationale est clairement partielle. De plus, 60% locuteurs qui ont répondu au questionnaire sont nés à l'étranger et sont arrivés en France après avoir appris une langue autre que le français à l'école dans leur pays d'émigration. En dépit de cette proportion, seule une réponse sur trois mentionne que l'apprentissage de la langue de l'immigration s'est effectué, entre autres, grâce à l'école (aussi bien dans le pays d'origine qu'en France). Pour les locuteurs, la langue de l'immigration garde une forte dimension familiale. Son apprentissage est effectué largement dans la sphère privée, en premier lieu au sein de la famille mais aussi grâce aux voyages « au pays », ou encore à travers la participation aux activités des associations culturelles (et cultuelles) communautaires.

⇒ *Voir annexe 16 « Les lieux d'apprentissage de la langue »*

Une érosion de la transmission des langues de l'immigration au fil des générations

En 1999, « L'étude Famille », effectuée au niveau national, signalait que d'une génération à la suivante, la transmission d'une langue n'est qu'en partie assurée. Les éléments graphiques de cette étude informent sur l'importance accordée au sein des communautés linguistiques à la pratique et la transmission de la langue. On note alors une inégalité de transmission des langues. Alors que le polonais, l'italien (et ses dialectes), l'espagnol, les « langues africaines », le berbère sont peu transmis en France par les pères à leurs enfants de moins de 5 ans (entre 20% et 40% le transmettent), des langues comme le turc ou le « chinois, lao » vont être transmis en France respectivement par 85% et 75% des pères à leurs enfants de moins de 5 ans.

Les réponses au questionnaire en ligne « Langues de l'immigration » font état de cette transmission non-automatique de la langue d'immigration. Le peu de réponses de locuteurs de chacune des langues ne permet pas d'effectuer des comparaisons sur la transmission d'une langue à l'autre. Cependant, elles montrent l'importance que jouent les familles dans la pratique et la transmission des langues. Sur trois générations, selon qu'on communique en français, en langue d'origine ou dans les deux langues, toutes immigrations confondues, la transmission familiale des langues d'origine concerne au maximum 53% des familles. La tendance générale est à la diminution croissante de la transmission de la langue d'origine sur trois générations.

⇒ *Voir annexes 17 et 18 sur la décennie et la génération d'installation en région*

La transmission des langues sur trois générations

Langue parlée avec les enfants					
Langue parlée avec les parents	AUTRE	FRANÇAIS	LANGUE D'ORIGINE	LANGUE D'ORIGINE, FRANÇAIS	N/A
FRANÇAIS	0,00%	73,33%	2,22%	4,44%	20,00%
LANGUE D'ORIGINE	0,60%	19,88%	26,51%	26,51%	26,51%
LANGUE D'ORIGINE, FRANÇAIS	0,00%	32,61%	4,35%	30,43%	32,61%

Grâce aux entretiens individuels, les locuteurs bilingues ont apporté des compléments d'informations sur les usages sociolinguistiques des langues d'immigration, sur leur rapport personnel avec leur langue, ce qu'on leur a transmis, ce qu'ils transmettent à leur tour. **Une part importante d'enfants à qui les parents s'adressent en français n'osent pas parler la langue avec leur parents, mais comprennent parfaitement ce que se disent les parents entre eux.** Il y a une difficulté pour des enfants à franchir le pas, à accepter de parler. Un déblocage peut toutefois avoir lieu lors de voyages « au pays » pendant les vacances. Par ailleurs,

à Rillieux-la-Pape, l'association de valorisation des « langues de la maison »³⁰ *Le Club de jeunes* considère qu'**être bilingue n'implique pas forcément de parler la langue** : être bilingue inclut aussi les personnes qui comprennent parfaitement la langue de l'immigration de leurs parents mais qui, pour plusieurs raisons, ne font pas l'effort, ne font pas la démarche de parler la langue. La transmission de la langue peut alors quelquefois être partielle.

Les stratégies de transmission

L'organisation de la transmission diffère énormément d'une langue à l'autre et selon le capital social et culturel des locuteurs. Quelquefois, elle est prise en charge uniquement par les familles. Les raisons qui poussent les familles à transmettre la langue sont extrêmement diverses : enjeu identitaire, continuité de la filiation, moyen de communication avec les membres de la famille restés au pays...

Cependant, **des préjugés persistent quant à la transmission de la langue aux enfants** comme l'illustre l'exemple de Dadinho, un ouvrier angolais arrivé en France il y a dix ans comme demandeur d'asile avec trois langues dans ses bagages : le portugais (langue officielle de son pays), le français (car il vivait en proximité de la République démocratique du Congo-RDC) et le lingala (une des langues officielles de RDC, langue maternelle chez une partie de citoyens du Congo et de RDC mais dont l'aire d'influence s'étend aux deux Congo, à la Centrafrique et au nord de l'Angola). **Il lui est arrivé d'être sollicité par ses employeurs en raison de son plurilinguisme pour former des ouvriers portugais à l'usine où il travaille à Vénissieux.** Il communique avec sa femme en lingala **mais dans un souci d'intégration de ses enfants à la société française, lui et sa femme ont décidé de ne leur parler qu'en français.**

Les entretiens ont également apporté des compléments d'informations sur le plurilinguisme des locuteurs et les raisons qui les amènent à privilégier l'utilisation et la transmission d'une langue de l'immigration qu'ils maîtrisent tout aussi bien. **La langue principale mise en avant ne sera pas forcément sa langue maternelle ou la langue du pays de ses ancêtres ou encore celle de l'éthnie à laquelle son entourage l'assigne fréquemment.** Parmi les motivations qui poussent les locuteurs plurilingues à choisir une langue en tant que langue principale à transmettre, se dégagent :

- c'est la langue parlée avec la famille, avec les amis au pays,
- c'est la langue apprise à l'école, dans le pays d'émigration, la langue qu'ils estiment maîtriser le mieux et être à même de transmettre le plus correctement à leurs enfants,
- c'est la langue la plus parlée au pays d'origine, la plus utilisée par les médias du pays d'origine,
- Ouvrir l'esprit des enfants par le bilinguisme ou le trilinguisme,
- c'est la langue qu'ils utilisent en France pour dialoguer avec les compatriotes,
- c'est une langue menacée dans la région d'origine, sa sauvegarde passe par sa transmission au sein des familles.

Ce choix de la langue à transmettre correspond à plusieurs stratégies que mettent en avant les locuteurs pour :

- Maintenir le lien avec son pays d'origine (favorisé par le dispositif ELCO pour quelques langues) et la famille,
- Maintenir les liens avec les membres de la communauté nationale en exil. Un couple d'immigrés peut réinvestir la culture nationale de son pays d'origine et communiquer en privé dans la langue la plus parlée de son pays d'origine au détriment de sa langue maternelle,

³⁰ Expression utilisée par Jean-Luc Vidalenc, professeur des écoles et membre de l'association *Le Club des jeunes*.

- Conserver, maintenir, transmettre sa culture minoritaire en exil : kurde, hmong, diola, berbère, arménien.

Les regroupements associatifs, politiques, sportifs ou confessionnels mis en place par les rescapés arméniens en France, dont certains existent depuis l'entre-deux-guerres, continuent d'accorder une importance à l'apprentissage, la connaissance, la pratique et la transmission de leur langue : **l'arménien occidental**. Cette langue est ce qui leur reste d'« un pays qui n'existe plus, la Turquie de l'est »³¹. L'arménien occidental constitue un support de mémoire, un signe d'appartenance à un groupe singulier et une richesse culturelle.

Alors que « Les Français ont longtemps répété aux immigrés italiens et espagnols : *ne perturbez pas l'apprentissage du français par l'apprentissage de votre langue* »³², un changement des représentations s'engage chez certains locuteurs, acteurs associatifs, dans certaines structures du territoire rhônalpin. Depuis plusieurs années, plusieurs interlocuteurs ont signalé que l'« on assiste à un retour identitaire des descendants de migrants »³³. **Dans cette recherche de ses racines, la langue est un élément important car « la langue est un héritage de l'immigration »**³⁴. Son rôle dépasse toutefois la dimension d'une meilleure connaissance de ses origines. : « Revitaliser les langues maternelles relève d'un enjeu quasi thérapeutique »³⁵.

Un franco-vietnamien ayant grandi avec ses parents dans un camp de réfugiés thaïlandais et arrivé en France dans les années 1980 affirmait, pour sa part, avoir choisi de parler à ses enfants la langue qu'il a apprise à l'école : le thaïlandais. Il considère le thaïlandais comme sa langue d'immigration principale. Sa femme parle aux enfants en vietnamien. Pour ce locuteur, c'est une richesse que de donner à des enfants la possibilité de maîtriser plusieurs langues dès le plus jeune âge.

Un immigré sénégalais de Casamance, quant à lui, considère que sa langue principale d'immigration en France est le wolof et non pas le diola. Bien que sa langue maternelle et celle de sa femme est le diola, il parle wolof avec sa femme et presque toujours en français avec ses enfants, occasionnellement wolof. La langue wolof est parlée par la quasi-totalité des immigrés sénégalais en France. Le wolof lui permet une meilleure insertion dans la communauté immigrée sénégalaise en Rhône-Alpes. Cette langue peut être qualifiée de véhiculaire. Or, comme le souligne Jacques Barou, « **les langues véhiculaires progressent en audience dans plusieurs de ces pays et mettent en danger la survie des langues vernaculaires** »³⁶.

6. Contextes d'expression

Un usage principalement familial et communautaire

³¹ Entretien avec Katia Boudoyan, directrice de la Maison de la culture arménienne et du Centre national de la mémoire arménienne à Décines-Charpieu (Rhône), avril 2013.

³² Entretien avec Nassreddine Hassani, adjoint à la Culture de la ville de Vaulx-en-Velin.

³³ Entretien avec Boualam Azzaoum.

³⁴ Ibid.

³⁵ Ibid.

³⁶ On désigne par langue vernaculaire une langue maternelle parlée par une communauté culturelle. Une langue véhiculaire est une langue utilisée pour la communication entre différentes communautés culturelles. Pour autant, une langue véhiculaire est très souvent une langue maternelle parlée par une communauté culturelle.

De la même manière que l'apprentissage de la langue s'effectue essentiellement grâce à la famille, l'usage des langues de l'immigration est avant tout privé, essentiellement familial (77%) et communautaire (60%) mais aussi, dans une moindre mesure, religieux (9%).

Un usage également professionnel des langues

Pour autant, la langue a aussi un usage « rentable » : **quasiment un quart (24%) des locuteurs disent utiliser également leur langue d'immigration principale pour des raisons professionnelles.** Ce phénomène concerne un très large panel de langues : albanais, amharique, anglais, arabe, arménien, bulgare, cantonais, espagnol, géorgien, italien, japonais, lingala, malgache, néerlandais, polonais, portugais, roumain, rromani, russe, turc, vietnamien, wolof.

Une pratique essentiellement dans l'espace domestique

De plus, les locuteurs interrogés affirment pratiquer la langue essentiellement dans des lieux privés. Avec deux tiers des locuteurs qui affirment pratiquer la langue à la maison, l'espace domestique est le principal lieu où se pratiquent les langues de l'immigration.

De nouveaux usages qui permettent l'irruption des langues dans l'espace public

Certains commerces étrangers (bars, alimentations), certaines rues ou places publiques propices à des regroupements de migrants (la rue Très-Cloître à Grenoble, la place du Pont à Lyon) certains parcs (quelques enclaves dans le Parc urbain de Miribel-Jonage) sont depuis plusieurs décennies des lieux d'expression publique emblématiques pour les langues de l'immigration. Pour autant, **la place des langues étrangères dans l'espace public a changé et il est de plus en plus fréquent d'entendre parler d'autres langues que le français:** un étudiant chinois au téléphone avec un compatriote sur une place publique, deux « chibanias » qui parlent arabe ou berbère dans un bus. Ces manifestations de discussions personnelles sont des excroissances des communications privées sur l'espace public. Elles sont là pour nous rappeler, comme le montre le questionnaire, que l'usage des langues de l'immigration avec les cercles familiaux et amicaux se trouve éclaté dans l'espace régional. Certains espaces publics (places), semi-publics (bus, commerces, stations de métro, locaux associatifs) sont des lieux de rencontre, de sociabilités et donc d'expression et de transmission des pratiques linguistiques.

⇒ *Voir annexes 19 et 20 sur les cadres et les lieux d'expression*

7. Une pratique renforcée par les outils de communication modernes

En moins de vingt ans, des changements importants se sont opérés dans le domaine des télécommunications. La démocratisation des lignes téléphoniques fixes, puis des téléphones portables, la baisse des coûts de communication et l'arrivée de l'Internet dans de très nombreux foyers d'origine des émigrés, ont participé à la transformation des pratiques sociolinguistiques. Une démocratisation de ces outils de communication s'est donc opérée. Elle participe aujourd'hui au maintien d'une pratique régulière des langues de l'immigration en région.

Le téléphone, outil privilégié pour communiquer avec le pays

Selon les locuteurs interrogés, l'usage des langues d'immigration par téléphone est très répandu. Les trois quarts des personnes interrogées utilisent le téléphone pour communiquer dans leur langue d'immigration. Ils sont seulement 9% à affirmer ne pas utiliser leur langue d'origine au téléphone.

Le développement exponentiel d'Internet pour communiquer et maintenir un lien

Les locuteurs ayant répondu au questionnaire en ligne sont relativement familiarisés avec Internet. 62% des locuteurs interrogés déclarent avoir un usage actif de leur langue d'immigration avec Internet, dont les services proposés dans cette question sont : courriel, réseaux sociaux, blogs, discussion instantanée (chat), téléphonie/visiophonie. La pratique de la langue principale d'immigration sur internet reste largement écrite et destinée à communiquer entre amis ou avec la famille.

La pratique écrite s'effectue au travers des courriers électroniques (86%) et dans une moindre mesure des réseaux sociaux (65%). La part de locuteurs qui poste des contributions ou des commentaires sur des blogs reste marginale (27% des utilisateurs actifs d'internet). Ces nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) redynamisent l'usage des langues tout en les transformant inévitablement. Comme le note Jacques Barou, « tout le monde n'a pas de clavier en alphabet arabe ou arménien pour écrire des mails ou chatter sur les forums. Le passage par un alphabet différent contribue à changer la langue ».

Outil dédié dans un premier temps aux pratiques écrites, Internet est devenu en outre un outil de communication orale, se substituant ainsi au téléphone. De multiples applications proposent des services gratuits de téléphonie et de visiophonie (62% des utilisateurs d'Internet affirment y avoir eu recours, soit 38% de l'ensemble des locuteurs qui ont répondu au questionnaire). **Internet représente un médium essentiel à l'entretien de la pratique orale des langues de l'immigration. C'est aussi un outil désormais largement utilisé pour des usages passifs de la langue. Il remplace le satellite** dans la diffusion de radios et chaînes de télévisions du pays, tout en proposant en plus des journaux, des webradios et des webTV du monde entier.

8. Représentations de la place donnée aux langues de l'immigration

Un manque de représentation des langues

Le déficit d'image et de visibilité des langues de l'immigration reste un sentiment largement partagé. C'est presque la moitié (46%) des locuteurs qui considère que leur langue d'immigration est insuffisamment représentée en région contre un peu plus d'un quart (27%) qui estime que leur langue d'origine est bien ou très bien représentée en France³⁷. Derrière cette tendance générale, cette représentativité est non seulement inégale entre les langues, mais elle est aussi perçue différemment en fonction de la langue parlée par le locuteur. Des locuteurs anglophones se trouvent en effet satisfaits de la place de leur langue mais considèrent qu'il faudrait en faire autant pour d'autres langues. Il en est de même pour les locuteurs hispanophones, italophones et germanophones, dont les langues sont pourtant enseignées au sein de l'Éducation nationale. Cependant, la tendance chez ceux-ci est celle d'un enthousiasme relatif. La régression de ces langues est une crainte. Chez les locuteurs germanophones, se manifeste le sentiment d'une perte de vitesse de leur langue dans la société française. De plus, avec la crise économique, le désengagement des

³⁷

Un peu plus d'un quart des locuteurs restants (27%) ne s'est pas prononcé sur la question.

États espagnol, italien, portugais à l'étranger est engagé. Les instituts culturels de ces pays et les cours de langues qu'ils dispensent sont menacés. Cela inquiète certains locuteurs quant à la transmission et au maintien de ces langues et de ces cultures sur l'ensemble de la région.

Des locuteurs de langues comme l'arabe, l'arménien occidental, l'albanais ou le berbère partagent un sentiment général de fort attachement à leur langue d'immigration. Les statuts de ces langues sont extrêmement différents. **Ces locuteurs mettent en avant le manque de représentativité, l'invisibilité de leur langue (mais aussi de leur culture) dans la société française.**

Une volonté de reconnaissance et d'affichage de sa langue

La place des langues de l'immigration, pour une majorité des locuteurs qui a fait la démarche de remplir le questionnaire doit dépasser la sphère privée. Ils sont seulement 10% des locuteurs à considérer que leur langue d'immigration n'a pas à être visible dans la société française³⁸ alors que plus de la moitié (52%) sont favorables à une meilleure visibilité des langues de l'immigration dans la société française. Il existe une aspiration chez la plupart des locuteurs à ce que leurs langues soient entendues, vues³⁹, reconnues par la population environnante, en premier lieu la ville, l'agglomération où ils vivent. Par un tel souhait, **les locuteurs manifestent largement leur désir d'une prise en considération de leurs langues de l'immigration comme des langues de France, comme un patrimoine linguistique national.**

Des perceptions diverses des langues de l'immigration des locuteurs : entre honte et fierté

Les entretiens ont fait apparaître que toutes les langues ne disposent pas d'une reconnaissance égale. D'une manière générale, le rapport de la société française à l'altérité demande à être questionné. Le sentiment de « xénoglossophobie »⁴⁰ reste encore important, au sein de la république et concerne certaines langues plus que d'autres.

Quelques locuteurs se sont exprimés sur les représentations négatives que la société environnante pose sur des langues d'immigration : Des immigrés choisissent quelquefois de s'autocensurer et limiter leurs utilisations de leur langue d'immigration dans les lieux publics, au travail. D'autres fois, ils sont tenus de s'exprimer uniquement en français pour les conversations entre collègues sur leur lieu de travail. Les raisons de ce phénomène peuvent être géopolitiques. La crainte de l'islam et par extension du monde arabe et des arabophones est largement véhiculée dans les médias. De plus, **des préjugés sont aussi une manifestation d'un ethnocentrisme inconscient largement partagé au sein de la société française : moins la langue est familière, moins nous la comprenons, moins elle ressemble à « la nôtre », plus elle inspire des craintes, plus elle est nourrie de représentations négatives et plus elle est propice au rejet.** Plusieurs locuteurs arabophones et personnes ressources sont revenus sur le rapport encore conflictuel de la société française contemporaine vis-à-vis de la langue arabe. Le président d'Amal constate, qu'aujourd'hui encore, « valoriser la langue arabe, c'est toucher à un tabou »⁴¹.

³⁸ Plus d'un tiers des locuteurs (37%) ne s'est pas prononcé sur cette question.

³⁹ Des écrans dans le tramway de Lyon diffusent des annonces de bienvenue sur son réseau en cinq langues : anglais, allemand, espagnol, italien et chinois.

⁴⁰ Ce terme et ce phénomène, mis en avant notamment par Bernard Cerquiglini rendent compte du sentiment de rejet, d'agressivité, de peur que manifestent certaines personnes face à des langues qu'elles ne comprennent pas, qui ne leur sont pas familières.

⁴¹ Entretien avec Kamel Kadded, président de l'association culturelle de coopération franco-maghrébine Amal (Grenoble), avril 2013.

Avec un nombre de locuteurs quotidiens en métropole estimé à « plus de trois millions de personnes »⁴², la langue arabe est la deuxième langue la plus parlée en France. Il n'y a pourtant que 8000 élèves en France qui choisissent d'apprendre l'arabe à l'école⁴³. Pour Bruno Levallois, inspecteur général de l'Éducation nationale pour la langue arabe, « les chefs d'établissements sont frileux » : « ils dissuadent des élèves de suivre ce cours. Les parents peuvent demander l'ouverture d'une classe d'arabe mais les collèges peuvent refuser »⁴⁴. En France, pourtant enseigné au Collège de France depuis 1530, l'arabe est une langue « sacrifiée »⁴⁵ au profit du secteur associatif, relayée alors à un traitement essentiellement communautaire.

Les entretiens individuels ont également permis de questionner le rapport que chacun des locuteurs entretient avec ses langues de l'immigration. On observe aussi bien des sentiments de fierté chez certains locuteurs que de honte chez d'autres à parler sa langue d'immigration. Pour certains, la revendication de ses origines est en effet une fierté. Cela passe notamment par la maîtrise de sa langue et de sa pratique dans l'espace public. A l'inverse, parler sa langue d'origine est perçu pour certains comme un obstacle à l'intégration dans la société française, provoquant alors un impact sur la pratique qui va alors être extrêmement confinée. Des lectures multilingues, comme celles qui sont mises en place dans les bibliothèques de Vaulx-en-Velin aident à la prise de conscience. Elles décomplexent tout le monde sur l'apprentissage des langues. Elles permettent de dépasser le sentiment de honte chez certains locuteurs de parler couramment une autre langue que le français.

9. Situation des principales langues de référence en Rhône-Alpes

L'espagnol, l'italien, le portugais : des langues latines en partie préservées

Certaines langues de l'immigration choisies dans notre corpus de langues de référence, comme l'espagnol, l'italien voire même le portugais, disposent de ressources disponibles⁴⁶ et d'une reconnaissance sur le territoire rhônalpin. Elles relèvent de vagues migratoires européennes anciennes et aujourd'hui quasiment arrêtées⁴⁷. Ces locuteurs ont accès en région à la langue et la culture nationales du pays d'origine. Ils disposent depuis longtemps de structures associatives reconnues par les collectivités locales. Ces trois langues bénéficient également d'un soutien des États d'origine (à travers des instituts culturels notamment), d'un apprentissage des langues italienne et espagnole pour tous à l'école. Ces trois langues latines sont progressivement devenues non plus des langues de l'immigration, mais des langues vivantes constitutives de l'identité européenne. Avec ces trois pays et leur langue officielle qui partagent l'héritage latin, la prise de conscience d'une certaine proximité culturelle s'est opérée dans les mentalités françaises, même si la langue portugaise ne bénéficie pas pour autant de la même audience au sein de

⁴² Langue et cité n°15 : L'arabe en France, DGLFLF/ Ministère de la Culture, octobre 2009, p.1.

⁴³ Chiffre donné par Bruno Levallois, inspecteur général de l'Éducation nationale pour la langue arabe.

⁴⁴ Bruno Levallois, intervention à la journée d'étude organisée par la DGLFLF à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (Paris) « Migrer d'une langue à l'autre », septembre 2013.

⁴⁵ Emmanuelle Talon, « L'arabe, une langue "de France" sacrifiée », *Le Monde Diplomatique*, octobre 2012.

⁴⁶ Au même titre que l'Italie qui dispose de six Instituts culturels italiens en France dont deux en Rhône-Alpes, le rapport *Apprendre les langues, apprendre le monde* présidé par Suzy Halimi et remis au Ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et de la vie associative en 2012 souligne que « de nombreux pays défendent leur langue dans le monde à travers l'ouverture de centres culturels à l'étranger tels que les instituts Confucius, Goethe, Camões ou Cervantes » (p.20).

⁴⁷ La crise économique actuelle qui touche de manière particulièrement forte ces trois pays pousse de nouvelles générations d'Espagnols, d'Italiens, de Portugais à émigrer.

l'Éducation nationale. Cependant, comme le souligne un ancien chargé de mission du FAS⁴⁸ : « ce qu'il faut se dire aussi c'est que **les Portugais ont bénéficié de l'injonction de la société française à l'intégration. Ils ont profité de la présence des Maghrébins. S'il n'y avait pas les Maghrébins, les Portugais se ramassaient le racisme, se ramassaient tout.** Et du fait de l'arrivée des Maghrébins, l'injonction s'est plutôt faite sur cette communauté, enfin sur ces pays d'origine du Maghreb »⁴⁹.

La stigmatisation culturelle est transmise au dernier arrivé

Elle a longtemps incombe aux italiens, immigration largement majoritaire du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle en région⁵⁰. La figure de l'italien, qui a longtemps cristallisé les réactions xénophobes est aujourd'hui célébrée dans les collectivités territoriales et les musées de la région⁵¹. Sur le territoire, cette stigmatisation s'est déplacée successivement vers les immigrations plus récentes : les Espagnols, les Portugais, puis les algériens, marocains, tunisiens et également les turcs. Enfin, aujourd'hui, bien qu'ils soient peu nombreux en France⁵² et en Rhône-Alpes (environ 2000), ce sont des immigrés européens de la minorité culturelle rom⁵³ qui sont la cible des préjugés, leurs « modes de vie extrêmement différents des nôtres »⁵⁴ étant mis en avant pour avancer l'idée d'une intégration impossible.

L'arabe, le turc, le berbère : trois langues malmenées

Nous sommes amenés à attirer l'attention sur la situation particulière de certaines langues, comme l'arabe, mais aussi le turc ainsi que le berbère. Bien qu'elles représentent les langues d'immigration les plus pratiquées en région, elles pâtissent des mêmes préjugés dont sont victimes leurs locuteurs. Les institutions publiques laissent peu de place à leur reconnaissance et l'offre d'enseignement dans le système éducatif français est très faible en dépit du nombre de locuteurs. Ces dernières décennies, nous avons assisté la fermeture de plusieurs classes d'arabe et à la réduction du nombre de CAPES et d'agrégations, délaissant l'apprentissage et l'attention accordée à la langue arabe aux politiques d'intégration des immigrés et aux mouvements communautaires (associations et mosquées). Au même titre que **la langue arabe, le turc et le berbère sont parmi les langues les plus parlées quotidiennement dans l'hexagone comme en Rhône-Alpes** mais leur pratique et leur visibilité restent du domaine de l'informel. Le berbère, langue minoritaire d'Afrique du Nord, est parlée par près de deux millions de locuteurs en France⁵⁵. Pour autant, sa transmission est familiale. **Le berbère est une épreuve facultative au baccalauréat⁵⁶ depuis 1995 mais son enseignement est**

⁴⁸ Dans les années 1990, le FAS a financé des actions d'apprentissage de la langue et de la culture d'origine organisées par des associations communautaires dans le cadre des politiques d'intégration des immigrés.

⁴⁹ Entretien avec Philippe Delpy, mai 2013.

⁵⁰ Au XIX^e siècle et début du XX^e siècle, beaucoup d'immigrés italiens de Rhône-Alpes étaient commerçants dans les villes ou ouvriers dans les chantiers, les usines et dans les travaux agricoles et bûcherons-charbonniers dans les forêts.

⁵¹ Le Musée dauphinois a réalisé les expositions « Corato-Grenoble » (1988) et « un air d'Italie » (2012), la Savoie a commémoré son italienité en 2010 en commémorant les 150 ans du rattachement de la Savoie à la France, les Archives Municipales de Lyon préparent une exposition sur l'immigration italienne à Lyon pour 2014.

⁵² Le nombre d'immigrés roms en France originaires des différents pays des Balkans est inférieur à 20 000 personnes. On peut estimer que leur nombre en Rhône-Alpes est autour de 2000.

⁵³ Beaucoup de Roms des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) installés en Rhône-Alpes parlent encore couramment leur « langue nationale » (le rromani) et en plus de la langue de leur pays de citoyenneté (comme le roumain, le bulgare, le serbo-croate/BCSM...)

⁵⁴ Cf. *Le Monde* (avec AFP et Reuters), « Roms : le gouvernement défend Valls, Bruxelles menace Paris », 25 septembre 2013

⁵⁵ Salem Chaker, « Le berbère/tamazight en France », in *Langues et Cité n°23 : Le Berbère*, août 2013, p.2.

⁵⁶ Le berbère (Chleuh, Kabyle ou Rifain) a rejoint la liste des langues vivantes rares faisant l'objet d'épreuves facultatives écrites au baccalauréat. Les autres langues sont : l'albanais, l'amharique, l'arménien, le bambara, le bulgare, le cambodgien, le coréen, le croate, le finnois, le haoussa, le hindi, le hongrois, l'indonésien-malaysien, le laotien, le lituanien, le macédonien, le malgache, le

effectué uniquement par les associations culturelles berbères. La langue turque s'ancre en région, où, du fait de l'intérêt des locuteurs pour la transmission de la langue maternelle, on observe l'ouverture de classes d'ELCO dans les villes moyennes et des territoires reculés de Rhône-Alpes. **Les turcs sont aujourd'hui la deuxième nationalité étrangère la plus représentée de la région Rhône-Alpes⁵⁷.** L'apprentissage du turc s'organise essentiellement hors du modèle éducatif français, au sein de la famille par la transmission intergénérationnelle⁵⁸ mais aussi par les ELCO, avec des professeurs turcs rémunérés par le Consulat de Turquie. Ainsi, à Modane, ville de 3500 habitants en Maurienne (Savoie) où vivent environ 70 familles turques, une professeure également élue municipale signale : « Une trentaine d'élèves suivent les cours de turc [d'ELCO] en primaire. Le professeur intervient aussi au collège avec une vingtaine d'élèves. Il n'y a eu aucune demande particulière des associations turques »⁵⁹.

Un cas particulier, l'arménien occidental

L'arménien occidental est, depuis 1999, « langue de France »⁶⁰. Il possède quelques différences avec l'arménien oriental, l'autre forme dialectale héritée de l'arménien classique, qui a cessé d'unifier les Arméniens au XIX^e siècle. Aujourd'hui, tous les immigrés arméniens rescapés du génocide de 1915 sont morts. Le fort attachement à la communauté s'est transmis aux générations suivantes. L'existence de nombreuses associations arméniennes en région dédiées à l'expression et la transmission de leur culture en exil constitue un cadre pour un apprentissage rigoureux⁶¹ de la langue, en vue notamment de la préparation au baccalauréat de l'épreuve facultative d'arménien (occidental et oriental). Il existe également à Lyon, depuis 1988, une école arménienne privée sous contrat avec l'Éducation nationale⁶², l'école Markarian-Papazian (maternelle et primaire) : elle consacre une heure par jour à l'apprentissage de l'arménien occidental et de la culture arménienne. Le financement de la structure est assuré par les parents, la collectivité locale d'accueil (la Ville de Lyon) et surtout par des mécènes privés issus de la communauté: la fondation Gulbenkian, la fondation Léa et Napoléon Bullukian, la Paroisse de l'Eglise Apostolique Arménienne de Lyon et de ses Environs (PEAALE) et quelques particuliers et entreprises. Plusieurs associations arméniennes ont su interpeller les élus ou des représentants des collectivités territoriales et de l'État sur le sort de leur peuple. Longtemps, il s'est agi d'une revendication politique tournée surtout autour de la reconnaissance du génocide arménien de 1915 par l'État français et l'Europe. On estime à environ 400 000 le nombre de français originaires d'Arménie⁶³. A Valence, 10% de la population revendique avec fierté une origine arménienne. Les actuels enfants de la diaspora ont, pour certains, trouvé dans la langue un symbole identitaire. Malgré ce dynamisme, le soutien en direction de l'arménien occidental est davantage porté par la communauté que par les collectivités. **Cette langue reste dans une position fragile en France,**

norvégien, le persan, le peul, le roumain, le serbe, le slovaque, le slovène, le suédois, le swahili, le tamoul, le tchèque, le turc, le vietnamien. Cf. <http://www.education.gouv.fr/bo/2003/30/MENE0301542N.htm>

⁵⁷ En 2010, selon l'INSEE (« Population selon la nationalité au 1er janvier 2010 », RP2010 exploitation principale), 38 682 turcs étaient installés en Rhône-Alpes et 221 243 en France.

⁵⁸ Voir Annexe 5 : « Pratique et transmission des principales langues de l'immigration en France en 1999 ».

⁵⁹ Entretien avec Géraldine Botte, professeure des écoles en classe d'accueil et adjointe au maire de Modane, avril 2013.

⁶⁰ En 1999, le rapport Cerquiglini pour la DGLFLF a reconnu l'arménien occidental comme « langue de France », patrimoine linguistique de France métropolitaine.

⁶¹ A Décines, Grenoble, Saint Maurice-de-Beynost, Valence et Vienne, les sections de l'association *La Croix bleue des Arméniens de France* proposent des cours d'arménien occidental, tout comme la Maison de la Culture arménienne de Décines (rue du 24 avril), la Maison de la culture arménienne de la Loire ou l'école Markarian-Papazian (rue d'Arménie à Lyon). Ces cours sont essentiellement en direction des jeunes, de la maternelle au baccalauréat, en vue de la préparation de l'épreuve 1, 2 ou 3. Elle peut se passer en tant qu'épreuve obligatoire ou épreuve facultative : <http://www.education.gouv.fr/bo/2003/30/MENE0301542N.htm>

⁶² Dans les écoles privées sous contrat, les enseignants sont rémunérés par l'Éducation nationale.

⁶³ Langues et cité n°11, l'arménien en France, DGLFLF/ Ministère de la Culture et de la communication, février 2008, p.1

« en tension perpétuelle entre déclin et volontarisme linguistique »⁶⁴. Par ailleurs, son existence internationale se trouve aujourd’hui menacée au Moyen-Orient – considéré comme « le conservatoire de l’arménien occidental »⁶⁵ : en effet la guerre en Syrie (depuis 2011) est un frein à l’expression culturelle et pousse aussi cette minorité protégée de Syrie à fuir leur pays, provocant par cette occasion un délitement des pratiques communautaires culturelles, artistiques et linguistiques.

⁶⁴ Anaïd Donabedian, « L’arménien moderne : questions de norme », in *Langues et cité n°11 : l’arménien en France*, Paris, DGLFLF/Ministère de la Culture, février 2008, p.3

⁶⁵ Anaïd Donabedian, « L’arménien occidental, destin d’une langue de diaspora », in *Langues et cité n°11 : l’arménien en France*, Paris, DGLFLF/ Ministère de la Culture, février 2008, p.2

PARTIE 4 : ÉTAT DES LIEUX DES ACTIONS DE VALORISATION

1 Base de données, questionnaire, entretiens, enquête auprès des collectivités et de l'État

Afin de dresser un bilan des actions qui assurent la promotion des langues de l'immigration en région, la collecte d'informations a été réalisée à travers quatre dispositifs : une base de contacts des structures qui portent ces actions, une enquête quantitative par questionnaire sur internet, des entretiens auprès de personnes « ressources », acteurs stratégiques clés de la diversité culturelle et linguistique en région, ainsi qu'une enquête qualitative auprès des collectivités territoriales et de l'État décentralisé en région. L'ensemble de cette démarche nous a permis de recenser 140 actions de valorisation et de transmission.

La base de données

Issue de la fusion des listes de contacts du CMTA, du CCO et du réseau Traces, la base de données regroupe des structures qui portent des actions de valorisation. Cette base a fait l'objet d'une harmonisation territoriale sur la base des « territoires de référence » dégagés par les spécificités des migrations régionales. Au total, ce sont 580 contacts appartenant à des institutions, des associations, des structures culturelles qui ont pu être répertoriés : notamment des musées, bibliothèques, radios associatives, institutions de production et de diffusion artistique, centres sociaux, équipements de proximité, associations d'éducation populaires, services culturels, associatifs et sociaux de collectivités territoriales ou de l'État. Le questionnaire en ligne « actions culturelles » a été diffusé auprès de ces personnes, auxquelles il a été demandé de transmettre l'information dans leurs réseaux.

Le questionnaire « actions culturelles »

Le questionnaire en ligne est composé de 36 questions. Il a été consulté 328 fois. Après élimination des réponses inexploitables⁶⁶, l'analyse statistique a porté sur 48 réponses. **Les questions portent sur 5 thématiques :**

- **Description de l'action** : personne référente, nature de l'action, rayonnement, repères chronologiques ;
- **Langues parlées au cours de l'action** : langue(s) privilégiée(s) par les organisateurs, langue(s) entendue(s) au cours de l'action, rapport au plurilinguisme
- **Organisation et public** : structure organisatrice, lieu(x) de déroulement, caractéristiques quantitatives et qualitatives des publics ;
- **Économie de l'action** : budget global, partenaires financiers, institutionnels et associatifs, rémunération des exécutants ;
- **Bilan de l'action** : évolutions récentes, perspectives, revendications

⁶⁶ Certaines réponses, trop incomplètes ou hors sujet n'ont pas été retenues pour l'analyse statistique.

Compte tenu du caractère statistiquement non représentatif du panel d'actions recensées à travers le questionnaire, nous tenons à insister sur le fait que **les résultats présentés ci-dessous sont à considérer comme une esquisse, et non comme un portrait exhaustif ou achevé de l'action culturelle régionale**. Outre la connaissance synthétique des actions renseignées, les résultats apportent également des éléments sur les moyens mis à disposition par les pouvoirs publics à ces projets.

L'enquête qualitative complémentaire auprès de l'État, des collectivités publiques et d'acteurs culturels impliqués dans la mise en œuvre des actions

La recherche d'informations menée tout au long de l'étude auprès des collectivités territoriales et de l'État décentralisé en région permet de renseigner sur la place accordée par la puissance publique à la promotion de la diversité linguistique dans ces territoires.

Au total, outre les informations obtenues sur les dossiers subventionnés par les services de la Région Rhône-Alpes et les cours ELCO recensés par les différentes académies de l'Éducation nationale, ce sont les services culturels, vie associative et/ou politique de la ville des 8 préfectures de département qui ont été contactés, ainsi que des collectivités suivantes : ville d'Annemasse, ville d'Oyonnax, ville de Bourgoin-Jallieu, canton de Modane, Grand Saint-Étienne, Grenoble Métropole et Valence Agglo Sud Rhône-Alpes. Nous avons pu constater **l'hétérogénéité des services qui soutiennent la diversité culturelle et linguistique d'une collectivité à l'autre, mais aussi le peu de connaissance qu'ont les collectivités des actions menées**. De plus, les délais de réponse, variables de quelques jours à quelques mois selon le service contacté, confirment **la difficulté de certaines collectivités à identifier les initiatives et envisager le thème de l'étude sous l'angle des politiques publiques**.

Plusieurs entretiens ont été réalisés avec des acteurs-ressources. Ils permettent d'approfondir les informations sur les actions menées par les personnes déjà engagées dans la promotion des langues de l'immigration en région et l'implication des différents acteurs publics dans le repérage et le soutien envers ces actions. Ce panel d'acteurs regroupe 11 personnes aux profils très diversifiés et aux échelles d'action allant du territoire communal à l'action sur le plan national : acteurs culturels et institutionnels (directeur de service culturel, bibliothécaire chargée de l'action culturelle, responsable de radio associative, directrice de médiathèque, directeur de compagnie artistique...), financeurs (délégué du préfet, conseiller à l'action culturelle à la DRAC, directeur général adjoint des services du Conseil Régional, responsable et chargé de mission à la DGLFLF, élu adjoint à la culture d'une commune, conseiller général, chef de la mission de coopération culturelle de la Ville de Lyon).

« Mais comment inscrire la reconnaissance des langues dans une politique d'intégration ? C'est tout le paradoxe entre quelque chose de culturel, important, que sont les langues et la politique de la France qui est l'intégration de l'individu⁶⁷ !»

Les entretiens avec les financeurs laissent transparaître l'évolution de la position des politiques publiques relatives aux langues de l'immigration au cours de ces quinze dernières années. Initialement, les langues de l'immigration ont été prises en compte indirectement dans le cadre des politiques de cohésion sociale et d'intégration des populations immigrées. Au cours des années 1990, grâce au FAS⁶⁸ et à la politique de la ville, certaines langues ont bénéficié d'un soutien pour leur transmission par la mise en place de cours

⁶⁷ Entretien avec Philippe Delpy, ancien chargé de mission FAS, délégué du préfet du Rhône, mai 2013.

⁶⁸ Fonds d'Action Sociale

d'apprentissage. Dans les projets mémoriels des années 1990-2000, les langues sont présentes mais ne sont qu'un segment de ces démarches culturelles.

A partir des années 2000, sous l'influence des textes internationaux, de l'Europe et de l'évolution de la société, une nouvelle approche, fondée sur l'entrée plus large de la « diversité culturelle » ou encore de la lutte contre les discriminations, apparaît progressivement dans la grille de lecture des politiques publiques. « Cette ouverture permet d'élargir les cercles et pose la question de l'immigration dans un cadre plus général qui est celui de la valorisation de l'ensemble de la diversité⁶⁹. » La prise en compte par la Délégation générale à la langue de France de six langues de France issues des immigrations est alors un acte, dans ce contexte, « pour marquer la reconnaissance par l'État de la diversité linguistique de notre pays »⁷⁰.

Tout comme les langues régionales, les langues de l'immigration peinent à obtenir une reconnaissance officielle comme fait culturel et patrimoine immatériel national. **Les textes de lois et les politiques publiques laissent peu de place pour rendre visible, soutenir et valoriser de manière explicite la plupart des langues parlées par les différentes communautés linguistiques nationales.** Les revendications linguistiques sont régulièrement jugées irrecevables en raison de l'article 2 de la Constitution de la V^e République⁷¹ qui promeut l'idée d'une communauté nationale soudée par une langue commune, le français. C'est ainsi que plusieurs textes européens et internationaux – tel que la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires – ne sont toujours pas ratifiés par la France⁷².

Au niveau local, l'ambiguïté envers les communautés reste de mise. Les collectivités et en particulier les communes, oscillent entre un soutien pragmatique assez courant, à travers la mise à disposition de moyens et des subventions octroyées aux associations communautaires de proximité et la méfiance envers le fait communautaire et de supposées logiques de repli identitaire. Les actions de valorisation que nous avons recensées évoluent à l'intérieur de ce cadre global et les porteurs de ces projets développent des stratégies partenariales et des stratégies de « contournement » pour accéder aux financements publics. Les implications de bénévoles et les initiatives solidaires (cotisations, dons) apportent les ressources complémentaires nécessaires à la réalisation des initiatives.

2. Typologie employée et limites de l'échantillon

Il nous a paru nécessaire de distinguer les actions recensées en fonction de leurs objectifs, de la nature de leur projet et d'apporter des précisions sur les formes qu'elles prennent :

- **Les actions de valorisation** mettent en valeur une ou plusieurs langues de l'immigration et, en touchant un large public, contribuent à les rendre visibles au sein de l'espace public. **Une distinction est apportée entre des actions qualifiées de « directe » et d'indirectes**. Une action de valorisation est dite « directe » lorsqu'elle a pour objet principal la valorisation de la langue auprès d'un public large et diversifié. Une action de valorisation sera dite « indirecte » lorsqu'une ou plusieurs langues de l'immigration sont présentes dans l'action mais que la mise en valeur de la langue n'est pas l'enjeu principal de l'initiative. Un forum des langues ou un ouvrage bilingue qui évoque des parcours d'immigration dans cette optique est considéré

⁶⁹ Entretien avec Marc Villarubias, chef de la mission de coopération culturelle de la Ville de Lyon, juin 2013.

⁷⁰ <http://www.dglf.culture.gouv.fr/>

⁷¹ Depuis 1992, une modification de l'article 2 de la Constitution de la V^e République française stipule que : « La langue de la République est le français ».

⁷² Voir à ce sujet le rapport « Le corpus juridique des langues de France » réalisé en avril 2005 par Violaine Eysseric pour la DGLFLF.

comme une action de valorisation directe. Un cours de calligraphie arabe ou chinoise en MJC, une journée culturelle grand public organisée par une association communautaire renvoient quant à eux à une valorisation indirecte. Soixante-et-une actions ont été recensées.

- **Les actions de transmission** sont à l'interface entre les pratiques communautaires de transmission de la langue de l'immigration et l'ouverture de ces pratiques au grand public. Les formats les plus fréquents en sont le cours de langue ouvert à tous et le rassemblement communautaire. Trente-six actions ont été recensées.

- **Les actions de diffusion** touchent essentiellement au rôle des médias dans la diffusion des langues de l'immigration. L'arrivée des NTIC a considérablement modifié les pratiques (notamment la pratique de la langue) et le lien au pays d'origine. En écho à la déterritorialisation des pratiques, les médias déterritorialisés sont particulièrement mobilisés : web, radio... Une action de diffusion typique sera une émission en langue de l'immigration ou bien sur les langues et cultures de l'immigration au sein d'une radio régionale ou locale. Quarante-trois actions ont été recensées.

⇒ *Voir annexe 21 : tableau des actions classées par type*

Ces catégories ne sont pas exclusives dans la mesure où toutes les actions recensées dans ce chapitre ont en commun de valoriser une ou plusieurs langues de l'immigration au sein de l'espace public. La flexibilité des catégories construites pour l'étude trouve d'ailleurs un écho dans la réalité d'un terrain où **la problématique des langues de l'immigration est émergente et n'a pas encore été circonscrite en tant qu'objet en soi**, doté d'une consistance pour les politiques publiques. Il est alors complexe de placer une limite entre ce qui relève de la pratique linguistique et ce qui relève de la transmission ou de la valorisation. Ainsi, pour que des projets culturels coûteux nécessitant une aide publique voient le jour, les actions sont souvent menées au nom de l'intégration et de la cohésion sociale et affirment valoriser la diversité culturelle du territoire, alors qu'elles contribuent également à valoriser sa diversité linguistique. Lorsque l'usage des langues de l'immigration n'est pas l'objet premier des projets menés (actions de valorisation indirecte), l'identification de pratiques non nécessairement formulées par les acteurs s'avère difficile.

Limites de l'échantillon

Il est important de souligner la non-exhaustivité déjà signalée de l'étude. Autant de nouvelles actions pourraient être ajoutées à cet échantillon : c'est le cas des très nombreuses actions telles que les « ateliers d'expression » menées par les réseaux d'éducation populaire et les équipements de proximité. À travers un contact fréquent et construit avec les populations locales, beaucoup d'associations, de MJC et centres sociaux ont mis en place des ateliers de conte, théâtre, poésie, recettes de cuisine, berceuses... Ainsi, **depuis les années 1980, de nombreuses initiatives en région ont valorisé les cultures d'origine et les langues de l'immigration dans le cadre de projets socio-éducatifs ou culturels à vocation d'intégration et de cohésion sociale**. Le FAS, puis FASILD fut le principal financeur de ces initiatives. Cependant, les décisions politiques de transformations successives du FAS (1958-2001) en FASILD (2001-2006) puis ACSÉ (depuis 2006, désormais rattaché à la DRJSCS) ont impliqué des changements de tutelles. Aujourd'hui, les informations relatives aux actions soutenues par ce biais sont largement inaccessibles.

Les actions d'**échanges internationaux**⁷³ constituent également des occasions privilégiées de pratiques d'immersion culturelle où les langues ne sont pas nécessairement au premier plan mais contribuent de manière importante à la sensibilisation, à la pratique et à la valorisation des langues. Les échanges de jeunes en particulier peuvent constituer des expériences particulièrement favorables au changement des représentations et des préjugés envers certaines populations et langues et participent activement à la mobilité sociale et économique de ces publics dans un espace international élargi.

Enfin nous pouvons aussi mettre en exergue **les actions en région liées à la francophonie** et au français « langue de partage ». Ces actions (Les 10 mots font la fête, Les Caravanes,...) **mobilisent des personnes parlant plusieurs langues de l'immigration** et offrent souvent l'occasion de valorisation de ces langues dans une démarche publique élargie, créatrice et plurilingue.⁷⁴

3. Analyse des actions

Rôle des associations et réseaux mobilisés

La majorité des organisateurs appartient au secteur associatif (80% des actions recensées). Cependant, ces actions fédèrent des partenaires de nature et d'échelles d'actions diversifiées. **La tendance est ainsi à la mixité des partenariats entre les échelles territoriales, ainsi qu'à la coopération entre secteur associatif et institutionnel** : collectivités territoriales, établissements d'enseignement, musées, bibliothèques, institutions culturelles. La nature des associations organisatrices est également diversifiée, et rappelle qu'il est important de considérer ce secteur non comme une entité homogène, mais comme la réunion d'acteurs aux profils variés : associations communautaires, associations de défense des droits des migrants, secteur de l'éducation populaire, associations de création ou de diffusion culturelle... Les équipements culturels et de proximité (médiathèques, musées, radios, structures sociales et d'éducation populaire...) organisent un cinquième des actions. Celles-ci sont généralement davantage orientées vers la promotion du plurilinguisme (cf. paragraphe 4).

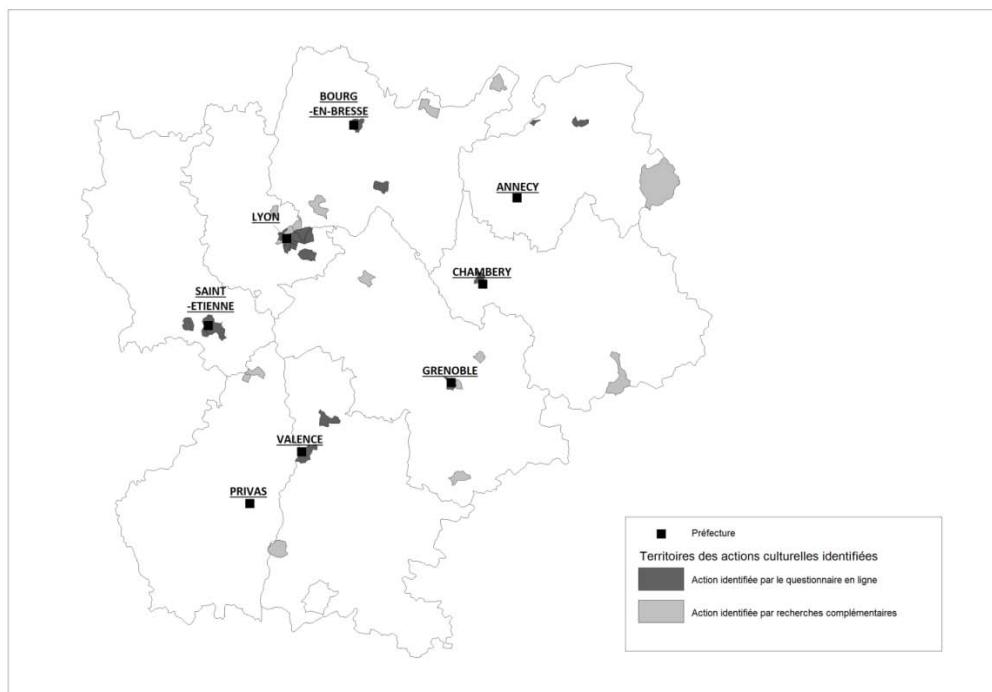
⇒ *Voir Annexe 22 : « Les organisateurs des actions culturelles »*

Les actions organisées relèvent essentiellement de la promotion d'une culture (trois quarts des actions) **ou d'une langue de l'immigration** (deux tiers des actions). Plus de la moitié des actions sont dans une démarche de transmission ou de valorisation de la langue. La plupart des actions documentées ont un rayonnement communal ou intercommunal, et le quart restant a un rayonnement départemental, interdépartemental ou régional. De façon générale, les organisateurs des actions ont su adapter le rayonnement de leur action (couverture médiatique, partenariats impliqués...) au public qu'ils attirent.

⁷³ Entretien avec Nassreddine Hassani, élu à la culture à la ville de Vaulx-en-Velin, mai 2013

⁷⁴ Le festival de court métrage « Un poing c'est court » à Vaulx-en-Velin qui fait concourir des projets issus des pays de la francophonie

Carte de localisation des actions culturelles recensées



Le département du Rhône fait l'objet d'une surreprésentation (60% des actions recensées) au niveau des départements de mise en œuvre des actions. Ce constat s'explique une fois de plus par la surreprésentation du Rhône dans la base de données utilisée pour la diffusion du questionnaire, liée à l'implantation historique du CMTRA et du CCO dans ce département, mais également par l'importance historique de l'immigration sur l'agglomération lyonnaise dans le paysage régional.

⇒ *Voir Annexe 23 : « Département d'implantation des actions recensées par le questionnaire en ligne »*

Multilinguisme et plurilinguisme

L'observatoire européen du plurilinguisme propose une définition pour distinguer plurilinguisme et multilinguisme. Est désigné par plurilinguisme l'usage de plusieurs langues par un même individu alors que le multilinguisme signifie la coexistence de plusieurs langues au sein d'un groupe social. Ainsi, une société plurilingue est composée majoritairement d'individus capables de s'exprimer (ou de comprendre) en plusieurs langues, c'est-à-dire d'individus bilingues ou plurilingues. Une société multilingue, quant à elle, fait référence à la coexistence de plusieurs langues sur un même territoire : Elle peut être majoritairement formée d'individus monolingues imperméables aux autres langues parlés dans cet espace⁷⁵.

Lorsque l'on se place du point de vue des langues parlées au cours des actions, le premier constat est que le multilinguisme est majoritaire : **On parle plus d'une langue dans 83% des actions recensées**. D'autre part, deux cinquièmes des actions sont dans une démarche de plurilinguisme : les participants s'y expriment

⁷⁵ Cf. http://www.observatoireplurilinguisme.eu/index.php?option=com_content&task=view&id=716&Itemid=88888944

en deux langues au moins au cours de leur déroulement. De plus, lorsqu'une institution intervient dans l'organisation de l'action (29% des cas), l'action est toujours multilingue et la démarche est plurilingue. Ce constat s'inscrit en contrepoint d'un discours qui fut longtemps celui de la DRAC, qui tend à « favoriser les projets en langue française, dans une vision républicaine »⁷⁶. Les exemples d'actions répertoriées en région où se mettent en place des partenariats entre associations et institutions donnent à voir une réalité moins sclérosée que ne le laisserait croire le discours républicain monolingue. Ainsi, dans les faits, la tension entre la réalité multilingue des actions organisées et la volonté de favoriser le monolinguisme d'État qui a pu s'exprimer apparaît en partie erronée. Toutefois la reconnaissance officielle et le soutien institutionnel affiché aux démarches de valorisation des autres langues que le français restent timides.

Rapports à l'espace public, répartition homme-femme et entre générations

La majorité des organisateurs affiche une volonté d'augmenter tant l'impact que la visibilité de leurs actions au sein de l'espace public. De plus, sur l'échantillon restreint d'actions documentées, un cinquième des actions est fréquenté par des publics communautaires, le tiers d'entre elles réunissent plusieurs communautés et seules quelques actions ne concernent qu'un public privé restreint (famille, amis). D'autre part, la quasi-totalité des actions est accessible aux hommes comme aux femmes. Près d'un tiers des actions recensées n'apporte pas d'information à ce sujet, une infime partie des actions est fréquentée uniquement par les femmes et aucune n'est fréquentée que par des hommes. Concernant l'âge des publics, la tendance est également à la mixité intergénérationnelle : les différentes tranches d'âges (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées) se mélangent dans la majorité des actions. Seulement un cinquième des actions n'est fréquenté que par des adultes.

Un portage majoritairement associatif et bénévole, des financements modestes et mixtes

Enfin, le portage majoritairement bénévole des actions peut s'interpréter par un fort investissement des organisateurs. Il peut également être vu comme une manifestation supplémentaire d'un caractère « privé » attribué par les bénévoles à ces actions, dont la portée ne saurait s'étendre au domaine public faute de reconnaissance par l'action publique ou de représentations allant dans ce sens au sein des publics. Pourtant, même si les moyens sont globalement faibles, la **mutualisation de moyens avec des associations partenaires est fréquente**. Le quart des actions s'appuie aussi sur les dons pour s'effectuer. De plus, les soutiens publics proposés par les collectivités locales existent : **Plus de la moitié des actions documentées a bénéficié d'une mise à disposition de locaux et de matériel et environ un tiers a été subventionné**.

Pour près de deux tiers de ces actions, le budget est inférieur à 5000€ et pour un tiers d'entre elles, le budget est inférieur à 1000€. Enfin, le quart des actions a un budget compris entre 5000 et 50 000€, et seules trois initiatives coûtent plus de 50 000€.

⇒ *Voir Annexes 24 et 25 : « Montant alloué à la réalisation des actions culturelles » et « Les ressources mobilisées pour réaliser les initiatives »*

Les informations d'ordre financier restent extrêmement subjectives dans la mesure où deux tiers des réponses sur les actions recensées par le questionnaire n'ont pas apporté de renseignement sur l'économie de leurs actions. Parmi les initiatives renseignées, trois quarts des actions sont soutenus par la ville où elles sont implantées. Un quart des actions est soutenu par l'État, les conseils généraux ou par des entreprises

⁷⁶ Intervention de Marina Chauliac lors de la réunion du comité scientifique et du comité de suivi de l'étude LIRA du 18 mars 2013.

privées. Dans les réponses au questionnaire « Actions culturelles », le soutien financier régional ne concerne qu'une seule action.

De plus, la presque totalité des actions (96%) s'effectue en partenariat non financier avec une collectivité territoriale, dont la région Rhône-Alpes. Les établissements d'enseignement sont fréquemment sollicités pour la réalisation des actions. L'État français ne soutient quant à lui qu'une seule des actions recensées et une seule action renseignée est, quant à elle, effectuée en partenariat avec une institution religieuse.

PREMIÈRES CONCLUSIONS

L'état des lieux présenté dans ce rapport constitue un premier jalon vers une meilleure appréhension de l'ancrage et de la vitalité des langues de l'immigration en Rhône-Alpes. Il propose une synthèse des principaux éléments issus des ressources documentaires rassemblées et des résultats des dispositifs de recherche mis en œuvre autour des pratiques sociolinguistiques en région. En résumé, l'immigration est essentiellement urbaine. Les agglomérations de Lyon et Grenoble concentrent à elle seules 40% des immigrés de Rhône-Alpes. Pour autant, l'immigration dans l'espace rural régional, moins importante numériquement, est très ancienne, elle a des spécificités et se poursuit encore aujourd'hui. Du point de vue de la provenance géographique, l'immigration européenne reste majoritaire (43%) mais elle est vieillissante. Elle est désormais talonnée par l'immigration en provenance de l'ensemble du continent africain (39%) qui progresse. Parmi les spécificités régionales, on note notamment une ancienne et importante immigration frontalière en provenance d'Italie, une immigration arménienne surtout le long de la vallée du Rhône et, comme dans tout l'est de la France, une immigration turque contemporaine. Les origines géographiques et culturelles des immigrés continuent de se diversifier avec notamment des migrations issues de l'entrée de nouveaux citoyens dans l'Union européenne ou liées aux conflits et crises économiques.

Le croisement de ces données avec les connaissances du milieu associatif a été décisif pour répertorier au moins une centaine de langues pratiquées en région. La mise en place de questionnaires et la tenue d'entretiens ont quant à eux apporté des éléments de connaissance sur la diversité des statuts et des usages d'une quarantaine de langues de l'immigration. Certaines sont dialectales sans traduction écrite, d'autres sont enseignées à l'école avec des différences de statuts⁷⁷. Dans les différents territoires de Rhône-Alpes se déploient au quotidien des dizaines de langues du monde qu'elles soient officielles, minoritaires, vernaculaires ou véhiculaires dans leur pays d'origine. Une immigration n'est donc pas à associer à une seule langue en fonction de sa citoyenneté (c'est le cas notamment du berbère, du fé-fé, du kurde, du peul, rromani ou des dialectes italiens). De plus, une part importante des immigrés est plurilingue avant d'arriver en France. Toutefois, le devenir de cette diversité linguistique régionale n'est pas forcément assuré : les langues de l'immigration restent principalement utilisées uniquement au sein de la sphère domestique ou de rassemblements communautaires. Pour autant, l'étude a permis d'observer une transformation des usages dans la vie quotidienne comme dans le monde du travail avec la démocratisation des NTIC et quelquefois un regain d'intérêt pour certaines langues. De plus, la transmission s'érode au fil des générations et les langues vernaculaires tendent à décliner au profit de langues de l'immigration davantage intercommunautaires (les langues majoritaires ou véhiculaires).

Depuis une vingtaine d'années, les migrants, les acteurs associatifs, sociaux, culturels, communautaires ont porté de nombreuses initiatives destinées à mettre en valeur les mémoires d'immigrés⁷⁸ et les apports culturels de l'immigration à la société française, pour favoriser leur reconnaissance. En parallèle, la reconnaissance internationale et européenne des langues régionales et minoritaires fait évoluer les mentalités et favorise également des revendications linguistiques au niveau national et local. Désormais, la relation personnelle et sentimentale des immigrés et de leurs descendants à leur(s) langue(s) d'origine, peut trouver un écho légitimant cette revendication. La diversité linguistique bénéficie de quelques timides soutiens venant des services de l'État et des collectivités territoriales, visibles aussi bien à travers le

⁷⁷ Langue vivante 1, uniquement langue vivante 2, enseignement uniquement dans les lycées collège et lycées internationaux ou par correspondance par le CNED, ou encore enseignement avec les ELCO.

⁷⁸ L'une des principales initiatives culturelles grand public est la trilogie documentaire *Mémoires d'immigrés : l'héritage maghrébin*, réalisée par Yamina Benguigui en 1997.

financement des cours de langues par le FAS dans les années 1990 qu'à travers la mise en avant de la diversité culturelle et linguistique dans certains contrats urbains de cohésion sociale (CUCS), ou encore par l'enseignement de certaines de ces langues dans l'enseignement public... De telles initiatives montrent que les politiques publiques ont progressivement accepté l'idée qu'œuvrer à la valorisation des langues de l'immigration constitue aussi bien une richesse territoriale qu'un facteur essentiel pour la cohésion sociale et pour une bonne intégration des populations venues d'ailleurs.

Au-delà de cet intérêt public, la transmission des langues en région est un enjeu culturel fort en Rhône-Alpes. Le capital culturel pluriel des immigrés représente un atout pour le développement des relations internationales. L'étude a montré que l'utilisation des langues d'origine par les locuteurs pour des raisons professionnelles est une réalité pour des locuteurs de l'anglais, de l'arabe, du cantonais, de l'espagnol, du turc ainsi que pour des locuteurs de langues plus rares, peu voire pas enseignées dans les écoles françaises, telles que l'albanais, le géorgien, le rromani ou le wolof. Cette ressource reste cependant peu prise en considération, à tel point que, influencés par la société environnante, certains locuteurs peuvent encore ressentir une honte à s'exprimer dans une autre langue que le français. De plus, le manque de ressources accessibles dans ces langues, la faible visibilité des langues de l'immigration sont symptomatiques du manque de valorisation de l'histoire du peuplement de la région. Cet état de fait, associé à des préjugés, vient renforcer un sentiment de non-reconnaissance des personnes immigrées et de leurs descendants au sein de la société française. Les initiatives culturelles qui se mettent en place sont essentiellement portées par des associations et leur réalisation mobilise essentiellement des acteurs bénévoles. Le tissu associatif communautaire reste extrêmement mobilisé et la plupart de ses actions est surtout tournée vers une langue et une culture. Pour autant, on constate que les questions de reconnaissance linguistique qui transparaissent dans ces actions sont transversales à l'ensemble des langues de l'immigration et plus largement à la diversité linguistique.

D'un point de vue méthodologique, cette étude est fondée sur une double prise en compte : celle de l'ensemble des langues de l'immigration pratiquées en Rhône-Alpes et du phénomène du plurilinguisme d'une part, et celle d'un groupe de langues méritant une attention particulière, désignées comme langues de références ou langues significatives, d'autre part. Ce groupe de langue, conçu à partir des ressources bibliographiques, d'échanges avec le comité scientifique et le comité de suivi de l'étude et de l'analyse des questionnaires et entretiens réalisés, rassemble les langues d'immigration les plus représentées, les plus signifiantes au regard de l'histoire spécifique de Rhône-Alpes ainsi que certaines langues en danger, menacées ici comme dans leur pays d'origine et représentant de ce fait un enjeu culturel fort. Le focus sur ce groupe restreint de langues a permis notamment d'apporter un éclairage plus précis sur les différences de pratique, de transmission, de structuration des actions de valorisation de ces cultures linguistiques. Il nous a également permis de constater que la majeure partie d'entre elles ne bénéficie daucun soutien de la part d'institutions françaises ou des États considérés comme leur bassin linguistique d'origine.

A ce stade de l'étude, et en prévision de l'étape suivante qui consiste en la formulation de préconisations pour aider à la mise en œuvre d'une politique publique en faveur des langues de l'immigration par la Région Rhône-Alpes, nous affirmons que la valorisation des langues de l'immigration doit se faire à l'intérieur d'une politique globale inclusive de promotion du multilinguisme régional et de valorisation du plurilinguisme des rhônalpins. Cependant, et compte-tenu de la situation particulière d'un groupe restreint de langues comme l'arabe, le turc ou l'arménien qui caractérisent en grande partie le phénomène migratoire rhônalpin, il nous semble que l'effort de la collectivité régionale doit porter une attention particulière à ce groupe restreint de langues qui peut être la cible de certaines opérations pilotes et expérimentales. De notre point de vue, une politique de valorisation des langues de France peut et doit être porteuse d'une double intention politique, tournée vers la prise en compte de la diversité des langues parlées et du plurilinguisme, comme l'une des principales richesses culturelles constitutive de l'identité de notre région et vers ces langues qui ont

profondément marqué le paysage régional et qui pourtant n'ont aucune place dans l'espace public. Ainsi, il nous paraît indispensable d'approfondir à différents niveaux les mesures de l'action publique en faveur de la diversité linguistique, à partir d'un diagnostic et d'une prise en compte de la spécificité des langues, acteurs, et ressources présentes sur chaque territoire.

BIBLIOGRAPHIES

Bibliographie 1 : Histoire et actualité de l'immigration régionale

BANCEL Nicolas, BENCHARIF Léla, BLANCHARD Pascal (dir.), *Lyon, capitale des outre-mers. Immigration des Suds et culture coloniale en Rhône-Alpes et Auvergne*, Paris, Ed. La Découverte, 2007, 240p.

BAROU, Jacques (dir.) *De l'Afrique à la France. D'une génération à l'autre*. Paris : Armand Colin, Collection Sociétales, 2011. – 256 p.

BAROU Jacques, *La Planète des migrants : Circulations migratoires et constitution de diasporas à l'aube du XXI^e siècle*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 2007, 180p.

BAROU Jacques, « Les immigrés d'Afrique subsaharienne en Europe. Une nouvelle diaspora ? » In *Revue européenne des migrations internationales* vol.28, Poitiers, 2012/1, pp.147-167

BAROU Jacques, « Demandeurs d'asile et réfugiés. Entre désir d'oubli et reconquête mémorielle du pays », in *Ethnologie Française* vol.43, Paris, PUF, 2013/1, pp. 11-18

BAROU Jacques, « Familles et villes : des relations ambiguës » Du village aux sociabilités urbaines, *Informations sociales*, 2006/2 n° 130, p. 6-17

BAROU Jacques, « Étrangers dans la ville » La famille comme ressource ou comme handicap, *Informations sociales*, 2006/2 n° 130, p. 90-97

BATTEGAY Alain, « Les recompositions d'une centralité commerçante immigrée, espaces et mondes. Le cas de la Place du Pont à Lyon », *Revue Européenne des Migrations Internationales* vol. 19, Poitiers, n°2, octobre 2003, p. 9-22.

BATTEGAY Alain, « Les frontières de la Place du Pont, "centralité immigrée" de l'agglomération lyonnaise et lieu ressource de ritualités minoritaires », dans Battegay (Alain), Barou (Jacques), Gergely (András A.), *La ville, ses cultures, ses frontières*, Paris, L'Harmattan, coll. « Minorités & sociétés », 2004, pp. 165-167.

BEAUCHEMIN Cris, HAMEL Christelle, SIMON Patrick et al., 2010, *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*. Enquête INED/INSEE, Paris, Editions de l'INED, coll. "Documents de travail", n°168, 154 p.

BENCHARIF Léla, MILLIOT-BELMADANI Virginie, *Traces et mémoires des migrations dans la région Rhône-Alpes. Parcours avant l'Escale*, Vaulx-en-Velin DRAC/Peuplement et migrations, 1999, 142p.

BOURGADE Frédéric, « Intégration et non-assimilation des Arméniens », in *Ecarts d'identité*, 2004, n°104, pp39-41

CHAVANON Olivier, « Où sont passés nos villages nègres ? », *Revue européenne des migrations internationales*, vol.13, Poitiers, 1997/1, p.191-200.

CHAVANON Olivier, *Les visages de l'immigration en Rhône-Alpes. Diversité et complexité*, in *Les Cahiers du DSU*, Lyon, Juin 2002, p.8-9

ÉCARTS D'IDENTITÉ n°95-96 : *L'immigration dans l'agglomération de Grenoble*, Fontaine, 2001, 110p.

ÉCARTS D'IDENTITÉ n°100-101 La question de l'immigré, Fontaine, Printemps 2003

ÉCARTS D'IDENTITÉ n°108 : *Faire mémoire. Traces des migrations en Rhône-Alpes*, Grenoble, Juin 2006

ÉCARTS D'IDENTITÉ n°115 : *Lieux de mémoire de l'immigration : un patrimoine national*, Grenoble, 2009

ÉCARTS D'IDENTITÉ Hors-série, *La chanson maghrébine de l'exil 1950-1970*, Grenoble, 2009

INSEE Rhône-Alpes, «Atlas des populations immigrées en Rhône-Alpes», *Dossiers*, n°150, juin 2005, 53p.

INSEE Rhône-Alpes «515 000 immigrés en Rhône-Alpes», *La lettre Résultats*, n°95, septembre 2008, 4p.

INSEE Rhône-Alpes «Une population immigrée aux multiples visages», *La lettre Analyses*, n°39, juin 2005, 4p.

INSEE Rhône-Alpes «Une immigration européenne moins marquée», *La lettre Résultats*, n°157, décembre 2011, 4p.

INSEE Rhône-Alpes «Le nouveau profil de la population immigrée», *La lettre Analyses*, n°183, décembre 2012, 6p.

JAFFRENNOU Elisa et GIRAUDY Bruno, *Les Russes d'Ugine et l'église orthodoxe Saint Nicolas*, 2004. Ed. Beaufix, 128p.

LOCH Dietmar et BAROU Jacques, « Les migrants dans l'espace transnational : permanence et changement », in *Revue européenne des migrations internationales* vol.28, Poitiers, 2012/1, pp.7-12

MANZONI Yole, *D'Italie et de France. Récits de migrants en Dauphiné 1920-1960*, Presses Universitaires de Grenoble, 2001.

MOLINIER Christine, « L'immigration sud-asiatique en France : discrète et exemplaire ? », *Infos migrations* n°12, novembre 2009, 4p.

MOLINIER Christine/Centre d'Etudes de l'Inde et de l'Asie du Sud EHESS, *Invisible et modèle ? Première approche de l'immigration sud-asiatique en France*, Ministère de l'immigration, Paris, septembre 2009, 97p.

MORO, Marie-Rose, BAROU, 2003, Jacques, *Les enfants de l'exil. Etude auprès des familles en demande d'asile dans les centres d'accueil*, Etude commandée par l'UNICEF et la SONACOTRA, 331p.

MOUREL-DELADALLE Myriam, MOURADIAN Claire, PIZZORNI-ITIE Florence (Dir.), *Loin de l'Ararat... Les petites Arménie d'Europe et de Méditerranée. Les Arméniens de Marseille*, coéd. Hazan / MUCEM / Musée d'histoire de Marseille, 2007, 160p

NOIRIEL Gérard, *Le creuset français. Histoire de l'immigration. 19ème-20ème siècle*, Paris, éd. du Seuil, coll. Point, 1988 (rééd. 1992), 442p.

RAUTENBERG Michel, « Les "communautés" imaginées de l'immigration dans la construction patrimoniale », Les Cahiers de Framespa (Université Toulouse Le Mirail) [En ligne], 3 | 2007, mis en ligne le 01 octobre 2007, URL : <http://framespa.revues.org/274>

RAUTENBERG Michel, 2006, « La valorisation culturelle des mémoires de l'immigration dans la région Rhône-Alpes », Repérages, n°1260, pp. 119-128

REVUE DRÔMOISE, « La Drôme, terre d'immigration (19e- 20e siècles) », Valence, n°505, 2002

REVUE EUROPEENNE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES vol.28 : *Migrations, transnationalisme et diaspora : théorie et études de cas*, Poitiers, 2012/1, 192p.

SCHWEITZER Sylvie (dir.), *Rhône-Alpes : étude d'une région et d'une pluralité de parcours migratoires*. Rapport final - avril 2008 Tome 1, ACSE Agence régionale Rhône-Alpes/Université Lyon2 , 241p.

SCHWEITZER Sylvie (dir.), *Rhône-Alpes : étude d'une région et d'une pluralité de parcours migratoires*. Rapport final - avril 2008, Tome 2 : Bibliographie, Inventaire des Archives, ACSE Agence régionale Rhône-Alpes/ LARHRA, 148p.

VIDELIER Philippe, DAENINCKX Didier, *L'Algérie à Lyon. Une mémoire centenaire* ; Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, 2003, 101p.

INSEE, « Nombre et part d'immigrés résidant en Rhône-Alpes par pays de naissance », *Enquête annuelle de recensement 2004 à 2006*

INSEE, « Population par catégorie socioprofessionnelles et nationalité / zone Grand Lyon », *Recensement de la Population 2008*, Exploitation complémentaire

INSEE, *Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006*, Champ : population des ménages

- « Nombre et part d'immigrés résidant en Rhône-Alpes par pays de naissance » & « Part des immigrés en Rhône-Alpes par pays de naissance. 1999- 2005 »
- « Origines des immigrés en Rhône-Alpes selon leur période d'arrivée (résidence antérieure à l'étranger) et selon leur lieu de résidence- En 2005 »
- « Rhône-Alpes parmi les six régions ayant le plus d'immigrés. Part des immigrés en 2005 par région (en%) »
- « Hausse des immigrés d'Afrique et des pays d'Europe de l'Est hors UE. Répartition des immigrés résidant en Rhône-Alpes par continent de naissance en 1999 et 2005 »,
- « Une majorité d'immigrés à l'âge actif. Pyramide des âges des immigrés et de l'ensemble de la population des ménages en Rhône-Alpes en 2005 », INSEE, Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006. Champ : population des ménages.

INSEE, *Enquête annuelle de recensement 2004 à 2006*, Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant terminé leurs études :

- « Niveau de diplôme des immigrés résidant en Rhône-Alpes en 2005 »,
- « Niveau de diplôme des immigrés résidant en Rhône-Alpes par âge en 2005 »,
- « Niveau de diplôme des immigrés résidant en Rhône-Alpes par âge en 1999 »,
- « Niveau de diplôme des immigrés résidant en Rhône-Alpes par sexe en 2005 »,
- « Niveau de diplôme des immigrés arrivés de l'étranger en Rhône-Alpes depuis moins de 5 ans en 2005 »

INSEE, *Recensement de la population 2009*, exploitation principale :

- « part des étrangers dans la population totale (en %) »
- « Population étrangère par sexe et âge au 1^{er} janvier 2009, en nombre »
- « Population selon la nationalité au 1^{er} janvier 2009, en nombre »
- « Répartition de la population selon le statut vis-à-vis de l'immigration, le sexe et l'âge »

Bibliographie 2 : Les langues de l'immigration en France

- **Ouvrages, articles, revues, rapports**

AKINCI Mehmet-Ali, DE RUITER Jan Jaap, SANAGUSTIN Floréal, *Le plurilinguisme à Lyon. Le statut des langues à la maison et à l'école*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. Espaces discursifs, 2004, 198p.

ALEN GARABATO Carmen, BOYER Henri, *Les langues de France au XXI^e siècle : vitalité sociolinguistique et dynamiques culturelles*, Paris, L'Harmattan, 2007, 304p.

ALESSIO Michel, GENDRIER Florence (dir.) *Culture et recherche* n°124 : « Diversité des langues et plurilinguisme », Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, hiver 2010-2011, 64p.

ALESSIO Michel, BAUDE Olivier et SIBILLE Jean, « Modèles d'intégration et pratiques langagières : un nouveau champ de recherche ? », *Revue Hommes et migrations*, Paris, novembre-décembre 2010, n°1288, pp.70-73

ARLABOSSE Suzanne, TABAH Dominique, « Les services et l'action des bibliothèques en direction des populations immigrées non-francophones : l'exemple de la Seine-Saint-Denis », *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.54, Paris, 2009

ATSÉ N'Cho Jean Baptiste, *Langues africaines, identités et pratiques linguistiques en situation migratoire. Le foyer de travailleurs migrants en région parisienne comme interface entre ici et là-bas*, Thèse de doctorat en Sciences du langage sous la direction de Patrick Renaud, Université Sorbonne Nouvelle/ Paris 3, juin 2011, 330p.

ASSOCIATION TAM TAM 59, *L'écho de ma langue. Enjeux sociaux et culturels de la diversité des langues – Actes des journées de séminaire des 18 et 19 décembre 2006 à Lille*, Lille, 2007, 177p.

BERT Michel & COSTA James /Institut Pierre Gardette, *Etude FORA. Francoprovençal et occitan en Rhône-Alpes*, rapport final, Région Rhône-Alpes, juillet 2009, 146p.

BIICHLÉ Luc, *Langues et parcours d'intégration d'immigrés maghrébins en France*, Thèse de doctorat en science du langage, sociolinguistique et didactique des langues sous la direction de Jacqueline Billiez, Université Stendhal Grenoble III/ laboratoire LIDILHEM, mai 2007, 2 vol. : 358p. et 170p.

BIJELJAC-BABIC Ranka, « Langues et immigration : le bilinguisme est un atout », *Courrier de l'UNESCO* n°1 : Les langues, ça compte, 2008, pp.8-10.

BOUQUIN-KELLER, Hélène, « Les langues dites d'immigration dans les bibliothèques municipales françaises », *Bulletin des bibliothèques de France*, t.48, Paris, 2003

CERQUIGLINI Bernard, *Les Langues de France : rapport au ministre de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie et à la ministre de la Culture et de la communication*, avril 1999, Paris, éd. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 17p.

CLANCHÉ François, *Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique*, INSEE Première n°830, février 2002, 4p.

CONDON Stéphanie, REGNARD Corinne, « Héritages et pratiques linguistiques des descendants d'immigrés en France », *Revue Hommes et migrations*, Paris, novembre-décembre 2010, n°1288, pp.44-56

CONSEIL DE L'EUROPE, *Langues régionales, minoritaires et de la migration*, [en ligne], URL : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/LE_texts_Source/Regional_fr.doc , consulté le 05/06/2013

CONSEIL DE L'EUROPE (Assemblée parlementaire), *Recommandation 1740 (2006) : Place de la langue maternelle dans l'enseignement scolaire*: <http://assembly.coe.int/ASP/Doc/ATListingDetails.F.asp?ATID=10734>

CONSEIL DE L'EUROPE, *Recommandation CM/Rec(2008)4 du Comité des Ministres aux Etats membres relative à la promotion de l'intégration des enfants de migrants ou issus de l'immigration* (adoptée par le Comité des Ministres le 20 février 2008, lors de la 1018e réunion des Délégués des Ministres),

Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF), *Les politiques des langues en Europe*, Paris, Ministère des Affaires étrangères et européennes et le ministère de la Culture, 2007, 192p.

Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF), « Migrations et plurilinguisme en France », *Cahiers de l'observatoire des pratiques linguistiques*, n°2, Paris, éd. Didier, septembre 2008, 130p.

Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF), *Les langues de France, Références, 2009*, Paris, Ministère de la culture et de la communication, 8p.

Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF), *La langue arabe en France, Actes des Rencontres Explolangues*, Paris, 2011

Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF), « Langues de France, Langues en danger : aménagement et rôle des linguistes », *Cahiers de l'observatoire des pratiques linguistiques*, n°3, Paris, éd. Privat, septembre 2012, 178p.

Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF), *Une politique des langues au service des citoyens : bilan 12*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2012, 22p.

DERIVE Jean, « Diaspora mandingue en région parisienne et identité culturelle : production de littérature orale en situation d'immigration », communication présentée comme "Plenary Lecture" au colloque de l'ISOLA (International Society for Oral Literature in Africa) en juin 2008, *Journal des Africanistes* 80-1/2, 2010, 8p. Disponible en téléchargement sur le site du Llakan : http://llakan.vjf.cnrs.fr/pub_annee.php

ECARTS D'IDENTITE N°102 : L'étranger, l'accueil, la langue, Fontaine, automne 2003

EYSSERIC Violaine, *Le corpus juridique des langues de France*, rapport pour la Délégation Générale à la langue française et aux langues de France, Paris, Ministère de la Culture, avril 2005, 71p.

EXTRAMIANA Claire (coord.), « Langues et migrations : pratiques linguistiques des migrants », *Revue Hommes et migrations*, n°1288, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, novembre-décembre 2010

FILHON Alexandra, « Transmission familiale des langues en France: évolutions et concurrences », *Annales de démographie historique*, n°1, Belin, 2010, pp.205-222.

HALIMI Suzy, *Apprendre les langues Apprendre le monde*, Rapport présenté au Ministre de l'Education nationale, de la jeunesse et de la vie associative par le Comité stratégique des langues, Paris, Ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et de la vie associative, janvier 2012, 76p.

HERAN François, « Une approche quantitative de l'intégration linguistique en France », in *Revue Hommes et Migrations*, n°1252, Paris, novembre-décembre 2004

HERAN François, FILHON Alexandra, DEPREZ Christine, « La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle », *Population et sociétés* n°376, février 2002, 4p.

INSEE, « Fiches thématiques Education et maîtrise de la langue », in *Les immigrés en France, édition 2005*, éd. France-INSEE Référence, septembre 2005

ISM-CORUM, Service interprétariat-traduction, Rapport d'activités 2011, 25p.

Langues et cité, bulletin de l'Observatoire des pratiques linguistiques, DGLFLF/ Ministère de la Culture et de la Communication (Paris) :

- *Langues et cité n°1 : Observer les politiques linguistiques : pour quelles politiques ?, octobre 2002, 8p.*
- « Le Projet CLAPI du laboratoire ICAR », in *Langues et cité n°6 : Corpus de parole*, mai 2006, p.9
- FILHON Alexandra, « Transmission et pratique linguistique en Ile de France », *Langues et cité n°8 : Des langues dans la cité*, décembre 2006, pp.1-3
- *Langues et cité n°9 : La langue r(r)omani*, juin 2007, 16p.
- *Langues et cité n°11 : L'arménien en France*, février 2008, 12p.
- *Langues et cité n°12 : Langues d'ici, langues d'ailleurs*, juillet 2008, pp.9-10
- *Langues et cité n°13 : Plurilinguisme et migrations*, novembre 2008, 12 p.
- *Langues et cité n°15 : L'arabe en France*, octobre 2009, 12p.
- *Langues et cité n°16 : Langues en contact*, mars 2010, pp.1-5
- *Langues et cité n°23 : Le berbère*, août 2013, 12p.

LEGENDRE Jacques, *Rapport d'information n°63 fait au nom de la commission des Affaires culturelles sur l'enseignement des langues étrangères en France*, Sénat, Session ordinaire 2003-2004, 111p.

LENZ Peter, BERTHELE Raphael, « Prise en compte des compétences plurilingue et interculturelle dans l'évaluation », Etude pour le Conseil de l'Europe, 2010,

LEROI Marie-Véronique, « Pour un accès multilingue au patrimoine numérisé L'apport du Web sémantique », in *Culture et recherche n°128 : L'interculturalité en actes*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, printemps-été 2013, p42

LHUILLIER Marion, « Bibliothécaires à l'épreuve du multilinguisme » », in *Culture et recherche n°128 : L'interculturalité en actes*, Paris, Ministère de la Culture, printemps-été 2013, pp.43-44

LHUILLIER Marion, *Place et image des langues étrangères dans les bibliothèques municipales françaises : un cas pour les sciences de l'information*, Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Grenoble, Université de Grenoble, 2012, 626p.

LHUILLIER Marion, « La bibliothèque municipale internationale de Grenoble », *Bulletin des bibliothèques de France*, t.52, Paris, 2007

MC PAKE Joanna, TINSLEY Teresa, *Valoriser toutes les langues en Europe. Rapport Recherche et développement pour le CELV*, Graz (Autriche), Centre européen pour les langues vivantes, Conseil de l'Europe, 2007, 62p.

NAÏT-ZERRAD Kamal, « Le berbère, l'aménagement linguistique et les linguistes », in *Langues de France, langues en danger : aménagement et rôle des linguistes*, Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques n°3, Coédition Ministère de la Culture et de la Communication & Privat, 2012, pp.153-159

NORTH Xavier, « La traduction au cœur du dialogue interculturel », in *Culture et recherche n°128 : L'interculturalité en actes*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, printemps-été 2013, pp.39

Ó RIAGAIN Pádraig, LÜDI Georges *Éléments pour une politique de l'éducation bilingue*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, Division des Politiques linguistiques, 2003, 40p.

SAJUS Bertrand, « Wikipédia : l'émergence de nouveaux espaces interculturels », in *Culture et recherche n°128 : L'interculturalité en actes*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, printemps-été 2013, pp.40-41

SICARD Frédérique, « Statut des langues de l'immigration à l'école et reconnaissance des enfants de migrants », in *Les Cahiers du Cerfée n° 05 - 1990 : Expression et structuration 2011*, pp.139-144.

TALON Emmanuelle, « L'arabe, une « langue de France » sacrifiée », *Le Monde diplomatique*, octobre 2012.

TRAVERSO Véronique, « interactions ordinaires dans les petits commerces : éléments pour une comparaison interculturelle », *Langage et société*, 2001/1 n°95, p.5-31. DOI : 10.3917/ls.095.0005

TRAJECTOIRES ET ORIGINES (Coordination : Cris Beauchemin, Christelle Hamel et Patrick Simon), *Enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats*, Ed. de l'INED, Coll. Documents de travail, n° 168, Octobre 2010, 154p.

VILLARD Florent, GUILLOT Gilles, « Les (non)-signes de l'internationalité de Lyon » (en ligne), mis en ligne le 15 mai 2011 (expertise pour la Direction de la Prospective et du Dialogue Public (DPDP) du Grand Lyon), URL : http://www.academia.edu/3683267/Les_non_-signes_de_linternationalite_de_Lyon

- **Informations sur le dispositif ELCO (Enseignement des Langues et Cultures d'Origine)**

Direction générale de l'enseignement scolaire, « Formulaire ELCO Arabe bilingue », Paris, Ministère de l'Education Nationale, décembre 2009, 1p.

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Ain (DSDEN), 2013, *Enseignement des Langues et Cultures d'Origine (ELCO) dans le département de l'Ain, année 2012-2013*, lettre au CCO

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Ardèche (DSDEN), 2013, *Bilan 2007-2012 du dispositif ELCO en Ardèche*, Lettre au CCO

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Loire (DSDEN), 2013, Synthèse succincte du dispositif ELCO dans le département de la Loire, Lettre au CCO

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Rhône (DSDEN), 2013, *Informations enseignement ELCO en Rhône-Alpes*, Lettre au CCO

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Savoie (DSDEN), 2013, *Informations relatives aux enseignements ELCO 2008-2013*, Lettre au CCO

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Savoie (DSDEN), 2013, *Informations relatives aux enseignements ELCO*, Lettre au CCO

- **Ressources web**

CCAS Besançon/ Ville de Besançon, *Migrations à Besançon, histoire et mémoires* : http://migrations.besancon.fr-rubrique_«_s'installer_»/_«_langues_» : <http://migrations.besancon.fr/sinstaller/langues.html>, consulté le 18/09/2012

-rubrique « Nouveaux arrivants, guide pratique en 12 langues » : <http://migrations.besancon.fr/infos-arrivants/traductions.html>, consulté le 10/09/2013

CONSEIL DE L'EUROPE, Unité des Politiques linguistiques : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/langeduc/boxc1-regional_FR.asp#s1, consulté le 01/09/2013

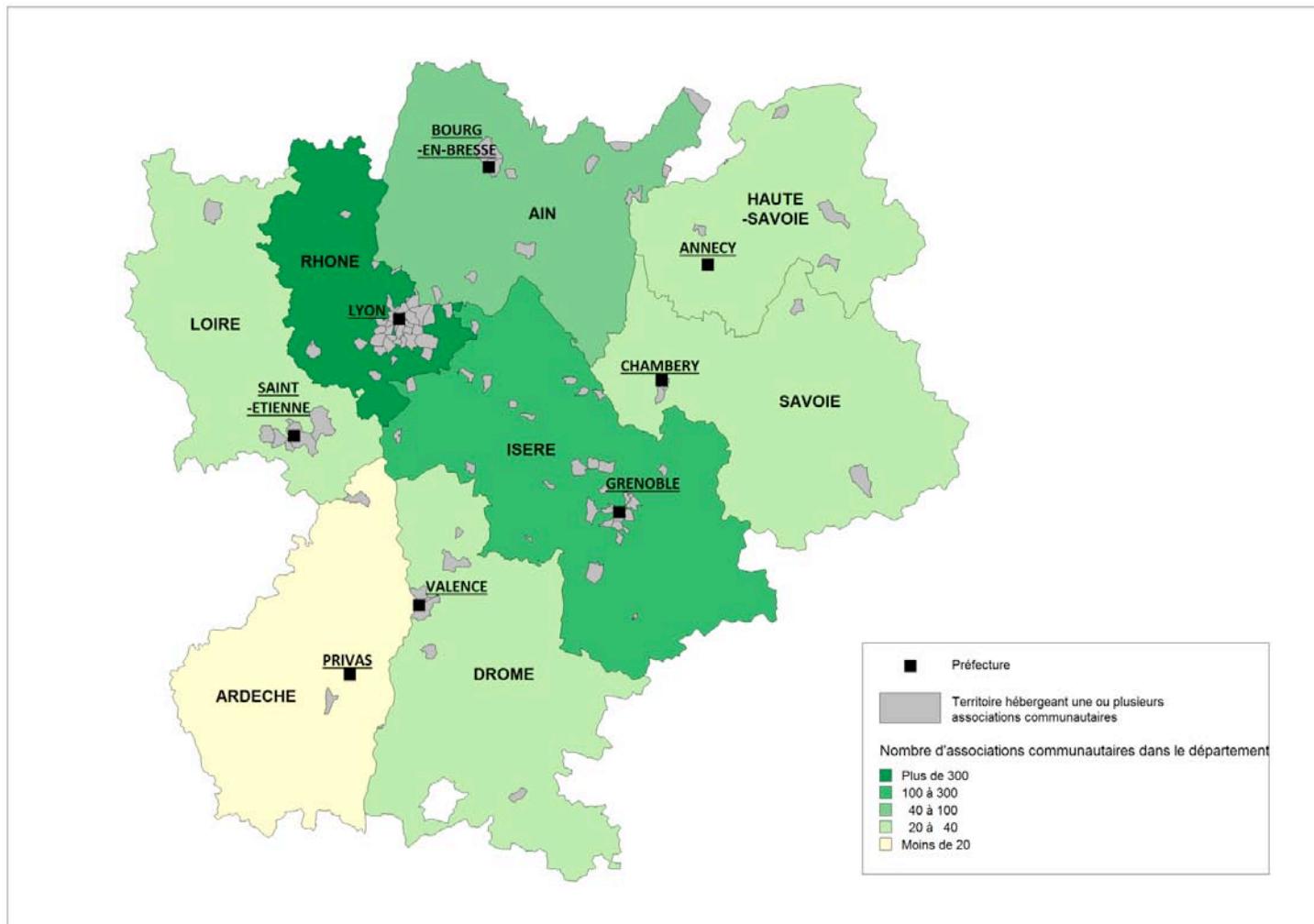
DGLFLF, onglet « Etudes et recherches » : http://www.dglflf.culture.gouv.fr/recherche/recherche_accueil.htm

GENERALITAT DE CATALUNYA, LINGAMON, CASA DE LA LLENGUES :
http://www10.gencat.cat/casa_llengues/AppJava/ca/index.jsp, consulté le 08/02/2013

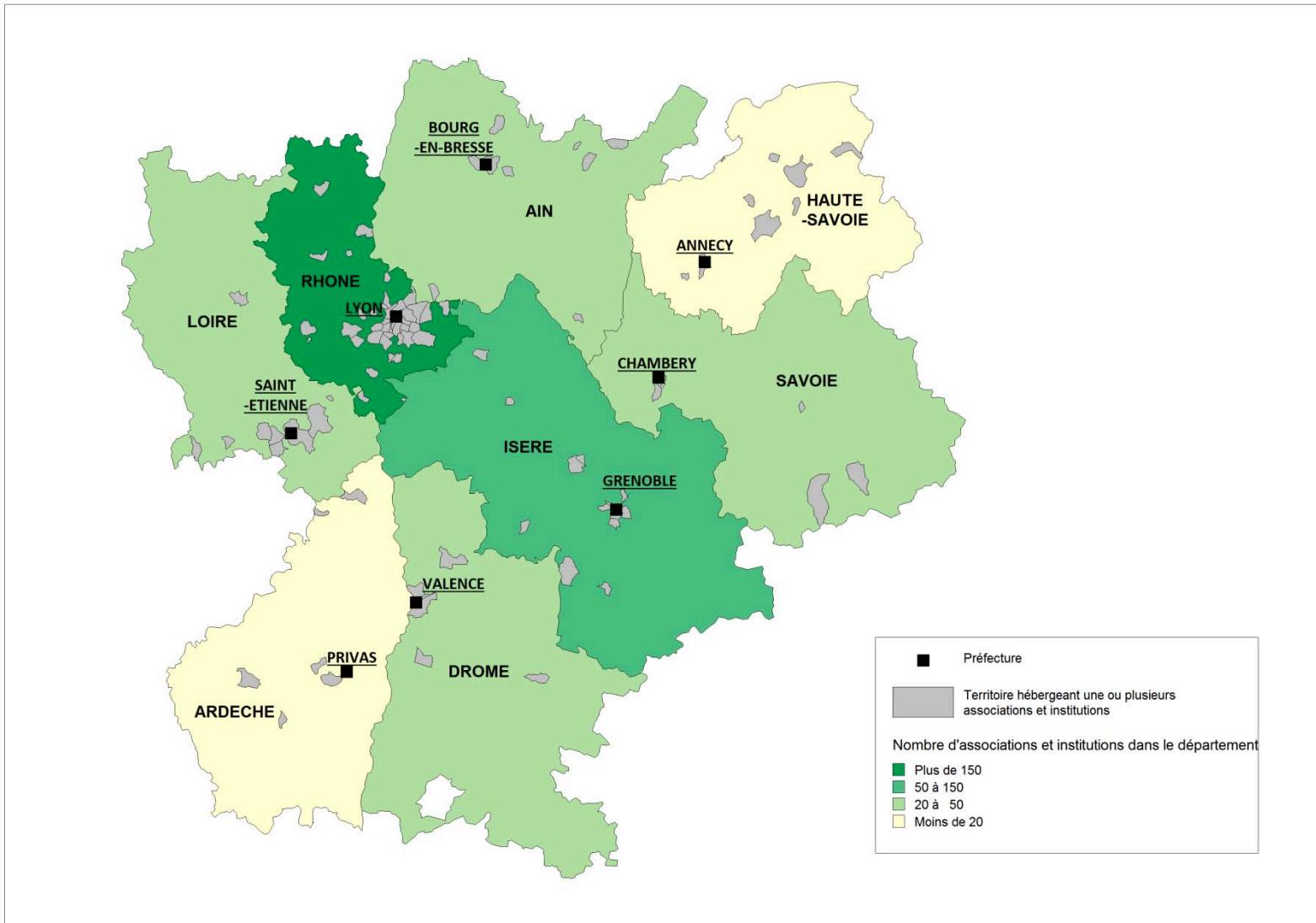
Observatoire européen du plurilinguisme : <http://plurilinguisme.europe-avenir.com>

ANNEXES (phase 1)

Annexe 1 : LOCALISATION DES ASSOCIATIONS COMMUNAUTAIRES DANS LA BASE DE DONNÉES



Annexe 2 : LOCALISATION DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET INSTITUTIONS DANS LA BASE DE DONNÉES



Annexe 3 : PART DE POPULATION IMMIGRÉE DANS LES COMMUNES DES TERRITOIRES DE RÉFÉRENCE

Département	Commune	Population 2009	Part d'immigrés 2009 (%)
Ain	Bourg-en-Bresse	39 586	11,27
	Villereversure	1 312	Commune de moins de 2000 habitants, chiffres non communiqués
	Oyonnax	22 884	27,56
Ardèche	Privas	8 461	8,25
Drôme	Valence	64 364	12,13
Isère	Grenoble	155 632	15,50
	Pont-de-Chéruy	4 973	21,84
	Bourgoin-Jallieu	25 540	13,88
	Saint-Martin-d'Hères	35 669	21,71
Loire	Saint-Étienne	171 961	14,11
	La Ricamarie	7 966	17,34
	Roche-la-Molière	10 330	5,79
Rhône	Lyon	479 803	11,88
	Décines-Charpieu	25 414	15,61
	Villeurbanne	144 751	17,32
Savoie	Chambéry	56 476	12,97
	Modane	3 639	16,87
Haute-Savoie	Annecy	50 254	11,60
	Annemasse	31 293	21,29

Source : Recensement de la population (RP), INSEE 2009

Annexe 4 : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES OU CONTACTÉES

Entretiens auprès de locuteurs :

Daniel et Edith Aberdam & Liliane Lévy, Centre Bernard Lazare Grenoble/
yiddish,
César Allan, musicien brésilien
Rohi Ayadi, Association Art Dreams/ arabe,
Boualam Azahoum, association El Ghorba/ arabe,
Fatima Ben Musa, Association culturelle amazigh/ berbère,
Katia Boudoyan, Maison de la Culture Arménienne de Décines et ses environs
& Centre National de la Mémoire Arménienne/ arménien occidental,
Manuel Cardia Lima, FAPRA¹/ portugais,
Yacup Gul, association franco-turque d'Oyonnax/ turc
Javier Hornero et Urbano Iclesias, FACEEF² Rhône-Alpes/ castillan,
Ibrahim Houbiri, Association Educative Culturelle Comorienne de Lyon
(AECC)³/ comorien, arabe littéraire
Kamel Kadded, Amal³ (Grenoble)/ arabe littéraire et dialectal,
Jean-Noël Mabiala⁴/ lingala,
Lahcène Messahli, Awal Grand Lyon/ berbère,
Jean Pierre Nguyen Ba, Club Rhône-Mékong/ vietnamien,
Philippe Nguyen, commerçant/ vietnamien, thaïlandais,
Huy Nhu, Association des Chinois d'outre-mer de Lyon et Rhône-Alpes/ chinois
(mandarin), vietnamien,
Vartan Ohanian, documentariste/ arménien occidental (non transmis),
Abdou Sonko, association SOPE⁵/ wolof, diola,

¹ Fédération des Associations Portugaises de Rhône-Alpes

² Fédération d'Associations et Centres d'Emigrés Espagnols en France

³ Association culturelle de coopération franco-maghrebine de Grenoble

⁴ Docteur en Sciences du langage et enseignant à l'Université Lumière Lyon2

⁵ Solidarité Pour Exister, collectif d'associations africaines de l'agglomération lyonnaise

Alicja Tardy, ASEMKA⁶ Saint Etienne/ polonais,
Fatma Tas, Association culturelle franco-turque de Bourgoin-Jallieu/ turc,
Johan Zibbar, Maison de la Culture Kurde Villeurbanne/ kurde.

⁶ Association Saint-Etienne Métropole-Katowice

Entretiens auprès de personnes ressources

- Acteurs culturels
 - Laetitia Bau, responsable de l'action culturelle aux bibliothèques municipales de Vaulx-en-Velin,
 - Patrice Berger, Radio Pluriel
 - Catherine Herbertz, Médiathèque de la Ricamarie,
 - Renaud Lescuyer, Association Europe et Cie
 - Frédéric Touchet, Directeur et chef de projet, le Moutard,
 - Patrice Vandamme, directeur artistique de la Compagnie les ArTpenteurs,
- Financeurs
 - Philippe Delpy, Délégué du préfet, ancien chargé de mission à l'action culturelle pour le FAS/ FASILD/ ACSÉ
 - Xavier Lett, Conseiller général de la Savoie/ Canton de Modane,
 - Nassreddine Hassani, Adjoint à la Culture, Ville de Vaulx-en-Velin
 - Marc Villarubias, Mission coopération culturelle, Ville de Lyon
- Personnes ressources
 - Michel Alessio et Claire Extramiana, chef de mission Langues de France et chargée de mission pour la maîtrise du français et l'action éducative, DGLFLF (Paris)
 - Abraham Bengio, Directeur général adjoint à la Région Rhône-Alpes

Autres échanges et rencontres : personnes ressources & personnes relais

Fabio Annette, 2013, Chef de bureau DEL 2 – Actions éducatives à la DSDEN de l'Isère,

Nathalie Blanc, IUFM / Université Lyon2,

Géraldine Botte, Professeur des Écoles en CLIN et Adjointe à la Culture de Modane,

Anne-Marie Boyer, Conseillère livre & lecture, DRAC Rhône-Alpes,

Philippe Camand, Vie littéraire et médiations / ARALD (Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation),

Birgül Cercey, service éducation, Consulat général de Turquie à Lyon

Cathy Chauvière, service Statistiques et Prospectives, DSDEN du Rhône

Elise Daunay et Damien Prost-Romand, Grand Parc de Miribel-Jonage,

Alison Donjon, Chargée du développement culturel et des animations, Alliance

Française de Lyon

Sylvie Dufourmentel, DSDEN de l'Isère

Céline Dugny, Chargée de projet NACRe (Nouvelle agence culturelle régionale Rhône-Alpes),

Michel Durand, Dante Alighieri, Modane,

Christine Durbano, MAPRA (Maison des Arts plastiques Rhône-Alpes),

Dadinho Francisco, ouvrier/ portugais, français, lingala,

Olivier Godeux, Arteppes-Espace d'art contemporain, Annecy,

Bruno Guichard, Maison des passages,

Benoît Guillemont, DRAC Rhône-Alpes, en charge de la DGLFLF,

Hocine Hamani, responsable ADATE du secteur Nord-Isère,

Jean-Claude Kazadi, université catholique de Lyon / lingala,

Hana Lahrech, association Interstices Grenoble / arabe,

Hervé Linga / personne relais sur le français d'Afrique,

Olivier Minot, Radio Canut,

Maria Moreira, Bibliothèque municipale Chassine, Vaulx-en-Velin,

Ya Mutuale Balume, A2P Nord Sud Sud & Africa 50/ lingala,

Laure Piaton, Centre du Patrimoine arménien, Valence Agglo,

Damien Prost-Romand et Elise Daunay, Grand Parc de Miribel-Jonage,

Guilhem Rols, Association Esprits critiques, Lyon/ wolof,

Paul Skop, Fondation Léon Skop et Fela Rosenbaum/ yiddish,

Karim Tellache, GPV Vénissieux,

Claudine Théolier, Muséobar- musée de la frontière, Modane,

Véronique Traverso, ICAR /ENS-Lyon,

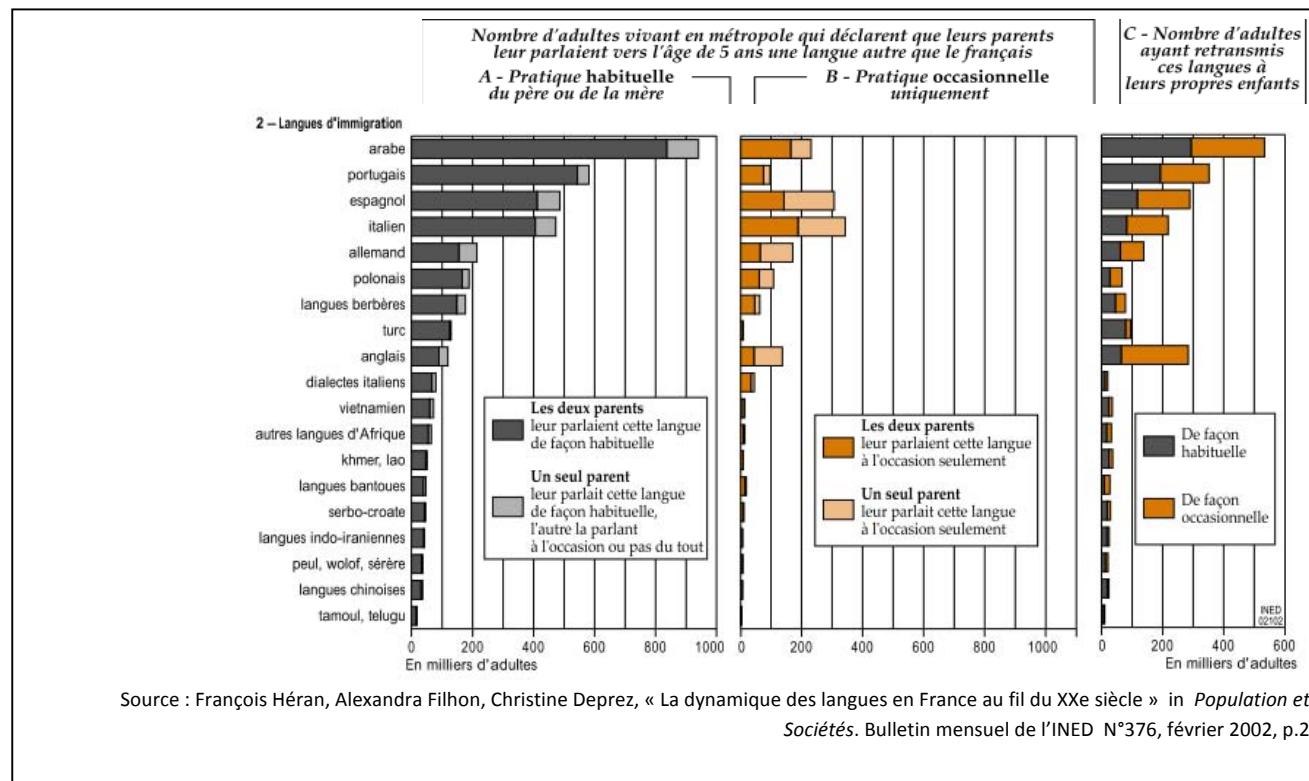
Nathalie Veillas, Division de l'Organisation Scolaire, DSDEN de la Loire

Jean-Luc Vidallenc, Ecole primaire des Semailles Rillieux-la-Pape/ Club des jeunes,

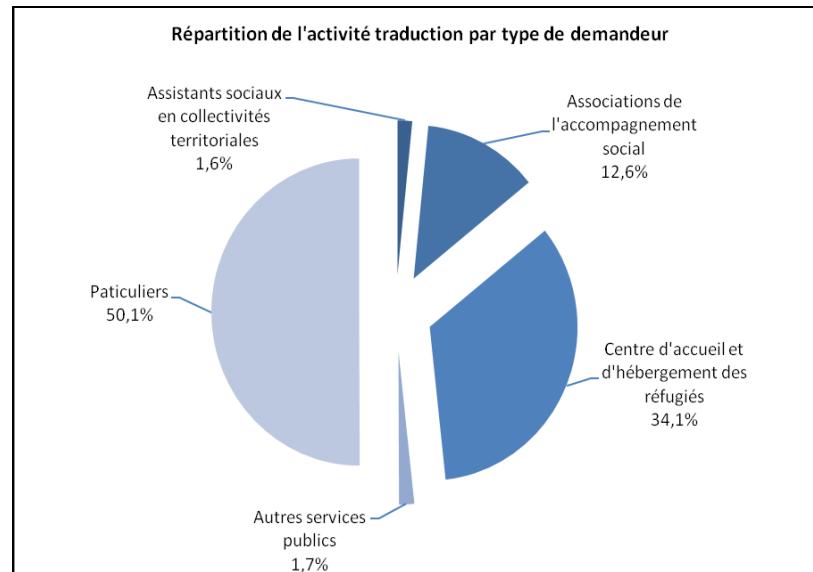
Pierre Vieuguet, Maison de la poésie Rhône-Alpes,

Florent Villard, Maître de Conférences, Chinese and Transcultural Studies/ Université Lyon3,

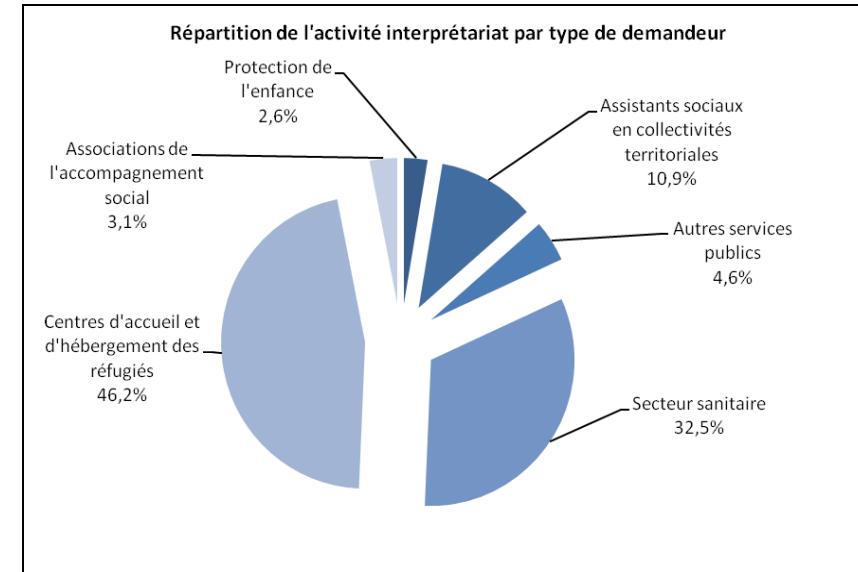
Annexe 5 : PRATIQUE ET TRANSMISSION DES PRINCIPALES LANGUES DE L'IMMIGRATION EN FRANCE EN 1999



Annexe 6 : RÉPARTITION DES ACTIVITÉS DE TRADUCTION ET INTERPRÉTARIAT D'ISM CORUM EN 2011



Source : ISM Corum, Rapport d'activité au 31 décembre 2011. Service Interprétariat Traduction.



Source : ISM Corum, Rapport d'activité au 31 décembre 2011. Service Interprétariat Traduction.

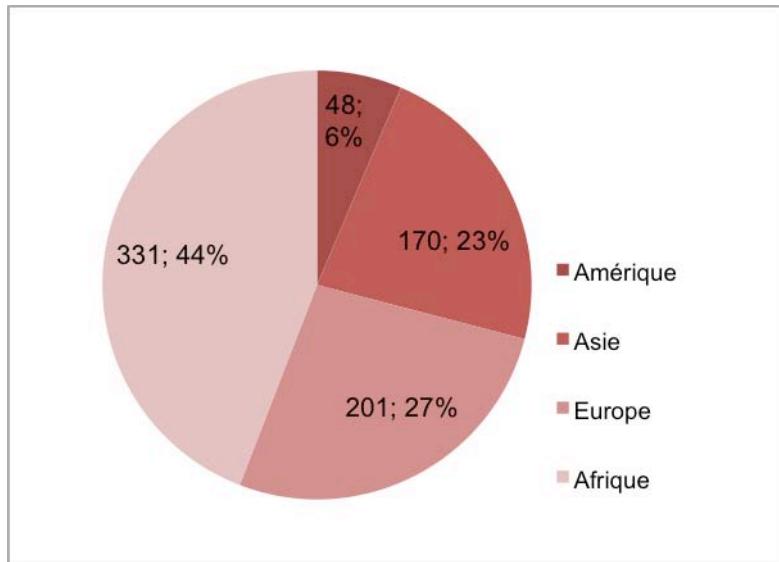
Annexe 7 : ÉVENTAIL DES LANGUES PROPOSÉES PAR LE SERVICE INTERPRÉTARIAT- TRADUCTION D'ISM CORUM

Langues proposées	Origines géographiques les plus représentées parmi les usagers ayant recours à nos services	Langue rare
Albanais	Kosovo, Albanie	Oui
Amharique	Ethiopie,	Oui
Anglais	Nigeria, Pakistan	
Arabe	Maghreb, Moyen Orient, Soudan, Somalie	
Arménien	Etats du Caucase, Liban, Syrie, Arménie	Oui
Azéri	Azerbaïdjan	Oui
Berbère	Maroc	Oui
Bulgare	Bulgarie	Oui
Comorien	Iles des Comores	Oui
Coréen	Corée	Oui
Danois	Danemark	Oui
Espagnol	Colombie, Equateur, Mexique, Cuba	
Géorgien	Géorgie, Russie	Oui
Grec	Grèce	Oui
Hindi	Inde	Oui
Italien	Ethiopie, Somalie	
Kabyle	Algérie	Oui
Khmer	Cambodge	Oui
Kikongo	Angola, République démocratique du Congo	Oui
Kinyarwanda	Rwanda	Oui
Kirundi	Burundi	Oui
Kurde	Turquie, Irak, Iran, Syrie	Oui

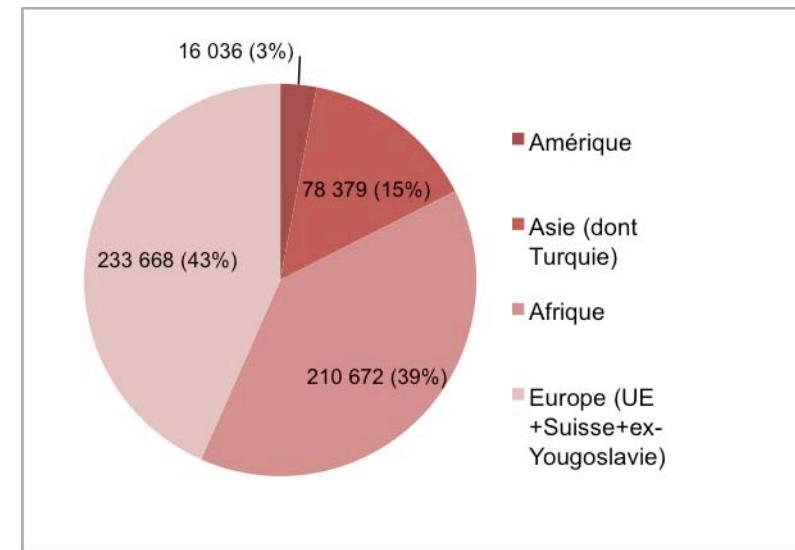
Laotien	Laos	Oui
Lingala	République démocratique du Congo, Congo	Oui
Macédonien	Macédoine	Oui
Mandarin	Chine	
Mongol	Mongolie	Oui
Ourdou	Pakistan	Oui
Pandjabi	Inde, Pakistan	Oui
Pashtoun	Afghanistan, Pakistan	Oui
Persan	Afghanistan, Iran	Oui
Polonais	Pologne	Oui
Portugais	Angola, Cap Vert, Brésil	
Roumain	Roumanie, Moldavie	Oui
Romani	Kosovo, Serbie, Macédoine, Roumanie, Bulgarie	Oui
Russe	Géorgie, Tchétchénie, Ingouchie, Azerbaïdjan, Russie	
Serbo-Croate	Bosnie, Kosovo, Serbie, Croatie	Oui
Somali	Somalie, Djibouti, Ethiopie	Oui
Tamoul	Sri Lanka, Inde	Oui
Tchétchène	Tchétchénie	Oui
Thaïlandais	Thaïlande	Oui
Tigrigna	Erythrée, Ethiopie	Oui
Turc	Turquie	
Ukrainien	Ukraine	Oui
Vietnamien	Vietnam	Oui
Wolof	Sénégal	Oui

Source : ISM Corum, Rapport d'activité au 31/12/2011. Service Interprétariat Traduction. p.15-16

Annexe 8 : COMPARAISON DE LA RÉPARTITION DES IMMIGRÉS PAR CONTINENT D'ORIGINE ENTRE LES BASES DE DONNÉES DE L'ÉTUDE ET LES DONNÉES INSEE DE 2006

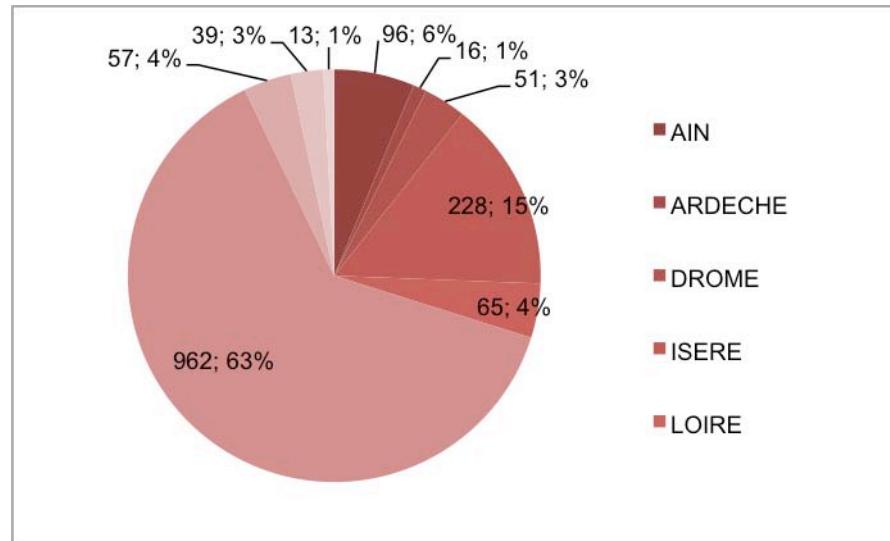


Source : Bases de données de l'étude LIRA

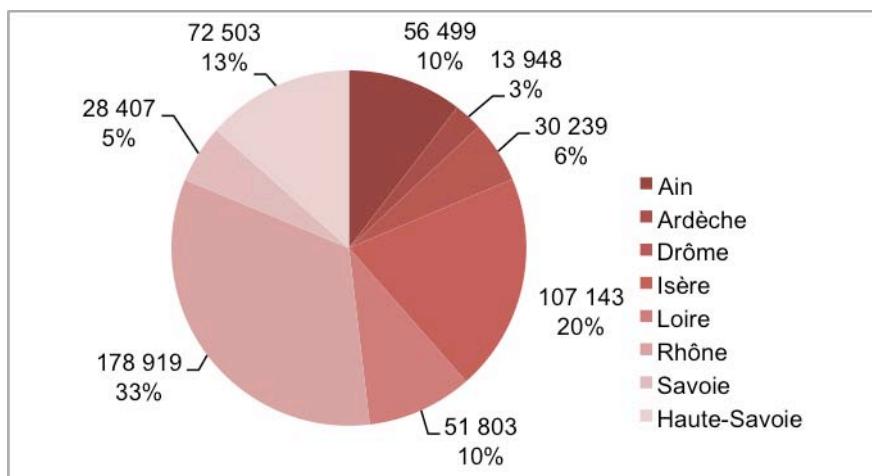


Source : RP (recensement de la population) INSEE 2006

**Annexe 9 : COMPARAISON DE LA RÉPARTITION DES IMMIGRÉS PAR DÉPARTEMENT ENTRE LES BASES DE DONNÉES DE L'ÉTUDE
ET LES DONNÉES INSEE DE 2006**

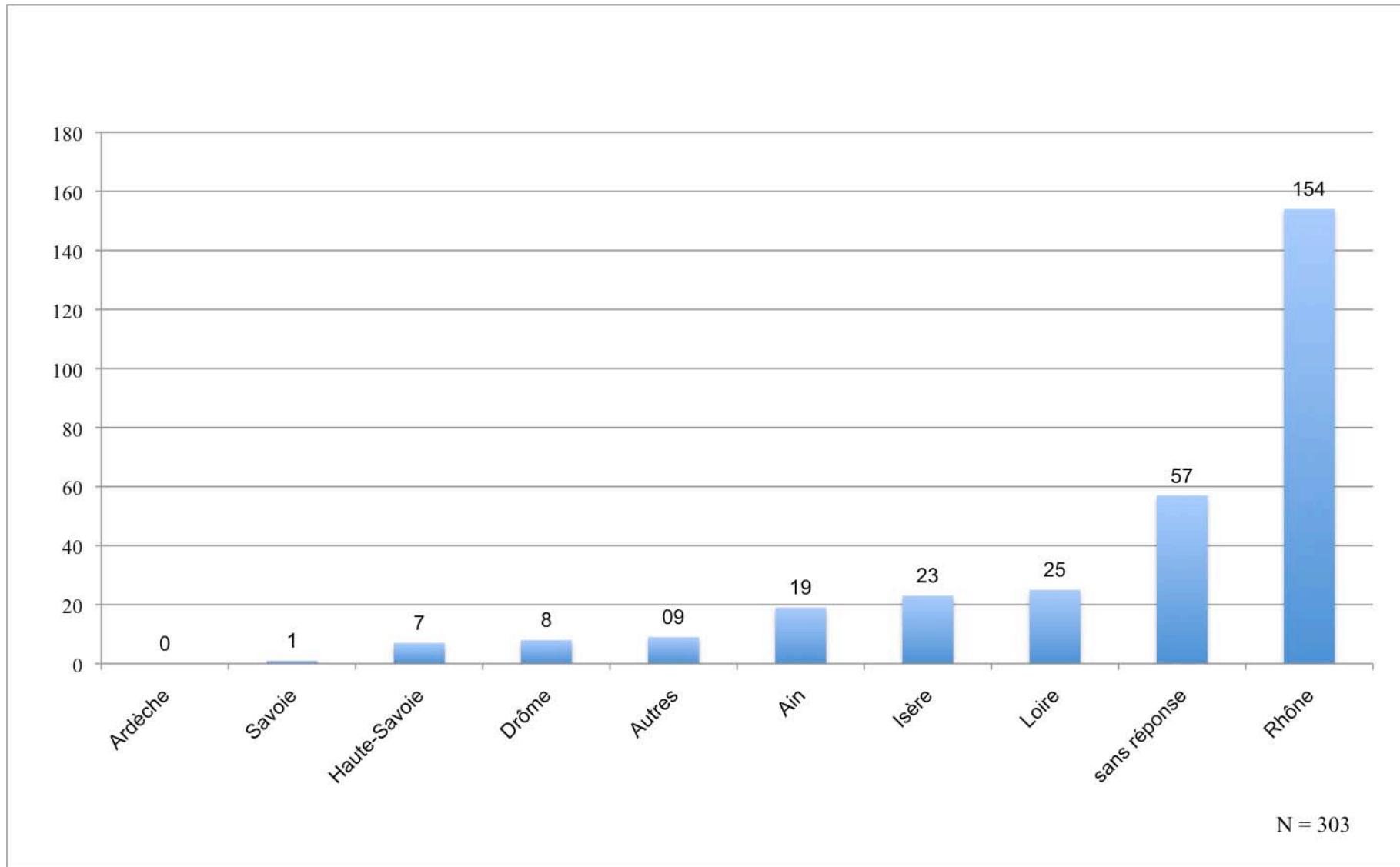


Source : Bases de données de l'étude LIRA

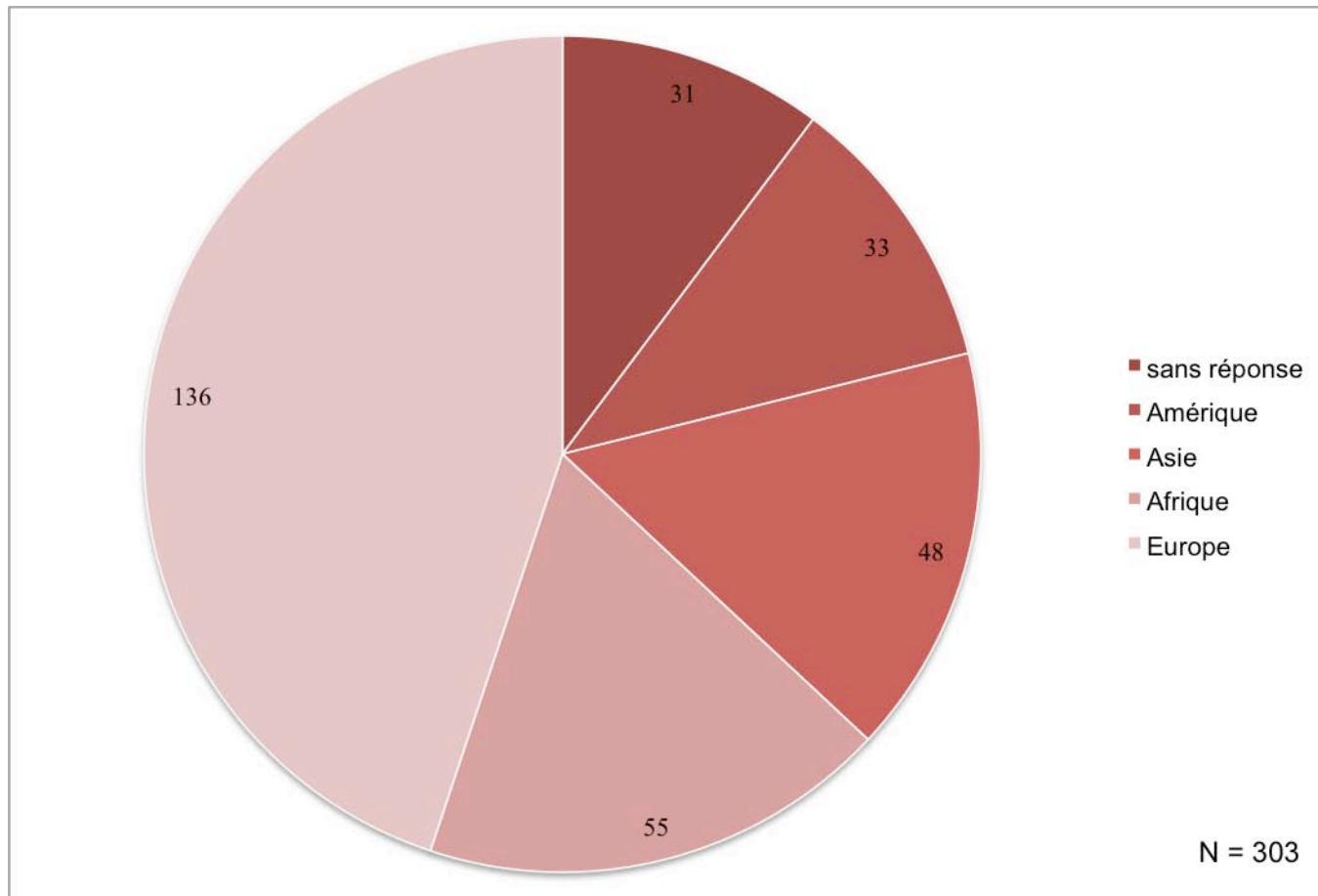


Source : RP INSEE 2006

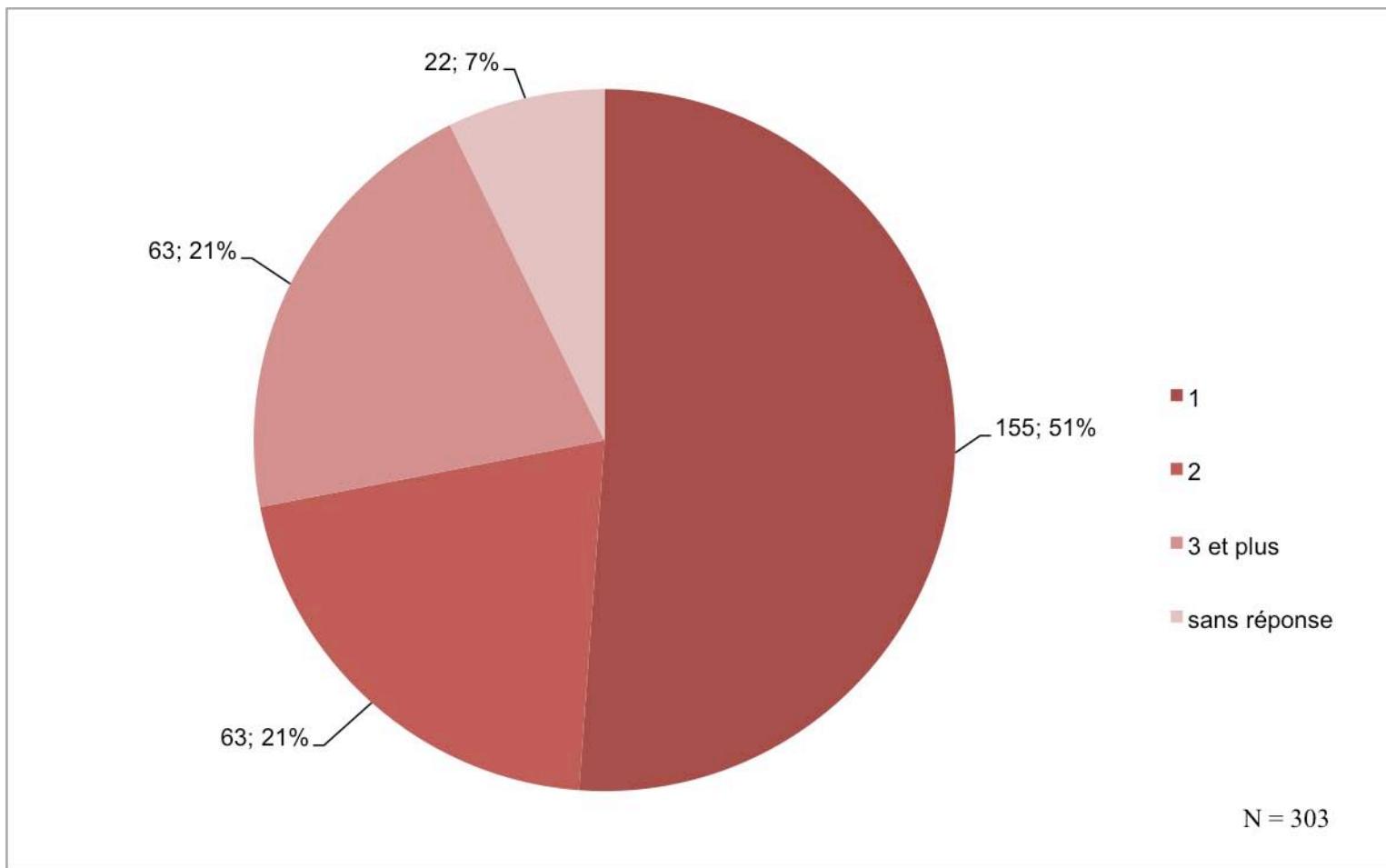
Annexe 10 : RÉPARTITION DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE PAR DÉPARTEMENT



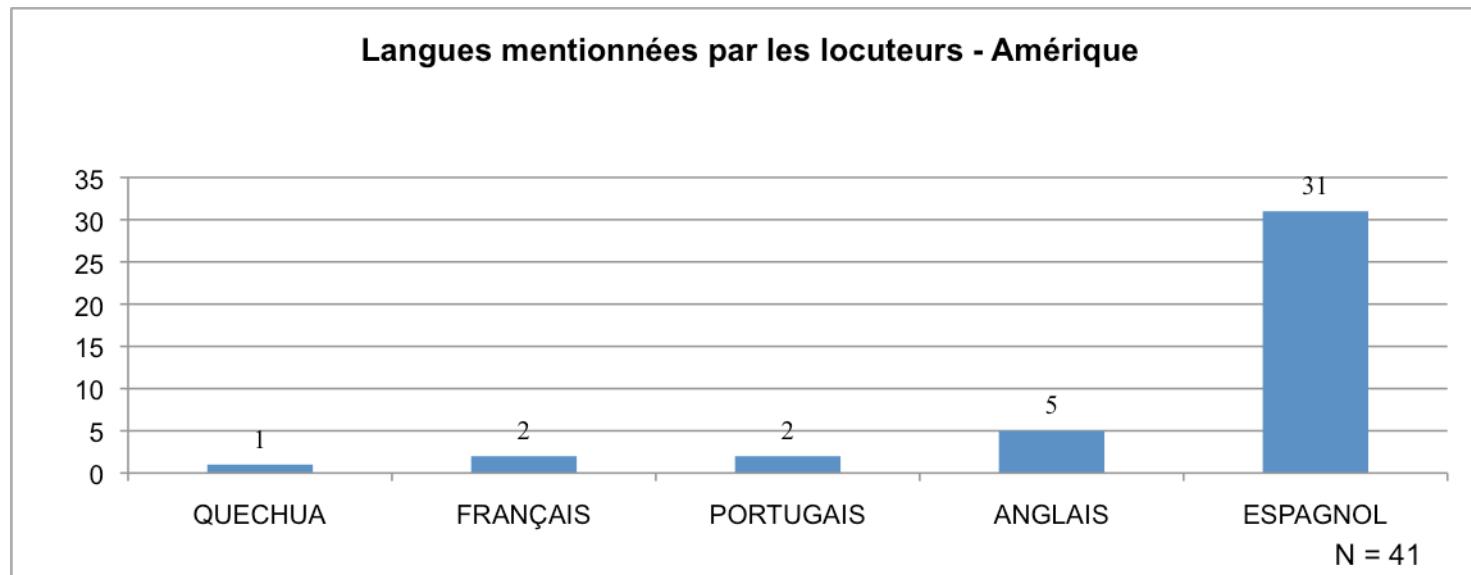
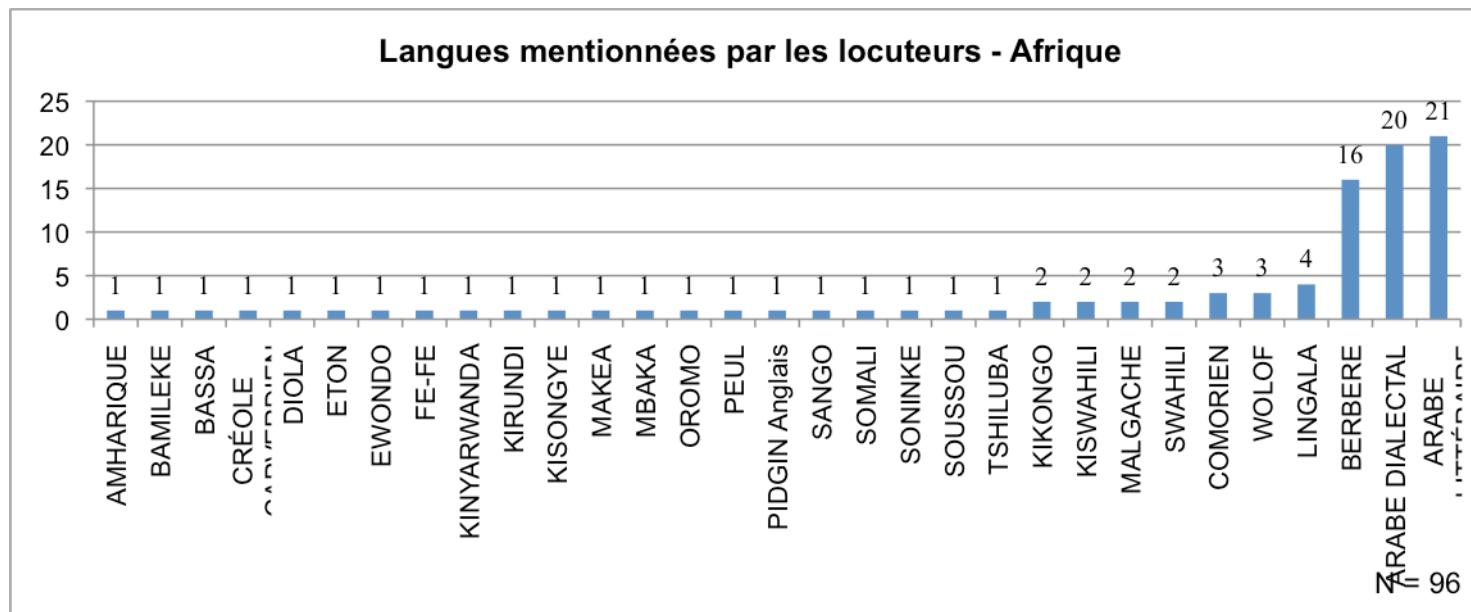
Annexe 11 : RÉPARTITION DES LANGUES PRINCIPALES DES LOCUTEURS PAR CONTINENT D'ORIGINE DANS LE QUESTIONNAIRE « LANGUES DE L'IMMIGRATION »

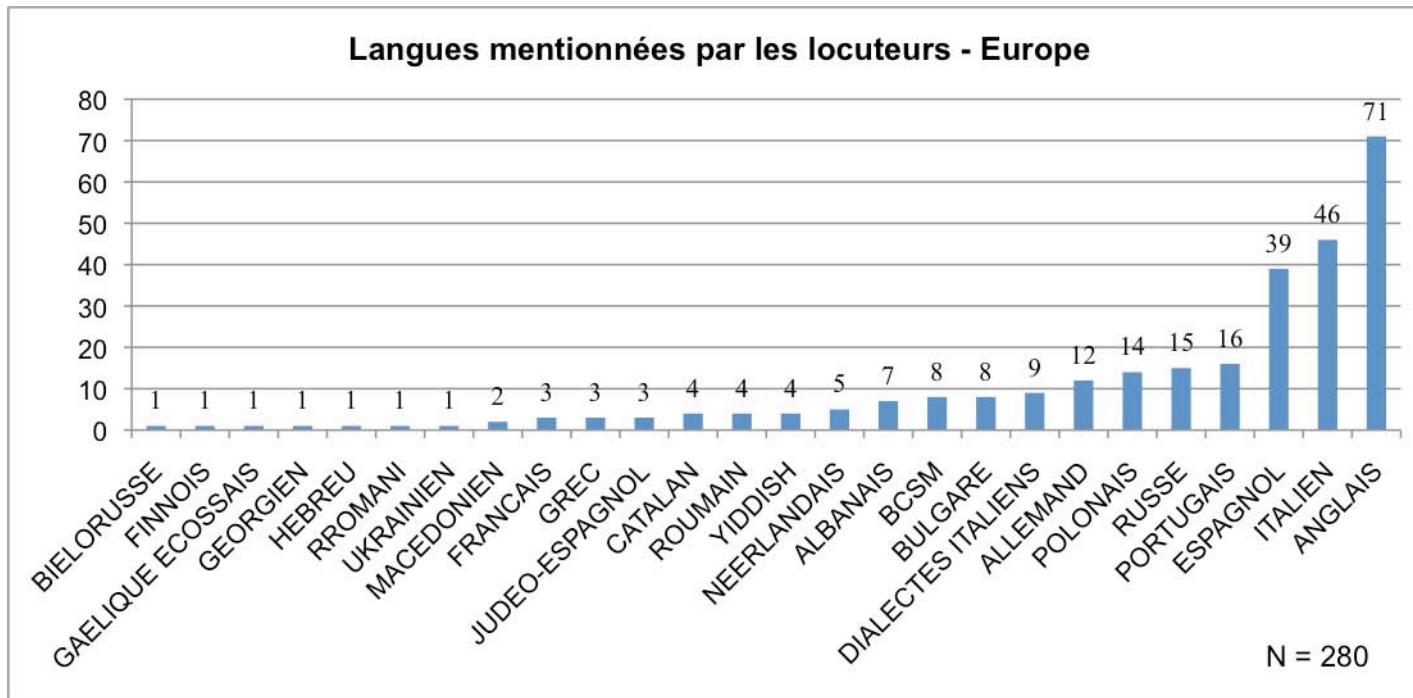
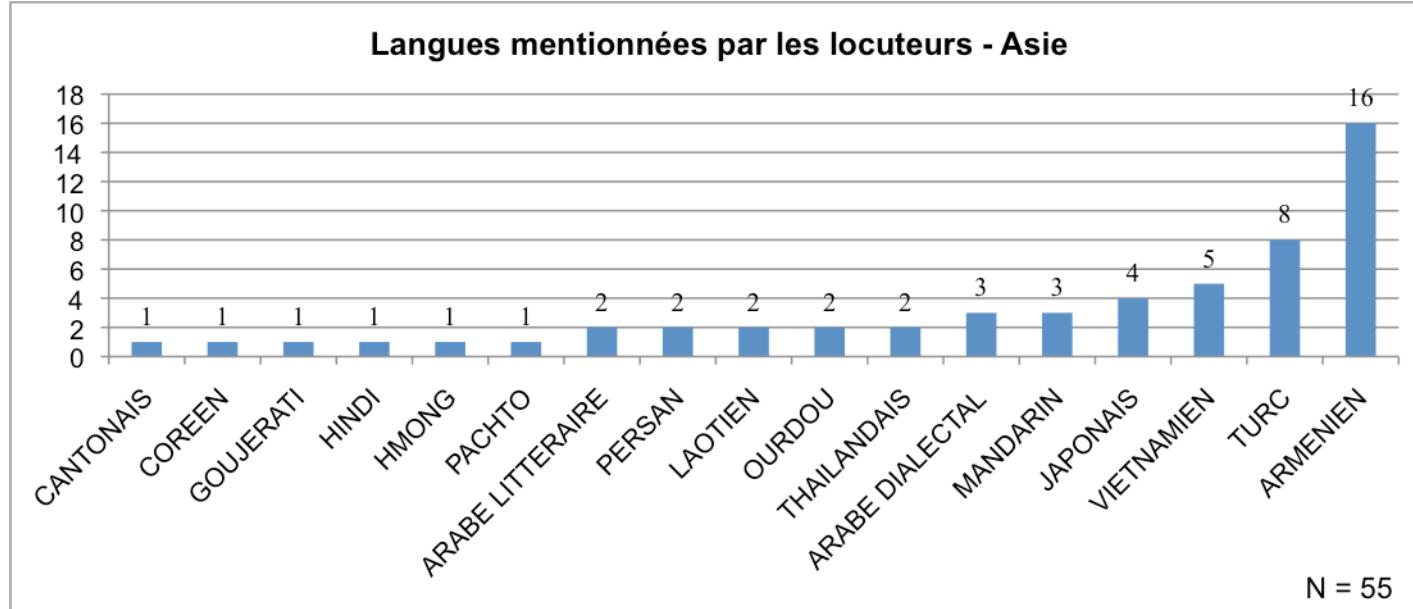


Annexe 12 : RÉPARTITION DES RÉPONSES PAR NOMBRE DE LANGUES DE L'IMMIGRATION PARLEES

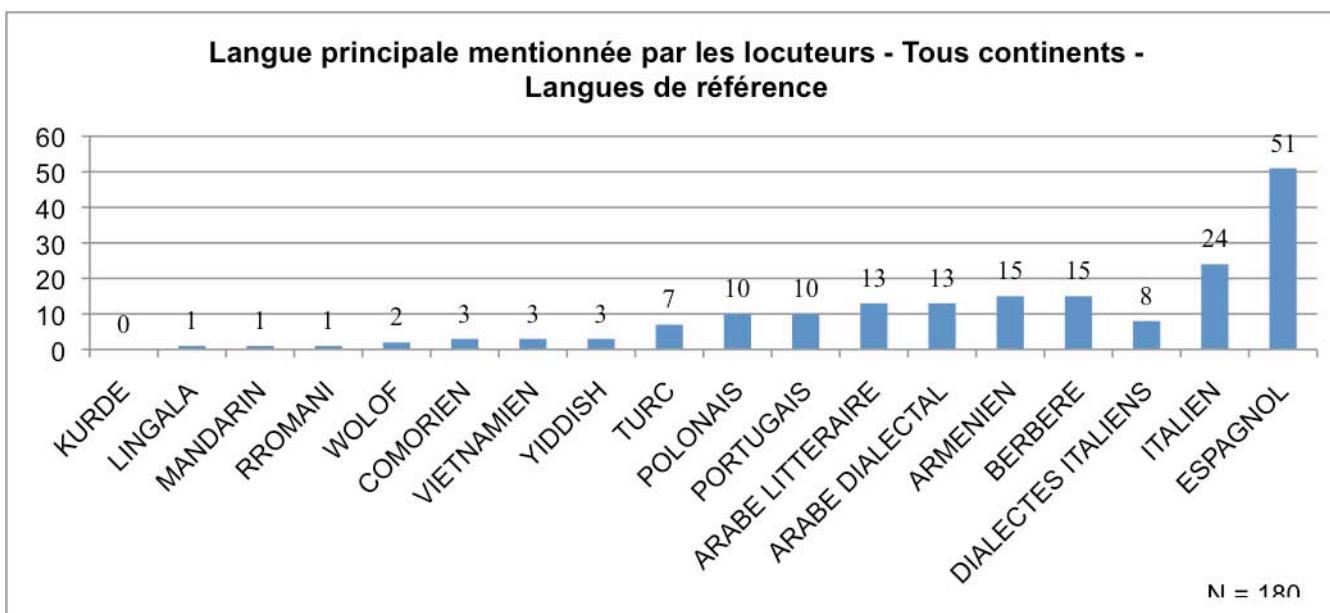
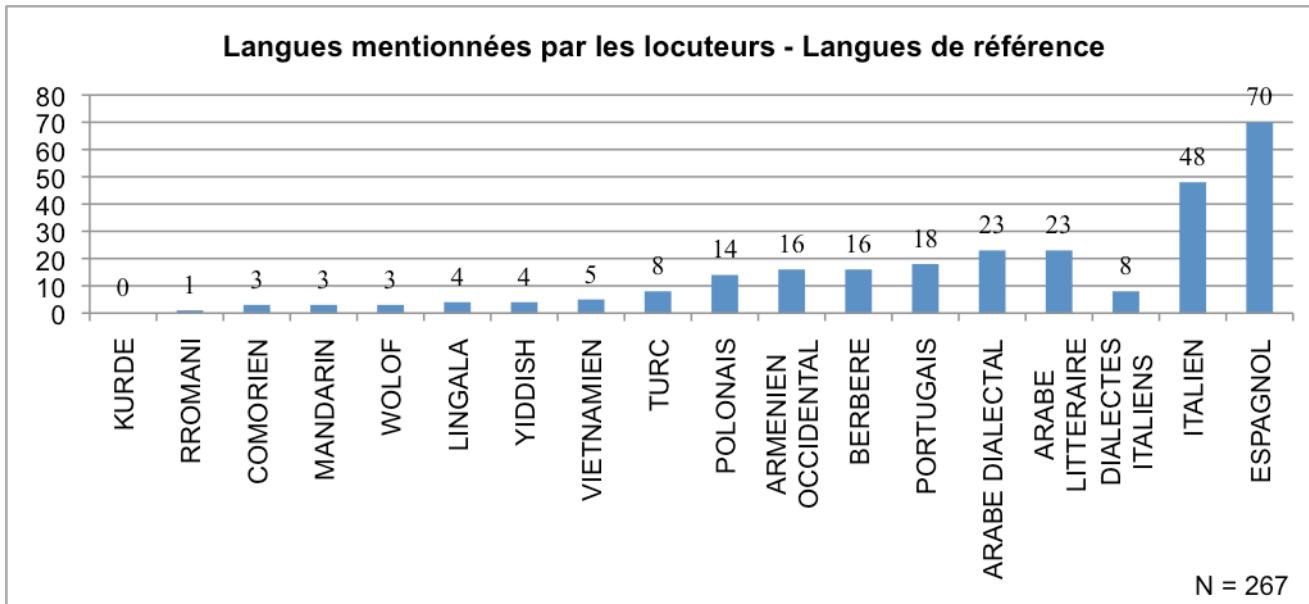


Annexe 13 : ENSEMBLE DES LANGUES MENTIONNÉES DANS LE QUESTIONNAIRE « LANGUES DE L'IMMIGRATION » PAR CONTINENT

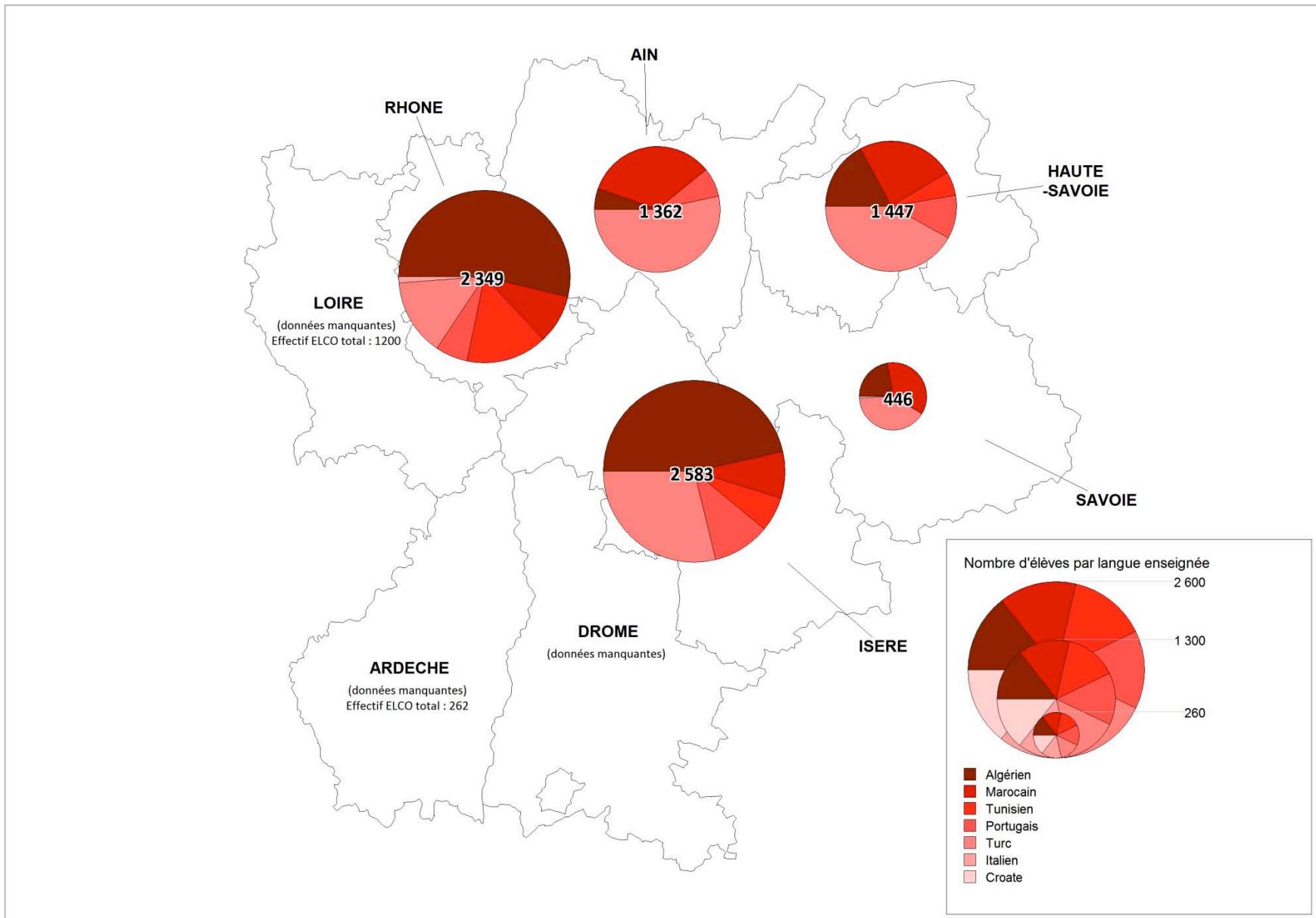




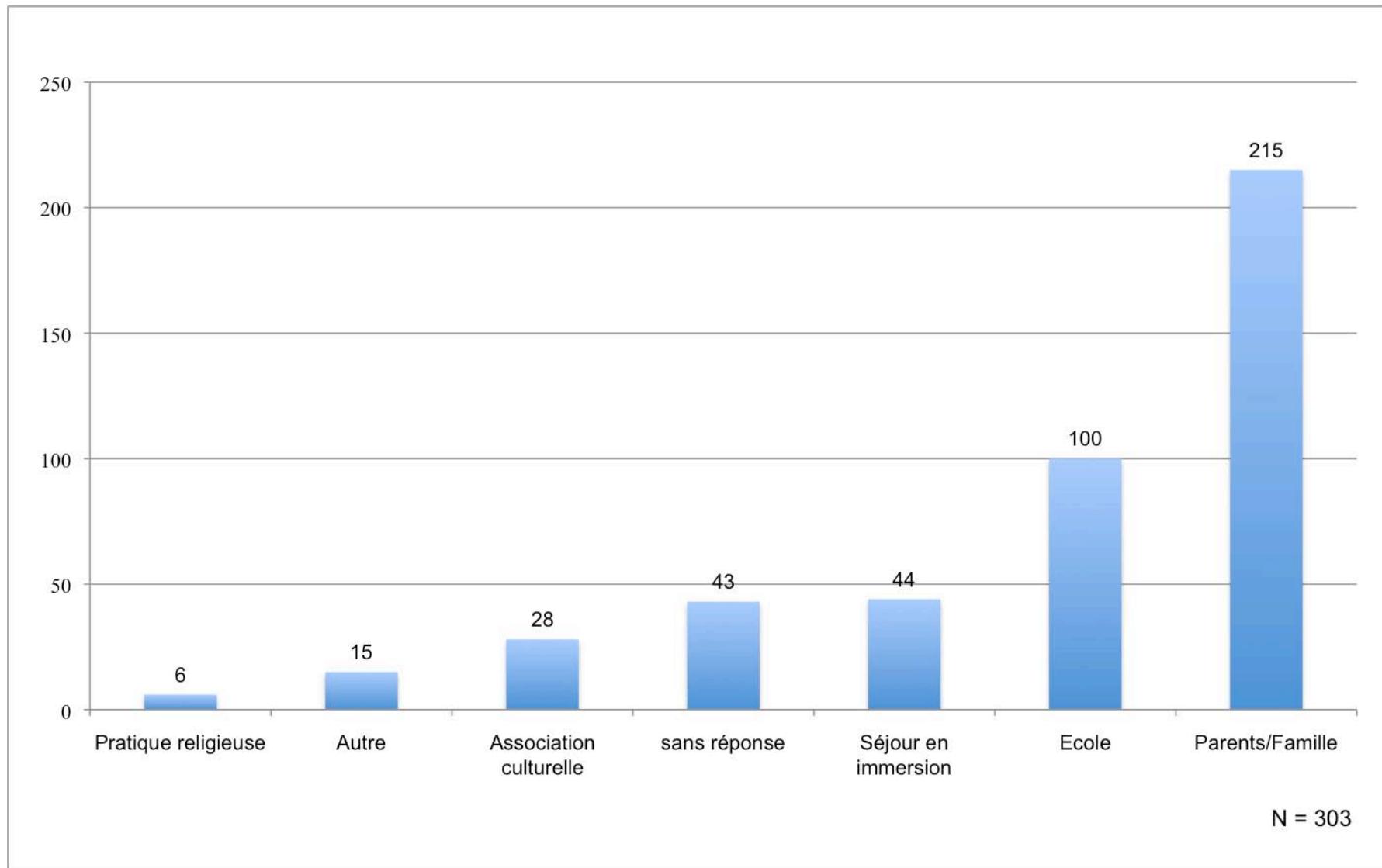
Annexe 14 : USAGE DES LANGUES DE REFERENCE PAR LES LOCUTEURS DANS LES QUESTIONNAIRES



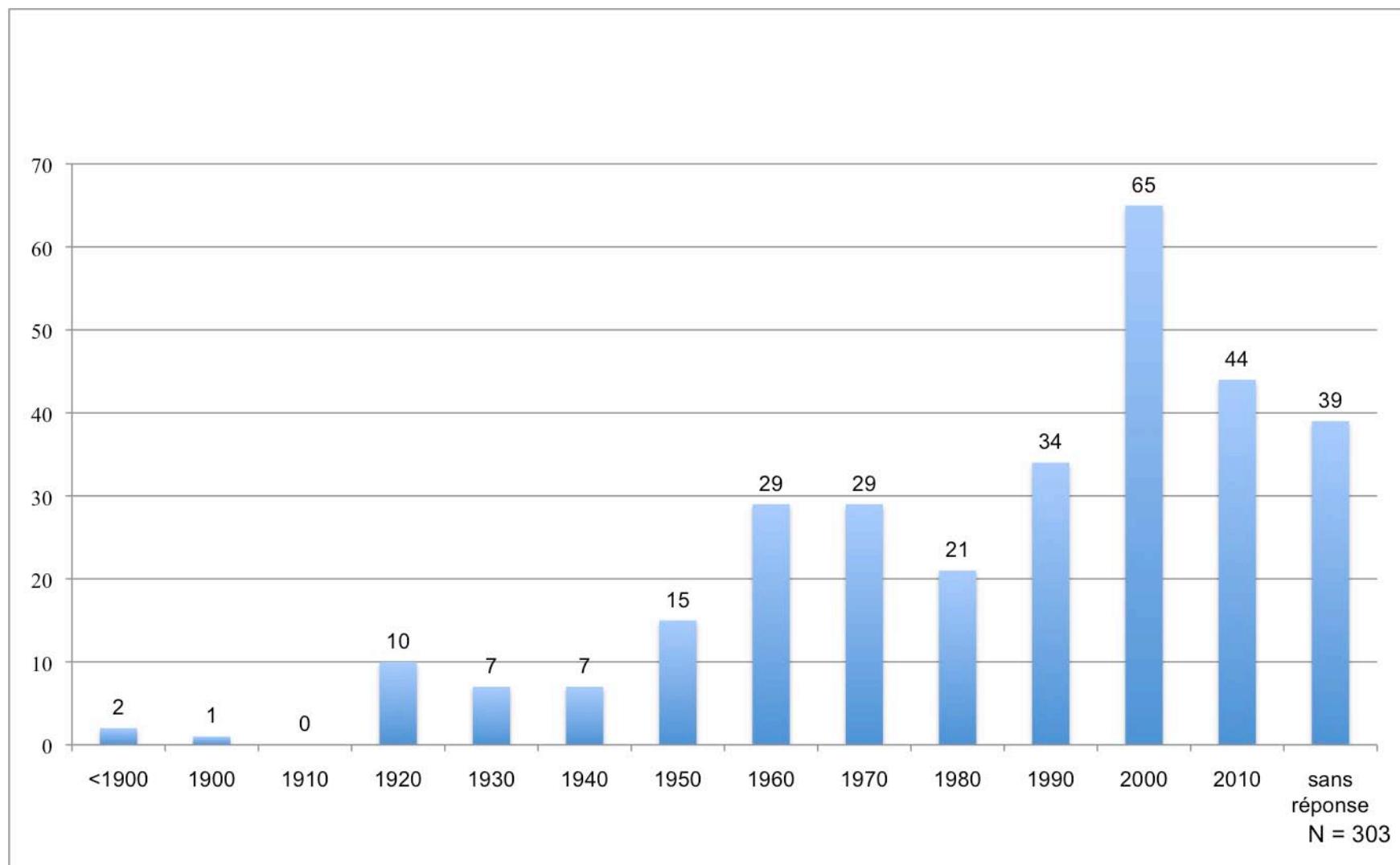
**Annexe 15 : CARTE DE RÉPARTITION DES EFFECTIFS ELCO PAR LANGUE ET PAR
DÉPARTEMENT**



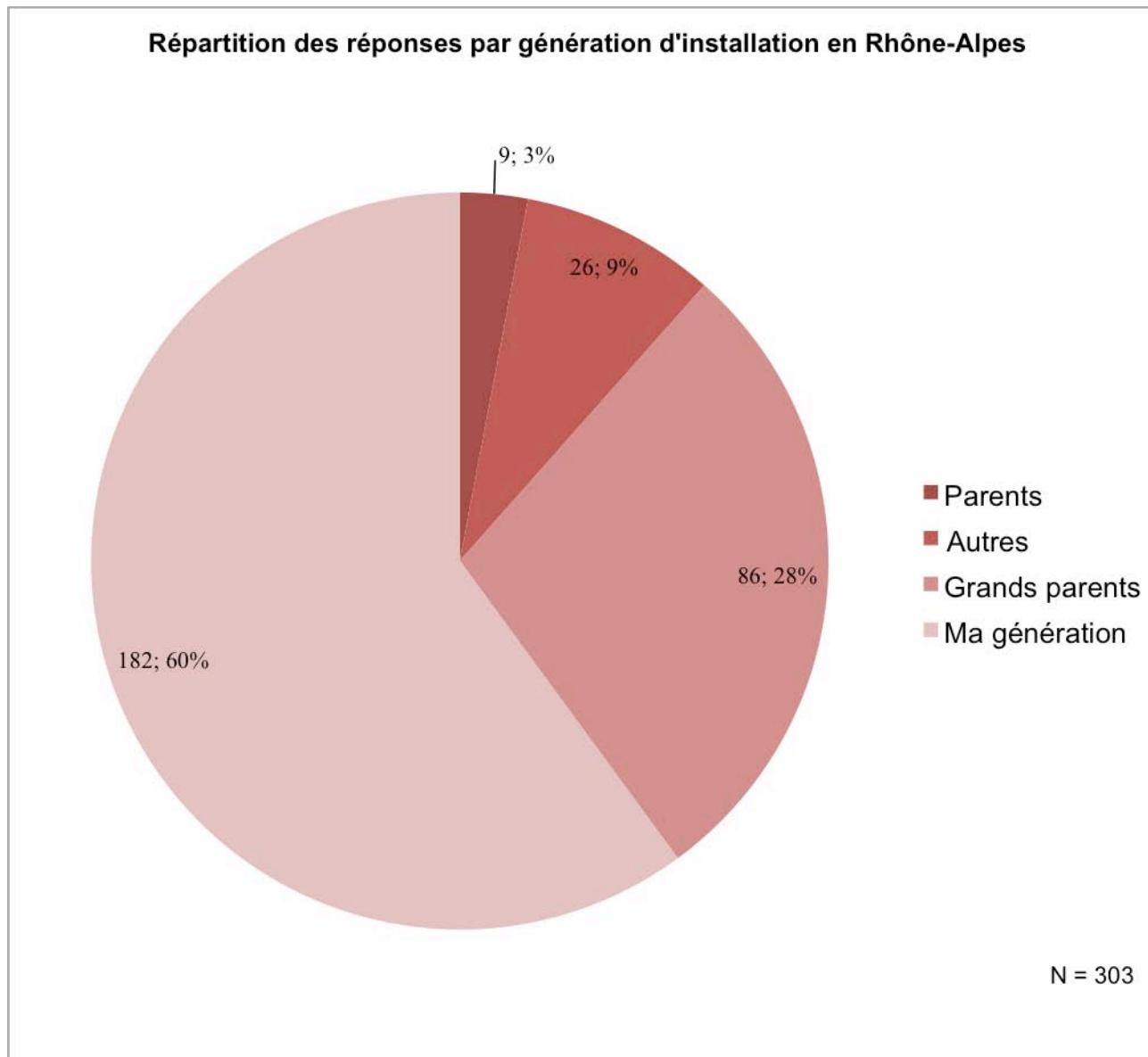
Annexe 16 : LIEUX D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE



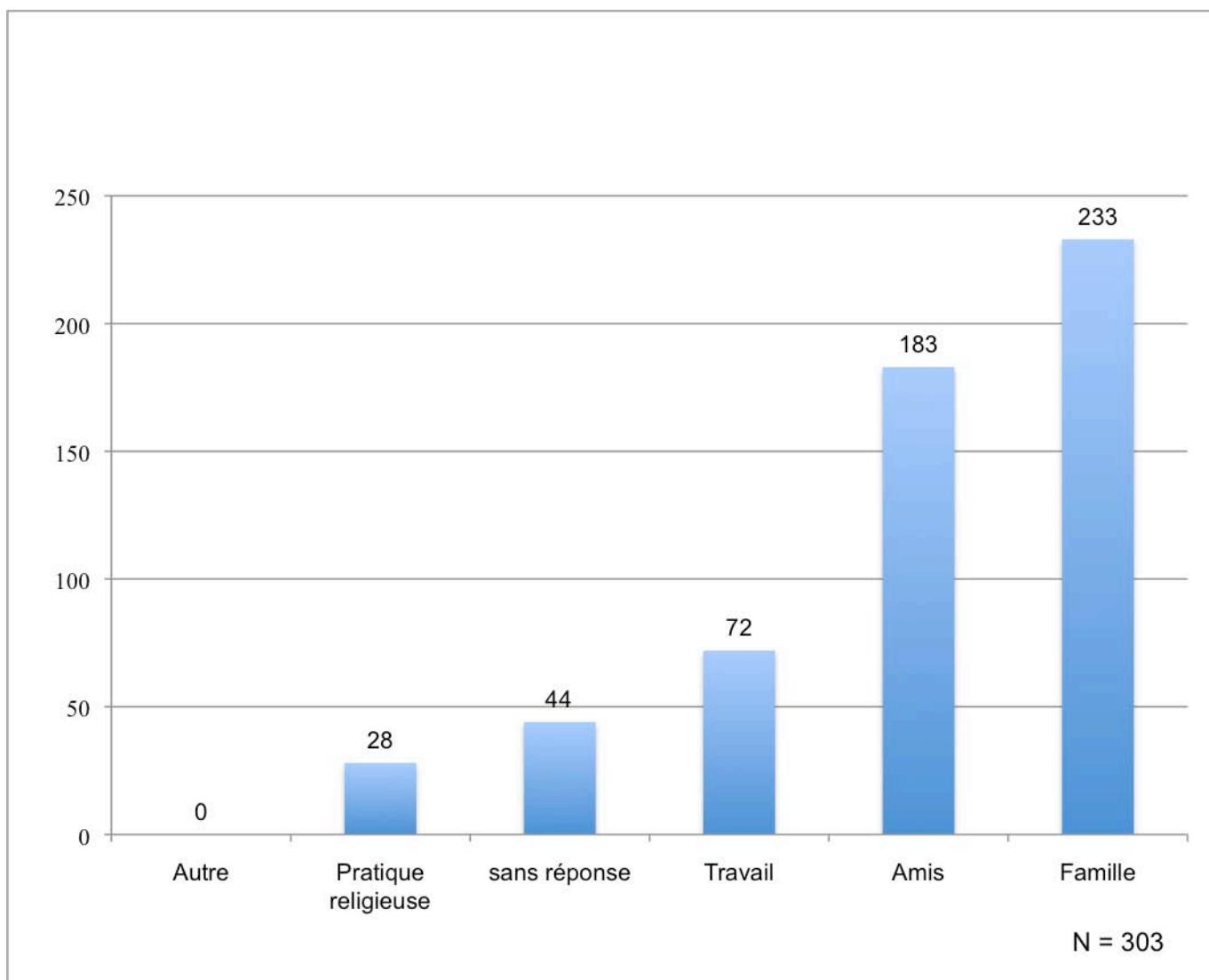
Annexe 17 : RÉPARTITION DES RÉPONSES PAR DÉCENNIE D'INSTALLATION EN RÉGION



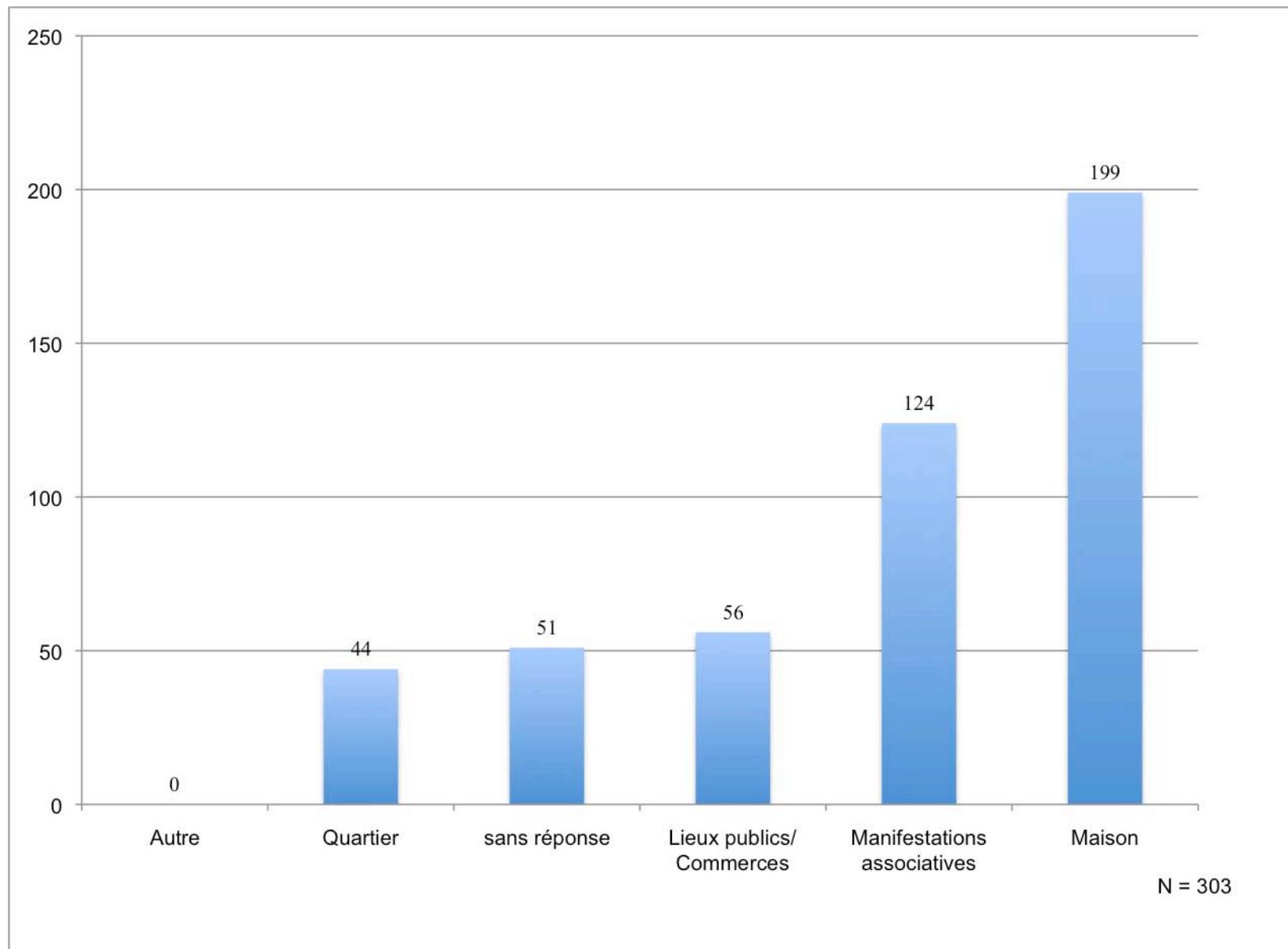
Annexe 18 : RÉPARTITION DES RÉPONSES PAR GÉNÉRATION D'INSTALLATION EN RHÔNE-ALPES



Annexe 19 : CADRES D'UTILISATIONS DES LANGUES



Annexe 20 : LIEUX D'UTILISATIONS DES LANGUES



Annexe 21 : ACTIONS DE VALORISATION CLASSÉS PAR TYPE

a) VALORISATION DIRECTE

Nom du projet	Organisateur	Objet	Département	Rayonnement	Année de réalisation
Atlas imaginaire des langues de la Duchère	Cie Les ArTpenteurs	Atlas linguistique participatif	69	Commune (Lyon 9e)	2010
Ca Tchatche	Les Subsistances	Festival d'art contemporain autour des langues	69	Agglomération (Lyon)	2007-2010
Café des langues	Association Mundo	Café des langues	74	Agglomération (Chamonix)	2014
D'une langue à l'autre - Lectures Multilingues	Bibliothèques de Vaulx-en-Velin	Lectures-rencontres multilingues au sein d'un même quartier	69	Commune (Vaulx-en-Velin)	2006-2013
Djaroun Deva	NTH8	Pièce de théâtre arabe-roumain	69	Commune (Lyon)	2006
Expo Quiz "L'écho de ma langue"	Le Moutard	Exposition itinérante	59 / 62	France (itinérant)	2011-2013
Faites passer le mot	Le Rize	Rencontres, ateliers, débats, jeux participatifs	69	Commune (Villeurbanne)	2010
Forum des Langues	Europe et Cie	Présentation publique de langues du monde	69	Agglomération (Lyon)	2010-2012
Langues à l'écoute	Cie Les ArTpenteurs	Ateliers de création avec les habitants du quartier	69	Commune (Lyon 9e)	2009-2013

Nom du projet	Organisateur	Objet	Département	Rayonnement	Année de réalisation
Le Cercle des Langues	Médiathèque de La Ricamarie	Découverte des langues / Valorisation des langues des nouveaux arrivants	42	Commune (La Ricamarie)	2012-2013
Le Cœur à l'ouvrage	COMITES Savoie	Livre bilingue français-italien sur l'immigration piémontaise en Savoie	73 / 74	Départements (Savoie/ Haute-Savoie)	2004
Les bosses du Chamot-arabe	Les Bosses du Chamot	Site internet / blog / teasers artistiques	42	Agglomération (Saint-Etienne)	2013
Les lois de l'hospitalité	Cie Sur le bout de la langue (coproduction <i>Ca Tchatche</i>)	Pièce de théâtre issue d'entretiens	69	Commune (Chasselay/ Lyon)	2008
Paroles sur place, édition 2008	CCO Villeurbanne	Théâtre	69	Agglomération (Lyon)	2008
Portail numérique langues et cultures de Rhône-Alpes	Défi langues	Site internet	69	Commune (Villeurbanne)	Prévu pour 2014
Speriamo che... Espérons que : Voci piemontesi e italiane in terre di Savoia / la mémoire italienne en Pays de Savoie	COMITES Savoie	Livre et Exposition bilingue français-italien sur l'immigration italienne en Savoie	73 / 74	Département (Savoie/ Haute Savoie)	2009-2010
Viagens. Na minha terra	Ville de Saint-Martin-d'Hères	Livre bilingue français-portugais sur l'immigration portugaise à Saint Martin d'Hères	38	Département (Isère)	2007
Vivre avec plusieurs langues	Le Moutard	Publication. Outil pédagogique	69	France	2009

b) VALORISATION INDIRECTE

Nom du projet	Organisateur	Objet	Rayonnement	Département	Année de réalisation
Achat de matériel audiovisuel	Foyers SONACOTRA	Magnétoscopes et VHS en langue arabe pour les travailleurs immigrés	Département (Rhône)	69	1992-2000
Atelier audiovisuel	Association les inattendus	Atelier audiovisuel en lien avec des migrants	Quartier (Guillotière)	69	2013
Atelier texte/textile	Médiathèque de la Ricamarie	Production artistique	Commune (La Ricamarie)	42	2013
Atlas Sonore n°11 « Musiciens du Maghreb à Lyon »	CMTRA	Valorisation de chants en langues de l'immigration	Agglomération (Lyon)	69	1996
Atlas Sonore n°14 « Flamenco à Lyon. L'assimilation d'une tradition venue d'ailleurs en Rhône-Alpes »	CMTRA	Valorisation de chants en langues de l'immigration	Agglomération (Lyon)	69	1998
Atlas Sonore n°19 « La Guillotière, des mondes de musiques »	CMTRA	Valorisation de chants en langues de l'immigration	Quartier/Agglomération (Lyon)	69	2007
L'Automne Italien	Service Animation du Canton de Modane	Festival culturel	Commune (Modane)	73	2001-2013
Chants et danses bulgares	Association Ot Izvora	Promotion des chants, danses et cultures bulgares	Région Rhône-Alpes	69	2011-2013
Chorale de la Guillotière	CMTRA	Chorale multilingue pour les habitants du quartier	Quartier (Guillotière)	69	2006-2008

Chorale Gomidas	Eglise apostolique arménienne de Lyon	Chorale arménienne	Commune (Lyon)	69	1962-2013
Nom du projet	Organisateur	Objet	Rayonnement	Département	Année de réalisation
Cours de Calligraphie arabe, chinoise et romane	Écoles, MJC	Cours cofinancés par le FAS	Département (Rhône)	69	1992-2000
Création de la Bibliothèque internationale de Grenoble	Bibliothèque Municipale de Grenoble	Bibliothèque spécialisée en ouvrage étrangers	Agglomération (Grenoble)	38	2003
Diasporim zinger	Cercle Bernard Lazare	Chorale de musique juive	Commune (Grenoble)	38	1994-2013
Du Cambodge à Annonay : trente ans de vie d'une communauté réfugiée	MJC Annonay	Film documentaire (trilogie)	Canton (Annonay)	07	2003-2005
Les contes du Lac Nénuphar	Forêt des contes en Vocance	Littérature jeunesse : Recueil de contes cambodgiens. Livre bilingues (français-khmer)	Canton (Annonay)	07	2001
Ecriture hors les murs	Association Dans tous les sens	Fête de l'écriture dans l'espace public	Ville (Vaulx-en-Velin)	69	2007-2013
Festival Sens Interdits	Théâtre des Célestins	Théâtre	Région Rhône-Alpes	69	2009-2013
Fête des solidarités	Ville de Vaulx-en-Velin	Forum	Agglomération (Lyon)	69	2012
Forum international des caravanes francophones	Caravane des dix mots	Francophonie	Région Rhône-Alpes	69	2006-2010
Gaada Poétique	Cie Gertrude II	Lectures de poésie arabe et berbère	Agglomération (Lyon)	69	2009-2013

Journée culturelle espagnole	FACEEF Rhône-Alpes	Journée culturelle	Région Rhône-Alpes	69	2001-2013
Nom du projet	Organisateur	Objet	Rayonnement	Département	Année de réalisation
Journée internationale du peuple rrom	Collectif Rrom des associations lyonnaises	Informer sur le peuple rrom, sur ses conditions de vie, sa culture, sa langue	Commune (Lyon)	69	2010-2013
La Poésie en partage	Cie La Parole de	Poésie du monde	Commune (Lyon)	69	2012-2013
Langue et culture espagnole	Centre culturel hispanique de Valence	Journée culturelle	Agglomération (Valence)	26	1999-2013
Langues et cultures italiennes	Association Dante Alighieri Chambéry	Cours de civilisation, voyages, séjours linguistiques, conférences	Département (Savoie)	73	2013
Le Feuflâzhe	Association Feuflâzhe	Festival de musiques alpines	Département (Haute-Savoie), France	74	2001-2013
Les découvertes berbères	Awal Grand Lyon	Festival culturel (Films, concerts, conférences...)	Agglomération (Lyon)	69	1995-2013
Mémoires de nos mères	Nouveau Théâtre Beaulieu	Chorale de quartier	Agglomération (Saint Etienne)	42	2009-2013
Nouvel an Berbère	Association culturelle Amazigh	Fête de la nouvelle année	Département (Isère)	38	1992-2013
Nouvel an chinois	Alliance Française de Lyon	Promotion du plurilinguisme	Agglomération (Lyon)	69	2011-2013
Nouvel an chinois	Association des chinois d'outre-mer à Lyon	Fête de la nouvelle année	Région Rhône-Alpes	69	1960-2013

Traces, Forum régional des mémoires d'immigrés	Association ARALIS	Biennale culturelle de valorisation des histoires d'immigration et des mémoires des immigrés en région rassemblant un large partenariat	Région	tous	2000 à 2008
Nom du projet	Organisateur	Objet	Rayonnement	Département	Année de réalisation
Pose ta valise	Cie Théâtre du Grabuge	Création participative théâtre-chant en français, arabe et kabyle	France	69, 42, 93	2008-2013
Quinzaine de culture yiddish	Cercle Bernard Lazare	Promouvoir la culture yiddish	Agglomération (Grenoble)	38	1981
Reflets du cinéma ibérique et latino-américain	Association « Pour le Cinéma »	Festival de Cinéma	Commune (Villeurbanne)	69	1984-2013
Journée Culturelle Sénégalaise	Collectif d'associations SOPE	Journée culturelle	Région Rhône-Alpes	69	1997-2013
Semaine du Cinéma Turc	Centre culturel Aragon	Festival de cinéma	Agglomération (Oyonnax)	01	2012-2013
The Culture Tree events & workshops	Association The Culture Tree	Rendez-vous ludiques	Agglomération (Lyon)	69	2012-2013
Un poing c'est court	Association du festival Un poing c'est court	Festival de courts métrages sélectionnés parmi les productions issues des pays de la francophonie	Agglomération (Vaulx-en-Velin)	69	2001-2013
Voyage scolaire	Collège Henri Barbusse	Voyage dans le cadre du Jumelage Vaulx-Sebaco (Nicaragua)	Ville (Vaulx-en-Velin)	69	2013
Wabi-Sabi	Line Orcière	Production artistique	Région Rhône-Alpes	69	2014
Festival de culture juive	Cercle Bernard Lazare de Grenoble	Tout public	Agglomération (Grenoble)	38	1995-2006

Visites multilingues	Musée des Tissus et des Arts Décoratifs	Visites guidées d'expositions en 9 langues	69	Agglomération (Lyon)	2011
-----------------------------	--	--	----	-------------------------	------

c) TRANSMISSION

Nom de l'action	Organisateur	Public	Rayonnement	Département	Année de réalisation
Animation Culturelle	Maison de la culture arménienne de Décines-Charpieu	Tout public	Agglomération (Lyon)	69	2011-2013
Cours d'Arabe dialectal	AMAL	Enfants et adultes	Grenoble	38	2009-2013
Cours d'Arabe littéraire	AMAL	Enfants et adultes	Grenoble	38	2009-2013
Cours d'Arabe littéraire	Association Educative Culturelle Comorienne de Lyon	Enfants	La Duchère - Agglo lyonnaise	69	2005-2013
Cours d'arabe, araméen, portugais etc. financés par le FAS	Associations d'insertion sociale et associations culturelles communautaires	Enfants	Région (Rhône, Isère)	69	1992-2000
Cours d'Arménien occidental	Maison de la Culture Arménienne de Décines	Enfants et adultes	Décines/ Agglo lyonnaise	69	1977-2013
Cours d'Arménien occidental	Croix bleue des arméniens de France	Adultes	Valence	26	2006-2013
Cours d'Espagnol	Institut Cervantes	Adultes	Agglomération (Lyon)	69	1991-2013
Cours d'Espagnol	Happy people 26	Adultes	Agglomération (Valence)	26	2006-2013
Cours d'Espagnol (Amérique Latine)	Espace latinos	Enfants	Agglomération (Lyon)	69	1984-2013
Cours d'Italien	Association pour la Promotion de l'Italien	Enfants	Agglomération (Chambéry)	73-2013
Cours d'Italien	Dante Alighieri	Adultes	Commune (Modane)	73-2013
Cours d'Italien	Association Franco-italienne de Bourg	Enfants et adultes	Agglomération (Bourg-en-Bresse)	01-2013

Nom de l'action	Organisateur	Public	Rayonnement	Département	Année de réalisation
Cours de Chinois (mandarin)	Association "Les enfants de Confucius"	Enfants et adultes	Commune (Villeurbanne)	69	2011-2013
Cours de Chinois (mandarin)	Association des Chinois d'outre-mer	Enfants et adultes	Lyon	69	1960-2013
Cours de Chinois (mandarin)	Institut Confucius	Enfants et adultes	Commune (Lyon)	69	2009-2013
Cours de Hmong	particulier	Enfants et adultes	Commune (Rillieux-la-Pape)	69	2011
Cours de Kabyle	Awal Grand Lyon	Enfants	Agglomération (Lyon)	69	1991-2013
Cours de Kurde	Maison de la culture kurde	Enfants et adultes	Agglomération (Lyon)	69	2003-2007
Cours de Lingala	Université Lyon 2 - Enseignement d'ouverture	Etudiants	Commune (Lyon)	69	2007-2010
Cours de Perse	Nâzie Bertin	Adultes	Commune (Caluire/Villeurbanne)	69	Sans réponse
Cours de Plusieurs langues	Kotopo	Enfants et Adultes	Département (Rhône)	69	1999-2013
Cours de Polonais	Mission catholique polonaise de Saint Etienne	Enfants	Commune (Saint-Etienne)	42	1930-2013
Cours de portugais	ILCP (Institut de Langue et Culture Portugaise)	Enfants	Agglomération (Lyon)	69	1992-2000
Cours de Turc	Lyon Ditib	Enfants et adultes	Commune (Décines) & agglo	69-2013
Cours de Turc	Consulat de Turquie	Enfants et adultes	Commune (Lyon)	69-2013
Cours de Vietnamien	Club Rhône- Mékong	Adultes	Commune (Lyon)	69	1994-2013

Nom de l'action	Organisateur	Public	Rayonnement	Département	Année de réalisation
Cours de Yiddish	Cercle Bernard Lazare de Grenoble	Adultes	Commune (Grenoble)	38	1981-2013
Cours de Yiddish	Passerelles - FSJU	Adultes	Région Rhône-Alpes	69	2007-2013
Fête de Notre Dame de Fatima	Association des portugais de Montluel	Tout public	Région Rhône-Alpes	01	1980-2013
Cours de langue fée-fée	Association du Haut Nkam, association de solidarité	Enfants	Agglomération (Lyon)	69-2013
Fête des Enfants	Association Culturelle franco-turque de Bourgoin-Jallieu	Tout public	Circonscription (Bourgoin-Jallieu)	38-2013
Fête du printemps	Club Rhône-Mékong	Tout public	Agglomération (Lyon)	69	1994-2013
Nouvel An Berbère	Association culturelle Amazigh	Tout public	Agglomération (Grenoble)	38-2013
Nouvel an kurde / Newroz	Espace Culturel Mésopotamie	Tout public	Agglomération (Lyon)	69	1981-2013
Chorale de chants religieux chrétiens en langue locale (fé-fé)	Association du Haut Nkam	Tout public)	Agglomération (Lyon)	69-2013

d) DIFFUSION

Nom de la radio	Nom de l'émission	Objet	Département de diffusion	Territoire de diffusion
News FM	Africarap	Musique africaine	38	Agglomération (Grenoble)
News FM	Med in Maghreb	Informations, musique, actualités du Maghreb	38	Agglomération (Grenoble)
Radio A	Toutes émissions	Informations, actualités et musiques arméniennes	26	Agglomération (Valence)
Radio Arménie	Toutes émissions	Culture, histoire, politique et politique arménienne. Présence de grecs et d'assyro-chaldéens	69	Agglomération (Lyon)
Radio Canut	Anatolia	Musiques et actualités turques	69	Agglomération (Lyon)
Radio Canut	Muteki	Musique japonaise	69	Agglomération (Lyon)
Radio Canut	Visages d'Amérique Latine	Informations et musiques d'Amérique Latine. Parler en français ou espagnol avec traduction en français	69	Agglomération (Lyon)
Radio Canut	Izuran	Musique et informations de Kabylie	69	Agglomération (Lyon)
Radio Canut	Berbères sans frontières	Informations et musique	69	Agglomération (Lyon)
Radio Grésivaudan	Quinto centenario	Actualité latino-américaine à travers un programme culturel, musical et politique	38 / 73	Département (Isère / Savoie)

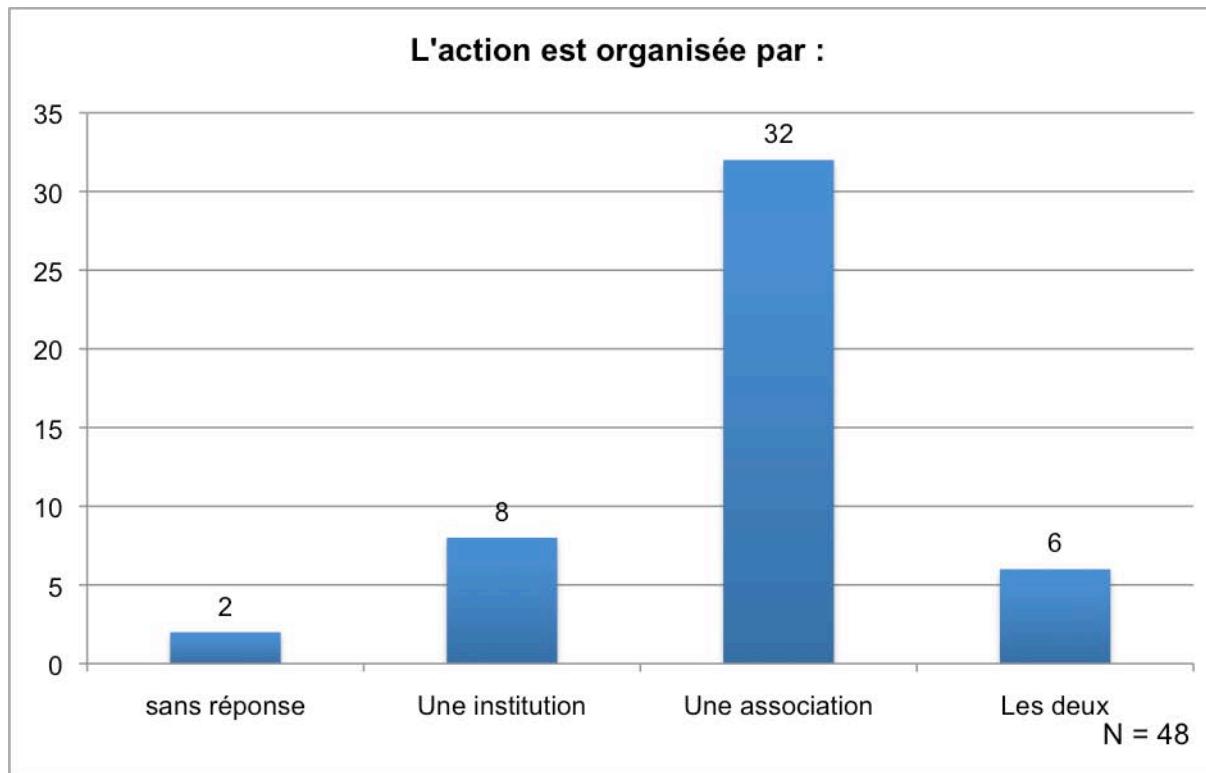
Radio Judaïca	Journal des associations	Actualités associatives	69	Agglomération (Lyon)
Nom de la radio	Nom de l'émission	Objet	Département de diffusion	Territoire de diffusion
Radio Judaïca	Forum des auditeurs	Antenne libre	69	Agglomération (Lyon)
Radio Kaléidoscope	Sur les rives du fleuve Congo	Musique d'Afrique, des Caraïbes, d'Amérique	38	Agglomération (Grenoble)
Radio Kaléidoscope	En Marcha	Littérature hispano-américaine du XXe siècle	38	Agglomération (Grenoble)
Radio Kaléidoscope	Hablando Español	Actualité de l'Amérique Latine, animateurs et correspondants de tous pays. Informations, musique en espagnol	38	Agglomération (Grenoble)
Radio Kaléidoscope	Les nuits du Bled	Musique, culture maghrébine	38	Agglomération (Grenoble)
Radio Kaléidoscope	Hopdedik	Informations, actualités, musique turque	38	Agglomération (Grenoble)
Radio M	Emission sollicitant et impliquant les associations et les communautés (en cours de création)	Radio au service des associations	26	Commune (Montélimar)
Radio Méga	Portugal em festa	Culture portugaise	26	Agglomération (Valence)
Radio Méga	Haï Magazine	Musique, histoire, géographie, littérature, culture arménienne	26	Agglomération (Valence)

Radio Mont Aiguille	Sur les Rives du Fleuve Congo	Musique d'Afrique, des Caraïbes, d'Amérique (diffusion de l'émission de Radio Kaléidoscope)	38	Département (Sud-Isère)
Nom de la radio	Nom de l'émission	Objet	Département de diffusion	Territoire de diffusion
Radio Pluriel	Meatophum	Culture et musique khmer	69	Agglomération (Lyon)
Radio Pluriel	Patrimoine et traditions	Culture et musique kabyle	69	Agglomération (Lyon)
Radio Pluriel	Les routes d'Arezzo	Chanson italienne	69	Agglomération (Lyon)
Radio Pluriel	Pied noir magazine	Informations, actualités, musique algérienne	69	Agglomération (Lyon)
Radio Pluriel	Viva España	Informations, actualités, musique espagnole	69	Agglomération (Lyon)
Radio Pluriel	Balafon	Musique africaine	69	Agglomération (Lyon)
Radio Pluriel	Akody	Informations, actualités et musiques africaines	69	Agglomération (Lyon)
Radio Pluriel	Maquis Pluriel	Informations d'Afrique	69	Agglomération (Lyon)
Radio Pluriel	Kabylie en fête	Musique berbère	69	Agglomération (Lyon)
Radio Pluriel	Echos d'Amérique latine	Reportages, actualités, informations d'Amérique latine	69	Agglomération (Lyon)

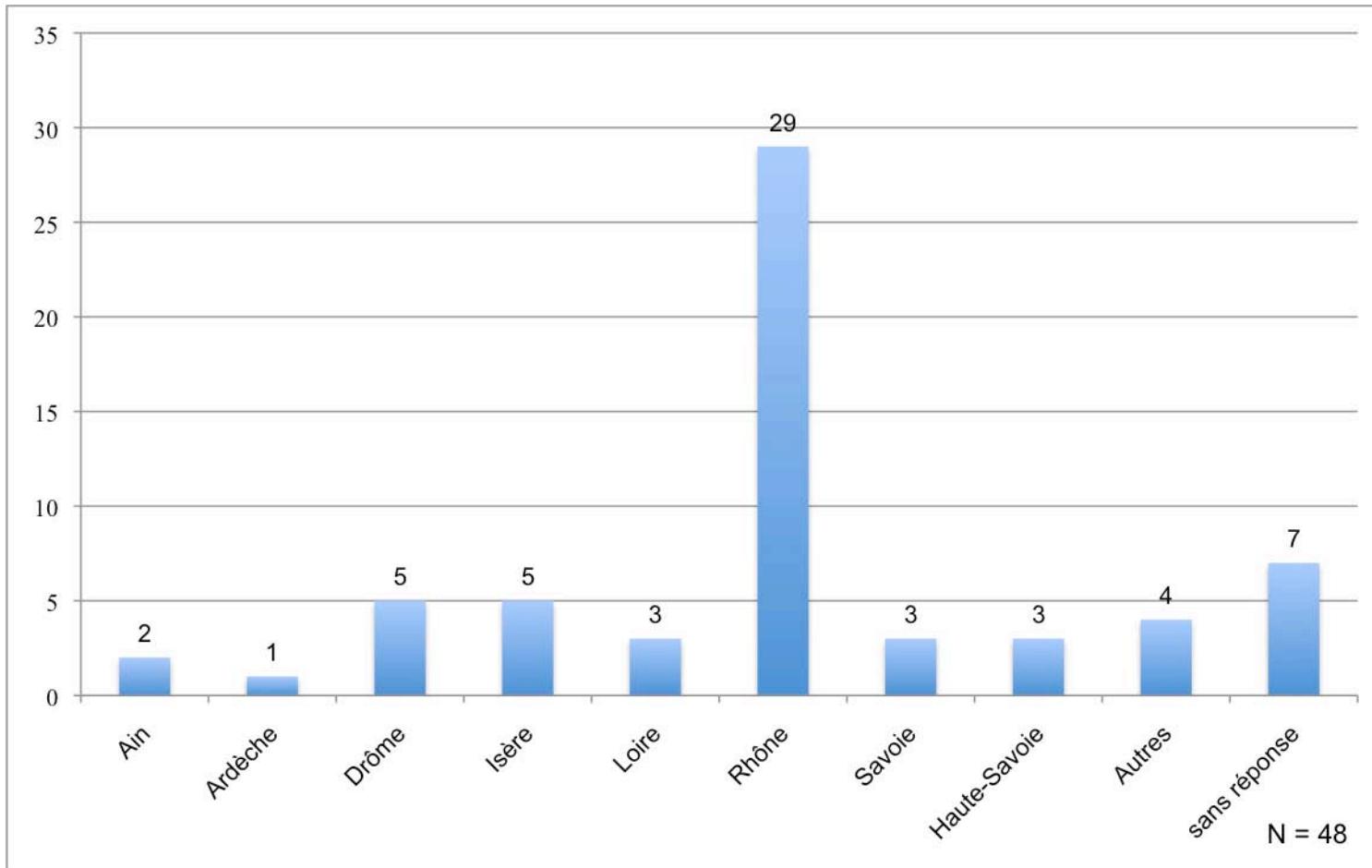
Radio Pluriel	Ola Portugal	Culture portugaise	69	Agglomération (Lyon)
Nom de la radio	Nom de l'émission	Objet	Département de diffusion	Territoire de diffusion
Radio Salam	Toutes émissions	Informations, musique, culture, actualités du Maghreb	69 / 01	Agglomération (Lyon / Bourg-en-Bresse)
Radio Trait d'Union	Entre dos Aguas	Emission espagnole animée par le coordinateur actuel de la FACEEF Rhône-Alpes (années 1980-1990)	69	Agglomération (Lyon)
Radio Trait d'Union	Portugal no coração	Informations, culture, reportages sur la vie de la communauté, musique, annonces des activités associatives portugaises.	69	Agglomération (Lyon)
Radio Trait d'Union	Brisa do Atlantico	Diffusion d'annonces culturelles, micro libre	69	Agglomération (Lyon)
Radio Trait d'Union	Emission turque	Actualités, musique, informations en langue turque	69	Agglomération (Lyon)
Radio Trait d'Union	Emission cambodgienne	Actualités, musique, informations en langue cambodgienne	69	Agglomération (Lyon)
Radio Trait d'Union	J'apprends l'arabe	Enseignement de l'arabe	69	Agglomération (Lyon)
Radio Trait d'Union	Emission berbère	Emission de l'association Awal Grand Lyon	69	Agglomération (Lyon)
Radio Trait d'Union	Perfume musical	Information, jeux, actualité musicale, vie associative, reportages en portugais	69	Agglomération (Lyon)
Radio Zones	Nozes e Vozes	Informations, actualités, musique portugaise	01	Commune (Pays de Gex)

Radio Zones	Orient-As	Musique d'Orient et d'Asie	01	Commune (Pays de Gex)
-------------	-----------	----------------------------	----	-----------------------

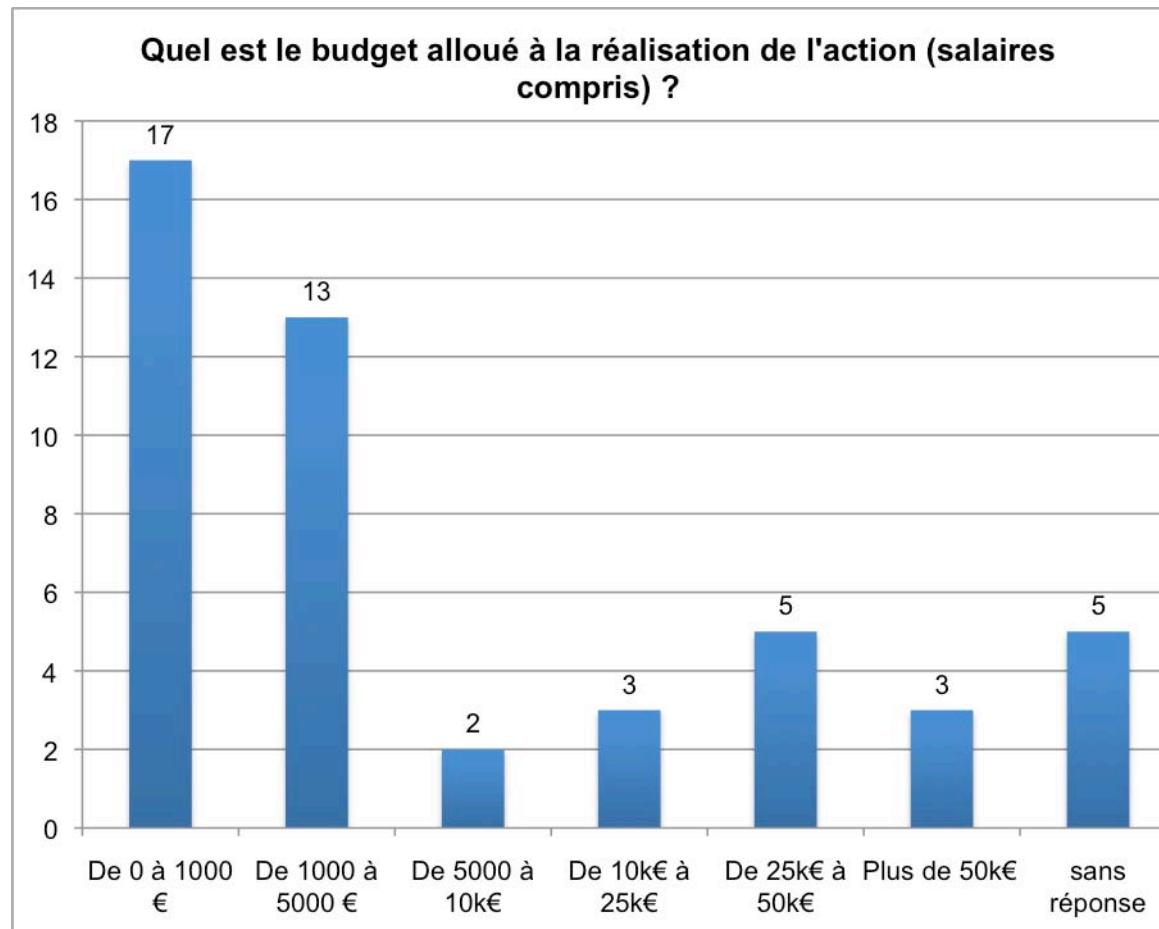
Annexe 22 : LES ORGANISATEURS DES ACTIONS CULTURELLES



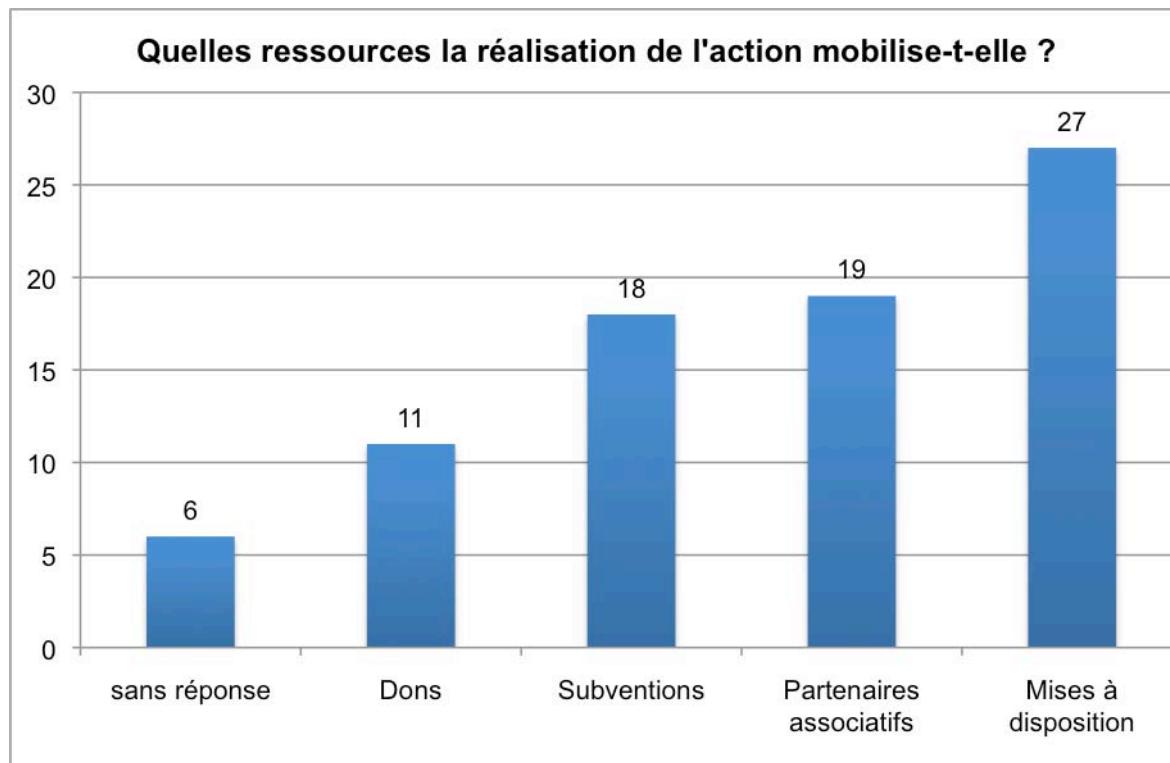
Annexe 23 : DÉPARTEMENT D'IMPLANTATION DES ACTIONS RECENSÉES PAR LE QUESTIONNAIRE EN LIGNE



Annexe 24 : MONTANT ALLOUÉ À LA RÉALISATION DES ACTIONS CULTURELLES



Annexe 25 : LES RESSOURCES MOBILISÉES POUR RÉALISER LES INITIATIVES



BIBLIOGRAPHIES

La bibliographie est divisée en 3 volets. Elle est composée :

- D'une sélection extraite des éléments bibliographiques mentionnés dans l'étude *Rhône-Alpes : étude d'une région et d'une pluralité de parcours migratoires*, Tome 2 : bibliographie et sources archives (ACSE/LAHRA, 2008)

Cette bibliographie est complétée par l'équipe chargée de l'étude :

- de ressources complémentaires sur l'histoire et l'actualité de l'immigration en région
- de ressources bibliographiques sur les langues de l'immigration en France

Cette bibliographie, non-exhaustive, rassemble une pluralité d'écrits existants sur l'histoire de l'immigration en Rhône-Alpes et sur les langues de l'immigration qui ne sont pas forcément cités dans l'étude. Certaines sources ne sont pas citées dans le rapport d'étude et sont présentées ici à titre indicatif.

Bibliographie 1 :

Sélection extraite des éléments bibliographiques mentionnés dans l'étude *Rhône-Alpes : étude d'une région et d'une pluralité de parcours migratoires*, Tome 2

- pp.9-15 : Nationalités, origines géographiques

Les Africain-e-s subsaharien-ne-s

ASSIRVADEN-MALEPA, Corinne, "L'immigration mauricienne dans la région Rhône-Alpes", mémoire de DEA d'histoire, Paris, EHESS, Université Lyon 2, 1993.

BAROU, Jacques, "Les populations d'Afrique sub-saharienne dans la région grenobloise", Ecarts d'identité n° 95-96 L'immigration dans l'agglomération grenobloise, 2001.

DIA, Mohamadou Moustapha, "Etre noir en Isère : à propos des Maliens, Mauritaniens et Sénégalais qui travaillent ou étudient à Grenoble", thèse d'urbanisme, Grenoble, Université Grenoble 2, 1975.

KOUROUMA, Mamadou Jean-Michel, "Aujourd'hui, les Africains de Valence", Revue Drômoise, 2004, fascicule 514, pp. 357-359.

MOUGIN, Martine, "La présence de l'Afrique noire dans la population et les mentalités, en Savoie, depuis 1945", mémoire de DEA d'histoire sous la direction de Claude Prudhomme, Lyon, Université Lyon 2, 1999, 151 p.

OUSMANE, Sane, "La colonie sénégalaise de Lyon (1960-1977) : approche du vécu social", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction d'Yves Lequin, Lyon, Université Lyon 2, 1978, 263 p.

Les Arménien-ne-s

"Familles arméniennes à Romans", Etudes drômoises, octobre 2004, n° 19, pp. 31-34.

BARDAKDJIAN, Geneviève, "La communauté arménienne de Décines, 1925-1971", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Gilbert Garrier, Lyon, Faculté des lettres et sciences humaines de Lyon, 1972, 132 p.

BARDAKDJIAN, Geneviève, "La communauté arménienne de Décines (1925-1971)", Bulletin du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale, 1973, n° 1, pp. 55-65.

BASTIDE, Roger, "Les Arméniens de Valence", Revue internationale de sociologie, 1931, vol. 39, n° 1-2, pp. 17-42. (réédition dans *Bastidiana, Cahiers d'études bastidiennes*, Caen, juillet-décembre 1998, n° 23-24)

BOUDJIKANIAN-KEUROGLIAN, Aïda, "Les Arméniens dans la région Rhône-Alpes, essai géographique sur les rapports d'une minorité ethnique avec son milieu d'accueil", Revue de géographie de Lyon, 1978, 214 p.

DEMMA, Christian, "La colonie arménienne de Valence 1923-1973", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction d'Yves Lequin, Lyon, Faculté des lettres et sciences humaines de Lyon, 1974, 160 p.

GARAGNON, P., "La colonie arménienne de Valence-sur-Rhône", revue de géographie alpine, 1956

HUARD, Jean-Luc, "La communauté arménienne de l'agglomération grenobloise des années vingt à 1945", mémoire de DEA d'histoire sous la direction de Pierre Cayez, Grenoble, Université Pierre Mendès France, 1996, 308 p.

HUARD, Jean-Luc, "La communauté arménienne entre les deux guerres", Ecarts d'identité, 2001, n° 95-96, pp. 20-25.

HUARD, Jean-Luc, "L'arrivée des Arméniens dans la Drôme des années 1920 à 1940", Revue Drômoise, 2002, fascicule 505.

HUARD, Jean-Luc, "Les Arméniens de Valence dans les différents dépôts d'archives : quelques exemples", Revue Drômoise, 2005, fascicule 515, pp. 23-24.

HUARD, Jean-Luc, "Les Arméniens de Valence des années vingt à nos jours", Revue Drômoise, 2005, fascicule 515.

HUARD, Jean-Luc, "La présence arménienne dans l'entre-deux-guerres dans la région Rhône-Alpes", Hommes et migrations, janvier-février 2007, n° 1265.

HUARD, Jean-Luc, Arméniens en Rhône-Alpes, histoire d'une communauté, Saint-Ismier, Le Dauphiné, 2008, 52 p.

JARNBODJIAN, Daniel, "L'arrivée des Arméniens en Ardèche, une enquête", Mémoire d'Ardéche et Temps présent, 1999, n° 64.

KIZIRIAN, Odile, "Les Arméniens alépins à St Chamond. Leurs parcours migratoires. Leur place dans la communauté arménienne", mémoire de maîtrise de sociologie, Lyon, Université Lyon 2, 1990, 122 p.

LAURAS, Clarisse, Les Arméniens à Saint-Étienne : une escale dans un parcours migratoire? , Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne, 2006, 312 p.

LAURAS, Clarisse, "Les Arméniens à Saint-Etienne", Bibliothèque du CERHI, 2006, vol. 3.

LOUCINE, Akkaya, "Vienne et les Arméniens : histoire d'une communauté de 1950 à nos jours", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Claude Prudhomme, Lyon, Université Lyon 2, 2004, 133 p.

OVIZE, Franck, "La communauté arménienne à Lyon et ses environs de 1926 à 1945", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Serge Ladous, Lyon, Université Lyon 3, 2000, 83 p.

SIRANYAN, Henri, DUPUIS, Lucien, HUARD, Jean-Luc, "Les Arméniens dans la Drôme", Etudes drômoises, octobre 2004, n° 19, pp. 22-34.

Les Asiatiques

ALILI, Rochdy, "Les Laotiens de Bonneville", Hommes et migrations, juin 1993, n°1166.

MAGNAN, Claude, "Et même les Chinois !", Revue Drômoise, 2002, fascicule 505, pp. 331-332.

MAGNAN, Claude, "Des «invités» discrets : les Chinois dans la Drôme de 1915 au milieu des années 20", Revue Drômoise, 2004, fascicule 514, pp. 343-349.

SAPET, Pierre, "La communauté sud-est asiatique dans la Drôme", Revue Drômoise, 2004, fascicule 514, pp. 350-356.

Les Britanniques

LIAUDY, Sylvette, "Les Britanniques dans le département de l'Isère du milieu du XIXe siècle au lendemain de la seconde guerre mondiale", mémoire de TER d'histoire, Grenoble, Université des sciences sociales de Grenoble, 1985, 280 p.

Les Espagnol-e-s

AYYERA ALFARO, Eduardo, "L'émigration espagnole en France et ses répercussions dans le département de la Loire", mémoire de maîtrise d'histoire, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, 1982, 149 p.

BARJON, Alexandra, "Les Espagnols dans la vallée de l'Ondaine", mémoire de maîtrise, Saint-Etienne, Université Jean Monnet, 2000, 220 p.

BOSSE, Jeanne-Marie, "L'émigration espagnole dans la région de Grenoble", mémoire de DES, Grenoble, Faculté des lettres et sciences humaines de Grenoble, 1962, 250 p.

BOYER, M., "Italiens et Espagnols dans la région stéphanoise", mémoire, Lyon, Université de Lyon, 1969.

GALAN, Stéphanie, "Les Espagnols dans l'agglomération lyonnaise 1914-1939", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction d'Yves Lequin, Lyon, Université Lyon 2, 1997, 267 p.

GALEGGO, Nicole, "L'immigration espagnole à Oullins (1940-1968)", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction d'Yves Lequin, Lyon, Université Lyon 2, 1989, 129 p.

HERNANDEZ, Rodolphe, "Les Espagnols à Saint-Etienne (1914-1950)", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jacqueline Bayon, Saint-Etienne, Université Jean Monnet, 2002, 177 p.

LOBO-MENDEZ, Juan-Manuel, "La migration espagnole : situation et évolution socio-politique de 1960 à 1977", thèse sous la direction de Simone Saillaire, Lyon, Université Lyon 2, 1981, 339 p.

Les Grec-que-s

DUCLOS, Jean-Claude (dir.), Des Grecs : les Grecs de Grenoble : les costumes de la Grèce traditionnelle, Grenoble, Musée Dauphinois, 1993, 104 p.

GARIN, M., "La communauté grecque du bassin industriel de Saint-Etienne", Bulletin du vieux Saint-Etienne, 2006, n° 222, pp. 3-29.

MOUSSOURI, Evangelina, "Aperçu historique de l'immigration grecque", Ecarts d'identité, 2001, n° 95-96, pp. 26-28.

PAPAIONNOU, Nicolas, "Les Grecs de Lyon et de Pont-de-Cheruy", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction d'Yves Lequin, Lyon, Université Lyon 2, 1974-1975, 109 p.

ZERVUDACKI, Cécile, La communauté grecque de Pont-de-Cheruy, Paris, Direction du patrimoine, ministère de la Culture, 1983, 189 p.

Les Italien-ne-s

"Gens de Corato, de matino et d'ailleurs... : ils sont plus de 30 000 dans l'Isère et 5 700 à Grenoble", Grenoble mensuel, février 1984, n° 5, pp. 50-52.

"Les Italiens : des immigrés pas comme les autres ?", Les Autres, revue régionale bimestrielle sur l'immigration, décembre 1983, n° 17, p. 1-16.

AMBREGNA, Isabelle, "Que reste-t-il de la communauté italienne ?", L'essentiel de Grenoble et de l'Isère, 6 juin 2001, n° 36, pp. 4-7.

ARMINJON, Pierre, L'immigration italienne dans la région des Alpes françaises, Bruxelles, Goemaere, 1929, 23 p.

BAIAMONTE, Lisa, "Les Italiens à Lyon au 20ème siècle. Etude de cas : la communauté italienne à Gerland pendant l'entre-deux-guerres", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction d'Etienne Fouilloux, Lyon, Université Lyon 2, 1999, 198 p.

BERTHERAT, Marilyne, "La communauté italienne de Chambéry de 1860 à 1940", mémoire, Chambéry, Université de Savoie, 2001.

BIANCHI, Anne-Marie, COSTARELLA, Vincent, *Les Italiens de Grenoble*, Grenoble, Studio Dardelet, 1995, 100 p.

BLANC, Michel, "Venus d'Italie", *Mémoire des pays du Gier*, décembre 1996, n° 7, pp. 19–30.

BONASSIN, Catia, "Les étrangers à Gerland pendant l'entre-deux-guerres. Exemple approfondi de la communauté italienne", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction d'Yves Lequin, Lyon, Université Lyon 2, 1995, 220 p.

CEULEMANS, Jacques, "L'effet frontière : les Italiens en Maurienne à la Belle époque", *Echos Saléviens*, 2003-2004, n° 12 et 13.

CHARPIN-FEUGEROLLES, Hippolyte-André-Suzanne, *Les Florentins à Lyon*, Lyon, Librairie ancienne de L. Brun, 1893.

CHEVALLIER, Sophie, "Des hommes et des femmes entre Italie et la Savoie (Uomini e donne tra l'Italia e la Savoia)", mémoire de TER de Langues vivantes (italien), Chambéry, Université de Savoie, 1984.

CONDON, Stéphanie Alison, "Les courants migratoires italiens vers la Guillotière dans la première moitié du XXème siècle", *Bulletin du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale*, 1992, n° 1, pp. 5-12.

FAÏTA, Mino, *La vie rêvée des Italiens ? : un siècle de présence italienne dans les deux Savoies, 1860-1960*, Cervens, Éd. de l'Astronome, 2007, 255 p.

FAMBON, Alain, "Les familles d'origine italienne dans le canton de Bourg Saint-Andéol", *Mémoire d'Ardèche et Temps présent*, 1999, n° 64.

FORRAY, François, CAPRIOGLIO, Angela, POËT, Michel, *Le cœur à l'ouvrage : l'émigration piémontaise en Savoie (Il lavora nel cuore : emigrazione piemontese in Savoia)*, Montmélian, Fontaine de Siloé, 2004, 232 p.

FRANZOSINI, Marie-Hélène, *L'immigration italienne à Fontaine dans les années 20*, non daté, fascicule multigraphié.

FRANZOSINI, Marie-Hélène, *La naissance d'une communauté italienne dans la banlieue grenobloise*, non daté, 11 p.

FROSSATI, Yassu, "L'immigration italienne dans le département de l'Isère : étude démographique et socioéconomique de 1851-1939", mémoire de TER d'histoire, Grenoble, Université des sciences sociales de Grenoble, 1976, 181 p.

GALASSO, Edmond, *Italiens d'hier et d'aujourd'hui : l'histoire d'un peuple d'émigrants, une communauté, une culture, une tradition*, Lyon, E. Galasso, 1986, 223 p.

GARDELLE, Françoise, GARDELLE Charles, "Les Italiens arrivent dans le Royans", *Revue Drômoise*, 2004, fascicule 514, pp. 291-293.

GARNIER, Julie, "Les Italiens à Saint-Etienne entre 1914 et 1940", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Bernard Delpal, Saint-Etienne, Université Jean Monnet, 1998, 148 p.

HAUSER, Claude, "La population italienne dans les vallées intra-alpines de Savoie du rattachement à la seconde guerre mondiale, 1860-1939", thèse de démographie sous la direction de Pierre George, Paris, Université Paris 1, 1978.

HUARD, Jean-Luc, ABRAM, Jérémie, "Les Italiens de l'agglomération valentinoise : une présence renouvelée", *Revue Drômoise*, 2004, fascicule 514, pp. 281-290.

JACCOUD, Yves, "Les Coratins de Grenoble", *Le Monde alpin et rhodanien*, 1989, n°3-4, pp. 131–145.

LONGO, Claude, "L'immigration coratine à Grenoble", *Les Autres*, revue régionale bimestrielle sur l'immigration, décembre 1983, n° 17, pp. 13-16.

LUCIANI, Gérard, "Présences italiennes à Grenoble au siècle dernier", *Bulletin mensuel de l'académie delphinale*, mars-avril 1996, n° 3, pp. 53-61.

MILZA, Pierre, "Aspects économiques et sociaux de la présence italienne en Savoie : 1860-1939", in MILZA, P. (dir.), *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, Rome, Ecole française de Rome, 1986, pp. 721-744.

MILZA, Pierre, *Voyage en Ritalie*, Paris, Plon, 1993, 532 p.

PALLUEL-GUILLARD, André, "Les Italiens dans le département de la Savoie de 1860 à 1939", *L'Histoire en Savoie*, septembre 1985, n° spécial, pp. 127-134.

PERTICARO, Julien, "La dernière vague d'immigrés italiens dans l'agglomération lyonnaise : 1945 -1960", mémoire de master 1 d'histoire sous la direction de Jean-Dominique Durand, Lyon, Université Lyon 3, 2004, 115 p.

RAVE, Jean-Charles, "L'Italie à Lyon à la fin du 19ème siècle", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction d'Olivier Faron, Lyon, Université Lyon 2, 2003, 158 p.

RIGOT, Philippe, "Aspects et diversité de la communauté immigrée italienne à la Guillotière à la Belle Epoque", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction d'Yves Lequin, Lyon, Université Lyon 2, 1993, 111 p.

VIDELIER, Philippe, "Les Italiens de la région lyonnaise", in MILZA, Pierre (dir.), *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, Rome, Ecole française de Rome, 1986, pp. 661-691.

VIDELIER, Philippe, "Des voies de la migration, Italiens et Algériens dans l'espace lyonnais", *Le Monde alpin et rhodanien*, janvier 1989, vol. 3-4, pp. 9-21.

Les latinos-américain-e-s et Antillais-es

LEMEUX, Fabienne, "L'émigration antillaise à Vaulx-en-Velin", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction d'Yves Lequin, Lyon, Université Lyon 2, 1991.

URIBE, Guillermo, "La population latino-américaine à Grenoble", *Ecarts d'identité*, 2001, n° 95-96, pp. 63-65.

Les Nord-Africains

BOUMAZA, Nadir, "Les Maghrébins en Isère, une communauté en miroir", in DUCLOS, Jean-Claude (dir.), *Pour que la vie continue*, Grenoble, Musée Dauphinois, 1999.

JORDAN-MEILLE, Céline, BEAUME, Florence, ROSSET, Philippe, L'immigration nord-africaine dans le Rhône : 1950-1970 : versement 248 W effectué par le Service de liaison et de promotion des migrants, Lyon, Archives départementales du Rhône, 1997, 97 p.

MOREAU, Julie, "Les indépendances des anciennes possessions françaises en Afrique du Nord : les migrations vers la métropole", mémoire de DEA d'histoire sous la direction de Sylvie Schweitzer, Lyon, Université Lyon 2, 2002, 168 p.

PRADA, Jacques, "Les nord-Africains dans le département de la Loire", mémoire de stage, Ecole nationale d'administration, 1948.

ZEBAR, Toufik, "La population immigrée maghrébine à Saint-Etienne durant les trente glorieuses", mémoire de maîtrise d'histoire, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, 2004.

Les Algérien-ne-s

BENBOUZID, Ahmed, *L'immigration algérienne en région stéphanoise : moments et figures*, Paris, L'Harmattan, 2004, 193 p.

BOUDAOUED, Nadia, "Les Kabyles de la place Guichard entre histoire et mémoire, 1945-1962", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction d'Yves Lequin, Lyon, Université Lyon 2, 1991, 126 p.

BOULALEM, Miloud, "La population algérienne en Rhône-Alpes : étude démographique", mémoire de DEA d'histoire sous la direction de Jacques Magaud et Guy Brunet, Lyon, Université Lyon 2, 1995, 135 p.

BOUMAZA, Nadir, CORDEIRO, Albano, "Les Algéro-grenoblois entre 1939 et 1982", *Ecarts d'identité*, 2001, n° 95-96.

BOUNAMA, Sahra, "La vie des Algériens à Lyon : de 1950 à 1968", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Claude Prudhomme, Lyon, Université Lyon 2, 1999, 132 p.

MAJEWSKI, Albert, "La population algérienne dans un secteur du quartier de la Guillotière", mémoire de maîtrise de géographie, Lyon, Faculté des lettres et sciences humaines de Lyon, 1967, 40p.

MASSARD-GUILBAUD, Geneviève, *Des Algériens à Lyon : de la Grande Guerre au Front populaire*, Paris, L'Harmattan, 1995, 536 p.

MUZARD, Paul, "Les débuts de l'immigration algérienne à Grenoble", *Ecarts d'identité*, 2001, n° 95-96.

SIDHOUM, Khaled, "Les nouvelles configurations de l'immigration algérienne en France. Le contexte stéphanois : observations", mémoire de maîtrise d'administration économique et sociale, Saint-Etienne, Université Jean Monnet, 1998.

VIDELIER, Philippe, *Destin collectif et itinéraires individuels de deux immigrations : Italiens et Algériens dans la région lyonnaise de la grande guerre aux années cinquante*, Paris, Mission Interministérielle de Recherche et d'Expérimentation, 1988, 287 p.

Les Marocain-e-s

CHAOUITE, Abdellatif, "L'immigration marocaine, une esquisse", *Ecarts d'identité*, 2001, n° 95-96, pp. 45-47.

LAGHRIB, Hatim, "L'histoire de la communauté marocaine de Pont-Evêque", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Claude Prudhomme, Lyon, Université Lyon 2, 1996, 223 p.

LAQLI, Mustapha, "L'aventure migratoire des Marocains de Valence et de la Drôme. Histoire des parcours des années 1950 à nos jours", mémoire d'histoire sous la direction d'Anne-Marie Granet- Abisset, Grenoble, Université Pierre Mendès France, 2001.

LAQLI, Mustapha, "L'aventure migratoire des Marocains de la Drôme", *Revue Drômoise*, 2002, fascicule 505, pp. 437-454.

MEZZOUR, Laïla, "Etudes de la population marocaine dans la région Rhône-Alpes", mémoire de DEA de géographie, Lyon, Université de Lyon, 1983.

MEZZOUR, Laïla, "L'immigration marocaine dans la région Rhône-Alpes : les effets du regroupement familial", thèse de géographie et aménagement, Lyon, Université Lyon 3, 1990.

OUAHMANE, Zineb, "L'immigration marocaine dans la région stéphanoise de 1945 à nos jours", mémoire de maîtrise d'histoire, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, 1986.

Les Tunisiens

CHERNI, Mahmoud, "Les immigrés tunisiens dans le département de l'Isère ", mémoire de TER de géographie, Grenoble, Université Grenoble 1, 1985, 85 p.

HASSEN, Abdelhamid, "Les immigrés d'un village du sud tunisien « Methouia » dans l'agglomération lyonnaise", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction d'Yves Lequin, Lyon, Université Lyon 2, 1982, 252p.

M'HAMEDI, Nassim, "Les immigrés d'un village tunisien dans la commune de Pont-Evêque", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Claude Prudhomme, Lyon, Université Lyon 2, 2004, 95 p.

RENDU, Christian, La saga des pionniers : Lyon et la Tunisie, 1880-1914, Lyon, Ed. Chantoiseau, 1995, 264 p.

SIMON, Gildas, "Les Tunisiens dans l'agglomération lyonnaise ", in INED, Les immigrés du Maghreb. Étude sur l'adaptation en milieu urbain, Travaux et Documents, Cahier n° 79, Paris, PUF, 1977, pp. 242-286.

Les Polonais

"Entre-deux-guerres, des Polonais à Romans", Notice d'histoire locale, novembre 2001, n° 613.

BOGALSKA-MARTIN, Ewa, "Les polonais à Grenoble et en France", Ecarts d'identité, 2001, n° 95-96, pp. 51-56.

JABLONSKI, Agnès, "Les immigrés polonais et leurs descendants dans le département de la Loire (de 1919 à nos jours)", mémoire de DEA d'histoire, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, 2005.

PREMPAIN, Laurence, "Les Polonais et les Polonaises dans le Rhône : 1935-1945", mémoire de DEA d'histoire sous la direction de Sylvie Schweitzer et Laurent Douzou, Lyon, Université Lyon 2, 2004, 355 p.

GARÇON Gabriel. Les catholiques polonais en France (1919-1949). In: Revue des études slaves, Tome 75, fascicule 2, 2004. pp. 357-361.

PONTY, Jeanine, La Mission catholique polonaise en France du XIXe au XXIe siècle, Cahiers de la Méditerranée, 2009, n°78, p.75-85

Les Portugais

Viagens na minha terra. Présence des Portugais en Isère, Saint-Martin d'Hères, Maison de la culture portugaise, 2007.

CUNHA, Elisabeth, "La seconde génération de l'immigration portugaise dans la région Rhône-Alpes", mémoire de maîtrise d'études ibériques et ibéro-américaines sous la direction d'Anne-Marie Pascal, Lyon, Université Lyon 2, 1996, 111 p.

LOPES, Anna Paula, "L'émigration portugaise à Lyon", mémoire de maîtrise d'histoire, Lyon, Université Lyon 2, 93 p.

NETO-GUERERO, Victor, "L'immigration portugaise dans la région stéphanoise de 1950 à nos jours", mémoire de maîtrise d'histoire, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, 1991.

POINARD, Michel, "Les Portugais dans l'agglomération lyonnaise", Espace et Société, 1971, n° 4, pp. 145-151.

POINARD, Michel, "Les Portugais dans le département du Rhône entre 1960 et 1970", Revue de géographie de Lyon, 1972, vol. 47 n° 1, pp. 35-58.

Du Proche et Moyen-Orient

ABI KHALIL, Laure, "Immigration et insertion sociale des familles libanaises en France : cas de Grenoble", mémoire de DEA d'études politiques sous la direction de B. Denni, Grenoble, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, 1996, 116 p.

DINET, Caroline, "Les Syriens à Lyon : trajectoires et réseaux", mémoire de maîtrise d'ethnologie, Lyon, Université Lyon 2, 1997, 150 p.

Les Roumain-e-s

BRACHET, Olivier, "Les Roms de retour à Lyon, remarques sans détours", Echanges santé-social, septembre 1998, n° 91.

CHIGNARD, Pablo, Allers-retours : Histoires de Roms, Grenoble, Pabloc, 2006, 42 p.

DION, Sébastien, "Visibilité et migration de familles roms, entre l'Ouest roumain et l'agglomération lyonnaise", Etudes tsiganes, 2006, n° 27-28, pp. 156-167.

Les Russes

ESCRIVA, Cédric, "Les Russes à Lyon : 1919-1939", mémoire de maîtrise d'histoire, Lyon, Université Lyon 3, 2001, 89 p.

IVACHKEVITCH, Oleg, Mémoire des Russes en Oisans : histoire des "blancs" de Gallipoli , Grenoble, Editions de Belledonne, 1997, 363 p.

JAFFRENNOU, Elisa, GIRAUDY, Bruno, Les Russes d'Ugine et l'église orthodoxe Saint-Nicolas, Lyon, Beau fixe, 2004, 127 p.

Les Suisses

D'ABRIGEON, Marie-Pierre, "Suisses et Allemands à Lyon avant 1914. Un profil d'après les recensements. ", Le Monde alpin et rhodanien, 1989, n° 3-4, pp. 125-129.

GRUPP, Walter, "La colonie helvétique de l'agglomération lyonnaise aux 19ème et 20ème siècles", mémoire de DEA d'histoire sous la direction de Jean Lorcin, Lyon, Université Lyon 2, 1993.

Les Turc-que-s

"Présences turques en Isère", Les Autres, revue régionale bimestrielle sur l'immigration, janvier 1988, n° 36.

KASTORYANO, Riva, La présence turque en France, Paris, Secrétariat Général à l'Intégration, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales, 1992, 112 p.

KASTORYANO, Riva, "La présence turque en France", Hommes et migrations, 1994, vol. 1172-1173, pp. 71-78.

PASKO-MILLET, Geneviève, "Vingt-cinq ans d'immigration turque à Roanne, bilan et essai de prospective", mémoire de maîtrise d'administration économique et sociale, Saint-Etienne, Université Jean Monnet, 1995, 118p.

SAKIZCI, Zafer, "L'immigration turque dans la région stéphanoise de 1870 à nos jours", mémoire de maîtrise d'histoire, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, 1993.

SEMIZOGLU-PLOUHINEC, Asuman, "Les Turcs dans l'agglomération grenobloise", Ecarts d'identité, 2001, n° 95-96, pp. 60-62.

Les Yougoslaves

CIZERON, Anne, "Les Yougoslaves de Saint-Etienne. Portrait d'une immigration (1914-1995)", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Bernard Delpal et Taline Ter Minassian, Saint-Etienne, Université Jean Monnet, 2002, 204 p.

- **p.26-28 : Les questions d'«identité culturelle», d'«intégration», d'«insertion»**

ECARTS D'IDENTITÉ, "Bâtir ensemble une collectivité locale... entretien autour de «Mémoire au Présent» à Fontaine (Isère)", Mars 2000, n° 92.

MIGRATIONS ETUDES, "Les étrangers et le RMI. Une population spécifique?", mars-avril 1992, n° 26, pp.1-8.

ANI, "Histoire d'une immigration et d'une intégration en Rhône-Alpes : colloque à la Fondation Léa et Napoléon Bullukian, Champagne-au-Mont-d'Or, 15 mai 1993", *Cahiers Arméniens*, septembre 1994, n° 6.

ECARTS D'IDENTITE, «Immigrants là-bas plus qu'ici...», entretien avec la Fédération des associations portugaises Rhône-Alpes", décembre 1998, n° 87.

Question d'identité du 27/05/99, FR3 Rhône Alpes Auvergne, 2000, VHS, 50 min.

ETUDES DROMOISES, "Une diaspora intégrée : les Arméniens à Valence", octobre 2004, n° 19, pp. 22-30.

ABIJURU, Guillaume, "Le processus de socialisation des jeunes issus des familles populaires immigrées dans les structures périscolaires", mémoire de maîtrise de sociologie sous la direction de G. Vincent-Lahire, Lyon, Université Lyon 2, 1998, 61 p.

ABRAM, Jérémy, "De l'immigration à une identité d'immigré : l'exemple de l'implantation italienne dans l'agglomération valentinoise au XXe siècle", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction d'Anne-Marie Granet-Abisset, Grenoble, Université Pierre Mendès France, 2000.

ABRAM, Jérémy, "immigration, structures communautaires et identité", *Revue Drômoise*, 2002, fascicule 505, pp. 307-316.

ARNAUD, Lionel, "Politiques d'animation sportive et population issues de l'immigration à Lyon et Birmingham", mémoire de DEA d'études politiques sous la direction de Gilles Pollet et P. Warin, Grenoble, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, 1997, 163 p.

ARNAUD, Lionel, "Penser l'intégration par le sport des populations issues de l'immigration : une analyse comparée Lyon/Birmingham", *STAPS*, 1999, n° 49, pp. 87 - 98.

AUTANT-DORIER, Claire, BATTEGAY, Alain, BENBOUZID, Ahmed, *L'intégration à l'épreuve : stratégies familiales, réseaux et territoires des migrations : analyses comparées de trajectoires de familles algériennes et turques installées en région lyonnaise et stéphanoise*, Lyon, Groupe de Recherche et d'Etudes sur la Méditerranée et le Moyen-Orient, Maison de l'Orient Méditerranéen, 1996, 233 p.

BAROU, Jacques, MAGUER, Annie, "Modes de vie et intégration des enfants et adolescents issus de familles africaines subsahariennes", *Migrations Etudes*, juin 1999, n° 88.

BAROU, Jacques, MAGUER, Annie, *Modes de vie et intégration des enfants et adolescents issus de familles africaines sub-sahariennes*, Paris, Direction de la Population et des migrations, Centre d'observation et de recherche sur l'urbain et ses mutations, 1999, 182 p.

BEKTAS, Pelin, "Transformation des identités chez les étudiants turcs à Lyon", mémoire de master 1 de sociologie sous la direction de Corinne Rostaing, Lyon, Université Lyon 2, 2005, 148 p.

BOUDJIKANIAN-KEUROGLIAN, Aïda, "Arméniens Rhône-Alpins, modèle d'intégration ou situation d'exception", *Hommes et migrations*, avril 1995, n° 1186, pp. 31-36.

BOURGADE, Frédéric, *Les Arméniens de Valence. Une intégration réussie*, Valence, Les Bonnes feuilles, 1991.

BOURGADE, Frédéric, "Intégration et non-assimilation des Arméniens", *Ecart d'identité*, 2004, n° 104, pp. 39-41.

BOURGADE, Frédéric, "Les Arméniens de Valence et l'intégration", *Revue Drômoise*, 2005, fascicule 515, pp. 53-60.

CAILLOT, Robert, "Une enquête d'«Economie et d'Humanisme», l'insertion sociale des étrangers dans l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne", *Hommes et migrations*, 1969, n° 113, pp. 64-145.

CHAZAL, T., "Les dynamiques intégratrices dans les associations des quartiers sensibles", mémoire de DESS de sociologie appliquée au développement local, Lyon, Université Lyon 2, 2000, 106 p.

CHEBBAH-MALICET, Laure-Leyla, "Les liaisons dangereuses. Intégrer les immigrés et gérer la crise urbaine", *Ecarts d'identité*, septembre-décembre 1999, n° 90-91, pp. 2-6.

CHEBBAH-MALICET, Laure-Leyla, "La problématique d'intégration des «populations immigrées» dans la politique de gestion de l'immigration (de la fin des années 1960 à 1997) : représentation et modes d'intervention publique des acteurs institutionnels du département du Rhône", thèse de science politique sous la direction de Gilles Pollet, Grenoble, Université Pierre Mendès France, 1999, 2 vol. 582 p. et 230 p.

CHIGNIER-RIBOULON, Frank, *L'intégration des Franco-Maghrébins, l'exemple de l'est lyonnais*, Paris, L'Harmattan, 1999.

CLEMENT, Marc, *Sport et insertion*, Paris, Presses Universitaires du Sport, 2000, 245 p.

CONDON, Stéphanie Alison, "The settlement and integration of Italian immigrants in a working-class district of Lyon, 1890-1954", thèse de géographie, Londres, University of London, 1987, 419 p.

CUSSAC, Blandine, "L'intégration au féminin : de l'importance de la femme dans le processus d'intégration de la famille immigrée d'origine maghrébine : étude réalisée sur l'agglomération grenobloise", mémoire sous la direction de Danielle Demoustier, Grenoble, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, 1996, 134 p.

ECONOMIE ET HUMANISME, *L'insertion sociale des étrangers dans l'aire métropolitaine Lyon – Saint Étienne*, Lyon, OREAM, 1967, 101 p.

FOURY, Pierrick, "Immigration, intégration, assimilation. Le cas des Italiens installés à Saint-Etienne au cours du XXème siècle", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Didier Nourisson, Saint-Etienne, Université Jean Monnet, 2000, 193 p.

GAZANIA, Karine, "La population de la cité viscoise de 1926 à nos jours ou le processus d'intégration d'une population immigrée et ouvrière à Echirolles", mémoire de TER d'histoire sous la direction d'Anne-Marie Granet-Abisset et Yves Lequin, Lyon, Université Lyon 2, 1994, 196 p.

GENET, Yves, "Immigration et intégration à Grenoble : l'exemple de la Viscose et de sa cité ouvrière", *Ecarts d'identité*, 2001, n° 95-96, pp. 68-73.

JABLONSKI, Agnès, "Les immigrés polonais à Saint-Etienne dans l'entre-deux-guerres et leurs descendants : une assimilation réussie", mémoire de maîtrise d'histoire, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, 2004.

LEBRET, Sophie, "Issus de l'immigration portugaise : intégration et citoyenneté", mémoire de DEA d'études politiques sous la direction de B. Denni, Grenoble, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, 1996, 2 vol. 114 p., 109 p.

LEFEBVRE, B., ESPINASSE, Marie-Thérèse, *Les étrangers et le RMI : une population spécifique*, Paris, Fonds d'Action Sociale pour les Travailleurs Immigrés et leurs Familles, Direction de la Population et des Migrations, 1991, 118 p.

LEONHARDT, Anaïs, "L'accueil et l'insertion d'une population immigrée à Lyon : l'exemple des Tziganes roumains", mémoire de maîtrise de science politique sous la direction de E.-F. Callot, Lyon, Université Lyon 3, 1996, 163 p.

MARANDET, Michel, "D'une communauté de destin à une communauté de projet : recherche- intervention dans un processus d'acculturation contrôlée, itinéraires familiaux et construction communautaire inter-ethnique dans un quartier de banlieue, La Veltte, Rillieux-la-Pape 1971-1987", mémoire, Lyon, Collège coopératif Rhône-Alpes, 1988, 179 p.

MASSARD-GUILBAUD, Geneviève, "Processus d'intégration d'un groupe d'immigrés dans une grande ville française : 1920 -1940", in MENJOT, Denis, PINOL, Jean-Luc, *Les immigrants et la ville : Insertion, intégration, discriminations (XIIe – XXe siècles)*, Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 139-167.

MEGEMONT, Marylène, "Les jeunes de Côte-Chaude : quels espaces d'insertion ?", mémoire de maîtrise d'administration économique et sociale, Saint-Etienne, Université Jean Monnet, 1995, 101 p.

MONTEILLER, Michèle, "Maintenir le lien ... entretien avec M. Rubino, de la Radio Italienne", *Ecarts d'identité*, 2001, ° 95-96, pp. 18-19.

NANTOIS, Bernadette, "Mobilisation associative féminine et stratégies d'intégration des familles africaines de la région lyonnaise ", *Migration Société*, juillet-août 1997, n° 52, pp. 63-78.

NASRI, Foued, "Les processus d'identification des Français issus de l'immigration maghrébine. Le cas des militants associatifs de la région lyonnaise", mémoire de DEA de science politique sous la direction de Mohamed Chérif Ferjani, Lyon, Institut d'Etudes Politiques de Lyon, Université Lyon 2, 2003, 191 p.

RAMDANI, Hacina, "Comment la reproduction n'a pas eu lieu. «De l'émigration à l'intégration»", mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction d'Yves Lequin, , Université Lyon 2, 1990, 133 p.

SAVOY, Laure, "La communauté italienne de Saint-Etienne (1890-1990) : un Italien chasse l'autre, de l'intégration à la désintégration italienne", mémoire de maîtrise de science politique sous la direction de Jean-Paul Burdy, Grenoble, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, 1998, 2 vol. 153 p et 81 p.

TERKMANI, Véronique, "Etude sociologique du discours et des représentations des personnels sur la question de l'intégration du public turc", mémoire de DESS de sociologie appliquée au développement local, Lyon, Université Lyon 2, 2001, 52 p et annexes.

VIDELIER, Philippe, "La banlieue, les immigrés, l'intégration", *Écarts d'identité*, avril 2000, hors-série : Traces en Rhône-Alpes - Des mémoires d'immigrés pp. 10-16.

VIGNON, Jacqueline, GARDELLE, Françoise, "Les scolari : une intégration précoce, une intégration réussie (1838-2002)", *Revue Drômoise*, 2002, fascicule 505, pp. 305-307.

ZANCARINI-FOURNEL, Michèle, "Usages de la photographie et immigration : de l'identification à l'intégration, le photographe des Ponts – Saint-Etienne, 1917-1950", *La Trace. Cahiers du centre d'études et de documentation sur l'immigration italienne*, octobre 1991, n°5, pp. 20-32.

ZERVUDACKI, Cécile, "Les nouveaux Grecs de Pont-de-Chéry : identité culturelle et deuxième vague migratoire", *Le Monde alpin et rhodanien*, janvier 1989, vol. 3-4, pp. 91-107.

- **p.28-29 : Milieux associatifs**

ALFONSI, Philippe, GUIDICELLI, Jean-Claude, *Immigration béton : Lyon-Londres*, Paris, F comme fiction, 1988, film, 61 min.

BERKANI, Véronique, "DiverCité, agglomération lyonnaise. Un mélange explosif", *Territoires*, mars 2003, n° 436.

BOUBEKER, Ahmed, BATTEGAY, Alain, "Parcours et mouvances associatives entre affirmation d'un droit de cité et gestions politiques", *Migrations Etudes*, janvier 1997, n° 69, pp. 1-8.

CHABANE, Salah, "Faire vivre la culture berbère en France. L'action de l'association Awal", *Les Cahiers du DSU*, juin 2002, n° 34.

GASTAUT, Yvan, "AS algérienne de Villeurbanne", *Migrance*, 2002, n° 22.

HAMMOUCHE, Abdelhafid, "Des amicales d'hier aux associations de quartier d'aujourd'hui. Un essai de typologie", *Hommes et migrations*, janvier février 2001, n° 1229.

HUARD, Jean-Luc, "Les associations arméniennes entre les deux guerres", *Etudes drômoises*, octobre 2004, n° 19, pp. 35-39.

JEANSON, André, MARC, Gabriel , "Rôle intégrateur des associations généralistes ?", *La Tribune Fonda*, nov. 1996, n°121, pp. 3-72.

JOBERT, Thimothée, "L'élite portugaise dans la vie associative", *Ecarts d'identité*, 2001, n° 95-96, pp. 82-86.

MORIN, Aurélie, "Action collective et formes de militantisme des citoyens issus de l'immigration et des quartiers populaires. DiverCité à Lyon, une tentative de fédération de la pluralité", mémoire de DEA de science politique sous la direction de Jean-Louis Marie, Lyon, Institut d'Etudes Politiques de Lyon, Université Lyon 2, 2003, 260 p.

RAVE, Jean-Charles, "Les associations étrangères à Lyon, 1864-1939 : revendications identitaires et intégration", mémoire de DEA d'histoire sous la direction de Claude-Isabelle Brelot, Lyon, Université Lyon 2, 2004.

- **p.25-26 : Education, scolarisation, formations**

Les travailleurs immigrés et la formation professionnelle continue, Paris, FAS Paris, 1986, 248 p.

ABOUKHASSIB, Aïcha, "Sur quel modèle socioculturel se basent les immigrés d'origine marocaine, vivant à Lyon, pour élever leurs enfants ? et quelles sont les répercussions de cette éducation sur la 2e génération ?", mémoire de maîtrise, Lyon, Institut des sciences de la famille, Université catholique de Lyon, 1995, 98p.

ABOUKHASSIB, Aïcha, "Des parents marocains face à la scolarité de leurs enfants à Lyon : rupture culturelle et échec scolaire", mémoire de DEA, Lyon, Institut des sciences de la famille, Université catholique de Lyon, 1999, 92 p.

ALK-HAL, Saloua, "Les étudiants étrangers face aux «genres» académiques français, l'impact des cours magistraux et des travaux dirigés sur le taux d'échec en première année, le cas de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université Lumière-Lyon 2", thèse de sciences de l'éducation sous la direction de Robert Bouchard, Lyon, Université Lyon 2, 2007, 2 vol., 324, 268 p.

ALLOUCHE, Abdelouahed, "Les comportements des enfants d'immigrés maghrébins dans les bibliothèques municipales de la banlieue lyonnaise", Lyon, ENSB, 1982.

AMIRI, Assia, YOUSSEOUF, Sandia, HARIKA, Akyol, "Un collège «d'origine étrangère»", *Revue Drômoise*, 2004, fascicule 514, pp. 360-370.

BENARBIA, F, GHOUIMID, F, VIALLE, A-M, "L'auto-formation à la carte : un lieu-ressources dans la région lyonnaise", *Migrants formation*, 1985, n° 61, pp. 21-32.

BERTHELIER, Robert, "Expériences de pédagogie interculturelle dans la région Rhône-Alpes. 10 ans après, éléments pour un bilan", in *LCO : chance ou handicap ? Actes de la journée d'étude du 27.2.1988*, Paris, CLAP, 1989, 45 p.

CATIL, Anna, "Les enfants étrangers scolarisés dans la région Rhône-Alpes de 1986 à 1990", *Note et documents de l'INSEE Rhône-Alpes*, janvier 1991, n° 74.

CHENOUI, Kamel, *Réussite ou échec des élèves maghrébins : approche sociologique : le cas des élèves scolarisés au collège Alain de Saint-Fons : de 1978 à 1983*, K. Chenoufi, 1989.

CLOT, Eloïse, "Les enjeux de l'alphabétisation dans l'intégration des immigrées turques : visages des femmes des groupes de français à Fontaine", mémoire, Grenoble, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, 2003, 160 p.

DESCHAMPS, Jean-Louis, "Les élèves étrangers dans la région Rhône-Alpes", *Actualités Migrations*, 14-18 sept. 1987, n°192, pp. 1-3.

DILOIZY, MC, FABBRIZIO, D., *Les enfants d'étrangers scolarisés en Rhône-Alpes*, INSEE, 1987, 23p.

DUCHENE, F., PAYET, J.P., *Les réseaux solidarité école. Evaluation qualitative d'un dispositif expérimental d'accompagnement scolaire*, Bron, RESEAU, juin 1993, 42 p.

FOUOMENA, Justin, *Etude de sociologie statistique de la condition étudiante : Problèmes et difficultés des étudiants étrangers des résidences internationales pour travailleurs de l'agglomération urbaine de Lyon*, Lyon, Institut de sociologie, Université catholique de Lyon, 1982, 193 p.

GAUTHIER, Jean-Sébastien, "Les écoles «arméniennes» Madier-de-Montjau et du Palais", *Revue Drômoise*, 2005, fascicule 515, pp. 61-64.

GHORBAL, Mohammed, "Etendue et tentative de compréhension des problèmes du jeune maghrébin dans l'éducation surveillée : À propos d'une pratique dans le département du Rhône", mémoire de psychiatrie, Lyon, Université Lyon 1, 1977, 130 p.

GOMIS, Victor, "Les familles africaines face à l'école : enquête sur l'implication des parents dans l'accompagnement scolaire de leurs enfants dans Lyon et banlieues", mémoire de maîtrise, Lyon, Institut des sciences de la famille, Université catholique de Lyon, 1994, 82 p.

KADDAR, M., JACQUIER, C., AISSI, A., "Les processus de qualification et d'insertion professionnelle dans la communauté maghrébine en France", *Migrations Etudes*, octobre 1990, n° 12.

LAMENT, L, *La mission Entreprise et Intégration du FAS en Rhône-Alpes*, Paris, CEMIS, FAS, 1997, 105 p.

MAHREZ, Ahmouda, "L'enseignement de la langue arabe aux enfants d'origine algérienne dans la région Rhône-Alpes", mémoire de sciences de l'éducation, Lyon, Université Lyon 2, 1983.

MOISDON, J-C, WEIL, B., *La mission Entreprise et Intégration du FAS : bilan final*, Paris, Ecole des Mines, Fonds d'Action Sociale pour les Travailleurs Immigrés et leurs Familles, 1997, 70 p.

MOR, A., CHAUCHAT, A., AZZIMONTI, F., *Quel renouvellement du schéma régional d'insertion et de formation destiné aux populations immigrées ?*, Lyon, Fonds d'Action Sociale pour les Travailleurs Immigrés et leur Familles. Mission Régionale, Commission Régionale pour l'Insertion des Populations Immigrées, 1984-1985, 53 p.

NONIN, Marie-Noëlle, "L'enseignement aux jeunes étrangers non francophones dans deux collèges isérois", mémoire de DEA de linguistique, Grenoble, Université Grenoble 3, 1991, 107 p.

NUCHEZE, Violaine (De), "L'académie de Grenoble à l'épreuve des ENA(F)", *Ecart d'identité*, juin 2007, n° 110, pp. 45-52.

OUDET, Maurice, *Les étudiants étrangers à Lyon : vivre en France... c'est dur*, Lyon, Centre chrétien universitaire pasteur, 1986, 31 p.

RAMDANI, Hacina, "Les étudiants d'origine maghrébine inscrits à l'université Lumière Lyon II en 1990-1991", mémoire de DEA d'histoire sous la direction d'Yves Lequin, Lyon, Université Lyon 2, 1991, 104 p.

RONZON, Jean, "Les enfants des travailleurs immigrés dans la région stéphanoise : les disparités dans la répartition scolaire", mémoire de maîtrise de géographie urbaine sous la direction de M. Béthemont, Saint-Etienne, Université Jean Monnet, 1978, 151 p.

RONZON, Jean, "Un exemple de ségrégation spatiale, la disparité dans la répartition scolaire des enfants des travailleurs immigrés dans la région stéphanoise ?", *Revue de géographie de Lyon*, 1979, vol. 54 n°2, pp. 127-157.

SAIDANI, Fatima, TOMAS, Marie-France, *Etude : jeunes migrants et crédit-formation*, Bron, CEFI, 1991, 61 p.

SLPM, *Groupe de synthèse de promotion des migrants : l'alphanétisation des étrangers dans la région Rhône-Alpes*, Lyon, Préfecture du Rhône, Service de liaison de promotion des migrants, avril 1969, 118 p.

TRIQUET, Stéphane, *Les étudiants étrangers*, Lyon, Triquet Stéphane, 1984.

VISSAC, G., "Atelier n° 6 - Intégration et école. Des interprètes à l'école : une année d'expérience dans le Rhône", *Migrations Santé*, 1995, Tome 2, vol. 83-84, pp. 365-372.

VISSAC, Georges, "La dimension spatiale de la scolarisation des enfants d'origine immigrée dans les collèges du Rhône : un exemple de ségrégation scolaire", mémoire de DEA sous la direction de J-P. Payet, Lyon, Université Lyon 2, 1998.

VITTI, P., "Atelier n° 6 - Intégration et école : une expérience de mise en langue", *Migrations Santé*, 1995, Tome 2, vol. 83-84, pp. 379-385.

ZIBOUCHE, Abdelkader, FERJANI, Ridha, LATEUR, Nedjma, *À la recherche de l'arbre*, Lyon, Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion. Réseau Rhône-Alpes, 1984.

- **Inventaire des archives :**

p.47 Archives départementales de l'Ain

SERIE T : Enseignement

1 T 1199 : Billiat. 1892-1949. École privée clandestine découverte en 1936 ; logement d'ouvriers algériens dans le groupe scolaire en 1949.

1 T 1230 : Challex. 1885-1949. Liste des étrangers habitant et travaillant à Challex et de la fréquentation des écoles par leurs enfants en 1930.

1 T 1336 : Injoux-Génissiat. 1884-1940 ; pétition commune du Syndicat du bâtiment de Bellegarde, Génissiat et région, du Comité de défense des habitants de Génissiat et du Syndicat des locataires, le 15 février 1939, pour demander l'amélioration des conditions d'enseignement suite à la forte augmentation des effectifs, due aux travaux de construction du barrage de Génissiat. *Présence de travailleurs étrangers*.

1 T 1435 : Ordonnaz. 1887-1949. Admission en classe d'un pupille algérien de l'assistance publique en 1930.

1 T 1527 : Saint-Maurice-de-Beynost. 1892-1939. Laïcisation de l'école mixte en 1892 ; octroi d'une autorisation d'enseignement de la langue arménienne à l'Union nationale des arméniens de Lyon et des environs, pour les enfants des réfugiés (1936).

Voir aussi sous série 1044 W.

1044 W 154 : Saint-Maurice-de-Beynost. 1940-1964. Enquête pour le renouvellement d'autorisation d'enseigner la langue arménienne aux membres de la communauté en 1945.

p.103 : Archives départementales du Rhône

SERIE W : Documents postérieurs à 1940

437 W 91 : Communication et propagande. - Émissions en langue arabe, instructions d'affaires en liaison avec la radiodiffusion française : programmes, projet de reportages en région lyonnaise, textes d'émissions sociales, presse, notes, correspondance (1953-1960) ; propagande gouvernementale contre les activités séparatistes algériennes, organisation, distribution de tracts et diffusion des discours du général De Gaulle : notes relatives à l'action psychologique et sociale entreprise dans les milieux musulmans à Lyon, tracts, photographies, compte-rendu des responsables des foyers d'hébergement, procès-verbaux de réunion, documentation, correspondance (1958-1962). 1953-1962.

p.110 : Archives municipales de Lyon

SERIE W : Documents postérieurs à 1940

3882 W 144 : Association inter-service migrants (ISM), implantation d'interprètes de langue arabe et turque dans les bureaux de poste : états des vacations, conventions, listes des permanences, rapports, statistiques, correspondance. 1980-1994.

p.146 : Archives communales de Haute-Savoie

SERIE F : Population

F 1 : Mouvements de population, (1808, 1864-1896)

Tableaux des naissances, mariages et décès par tranche d'âge et par sexe. 1808.

Idem avec mentions de l'état du personnel médical et du nombre de maisons construites ou démolies dans l'année. 1864-1871.

Idem avec seulement l'état du personnel médical, 1874-1884 (lacunes pour 1881 et 1883)

Idem avec mentions des divorces, de l'état du personnel médical et de la nationalité des enfants. 1885-1896.

F 3 : Recensement de population, 1809-1848

Tableaux nominatifs pour les années: 1809; 1811; 1814; 1848 (avec feuilles récapitulatives par sexe, par quartier, et mention des émigrés; avec schéma des carrés de la nouvelle ville)

F 4 : Recensement de population, 1858

Tableau nominatif sur registre (avec mention de la langue parlée et de la nationalité)

SERIE R : Instruction publique

R 34 Cours de promotion sociale (1966-1969)

Cours de langue française à destination des immigrés italiens (avec liste nominative des étrangers par nationalité). 1965-1968.

Création d'un laboratoire de langues étrangères géré par le Centre de promotion sociale, 1966-1969.

Bibliographie 2 : Histoire et actualité de l'immigration régionale. Compléments à l'étude de l'ACSE

• Ouvrages, articles, revues, dossiers

- AYANIAN Jean, *Le Kemp, une enfance intra-muros*, Marseille, Ed. Parenthèses, coll. Diasporales, 2001, 159p.
- BANCEL Nicolas, BENCHARIF Léla, BLANCHARD Pascal (dir.), *Lyon, capitale des outre-mers. Immigration des Suds et culture coloniale en Rhône-Alpes et Auvergne*, Paris, Ed. La Découverte, 2007, 240p.
- BARGE Christine, Les harkis, du silence à la parole, éd. PEMF (Publications de l'Ecole Moderne française), coll. BT2, 2006. 64p.
- BAROU Jacques (dir.) *De l'Afrique à la France. D'une génération à l'autre*. Paris : Armand Colin, Collection Sociétales, 2011. – 256 p.
- BAROU Jacques, *La Planète des migrants : Circulations migratoires et constitution de diasporas à l'aube du XXIe siècle*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 2007, 180p.
- BAROU Jacques, « Les immigrés d'Afrique subsaharienne en Europe. Une nouvelle diaspora ? » In *Revue européenne des migrations internationales* vol.28, Poitiers, 2012/1, pp.147-167
- BAROU Jacques, « Demandeurs d'asile et réfugiés. Entre désir d'oubli et reconquête mémorielle du pays », in *Ethnologie Française* vol.43, Paris, PUF, 2013/1, pp. 11-18
- BAROU Jacques, « Familles et villes : des relations ambiguës » Du village aux sociabilités urbaines, *Informations sociales*, 2006/2 n° 130, p. 6-17
- BAROU Jacques, « Étrangers dans la ville » La famille comme ressource ou comme handicap, *Informations sociales*, 2006/2 n° 130, p. 90-97
- BATTEGAY Alain, « Les recompositions d'une centralité commerçante immigrée, espaces et mondes. Le cas de la Place du Pont à Lyon », *Revue Européenne des Migrations Internationales* vol. 19, Poitiers, n°2, octobre 2003, p. 9-22.
- BATTEGAY Alain, « Les frontières de la Place du Pont, "centralité immigrée" de l'agglomération lyonnaise et lieu ressource de ritualités minoritaires », dans Battegay (Alain), Barou (Jacques), Gergely (András A.), *La ville, ses cultures, ses frontières*, Paris, L'Harmattan, coll. « Minorités & sociétés », 2004, pp. 165-167.
- BEAUCHEMIN Cris, HAMEL Christelle, SIMON Patrick et al., 2010, *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*. Enquête INED/INSEE, Paris, Editions de l'INED, coll. "Documents de travail", n°168, 154 p.
- BEGAG Azouz, *Place du Pont ou la médina de Lyon* ; Paris, Editions Autrement, coll. Français d'ailleurs, peuple d'ici, 1997. Hors-série n° 97, 88p.
- BENCHARIF Léla, MILLIOT-BELMADANI Virginie, *Traces et mémoires des migrations dans la région Rhône-Alpes. Parcours avant l'Escale*, Vaulx-en-Velin DRAC/Peuplement et migrations, 1999, 142p.
- BOURGADE Frédéric, « Intégration et non-assimilation des Arméniens », in *Ecarts d'identité*, 2004, n°104, pp39-41
- CAPRIOLIO Angela, FORRAY François, POËT Michel, *Le Cœur à l'Ouvrage. L'émigration piémontaise en Savoie/ Il lavoro nel cuore. L'emigrazione piemontese in Savoia*, Torino/ Montmélian, 2004, éd. Daniela Piazza Editore & La fontaine de Siloé, 238p.

CHABRIAC François, « Les grandes familles de Lyon : Les Bahadourian : Byzance-sur-Rhône », in *L'Express*, 22 novembre 2004.

CHAVANON Olivier, « Où sont passés nos villages nègres ? », *Revue européenne des migrations internationales*, vol.13, Poitiers, 1997/1, p.191-200.

CHAVANON Olivier, *Les visages de l'immigration en Rhône-Alpes. Diversité et complexité*, in *Les Cahiers du DSU*, Lyon, Juin 2002, p.8-9

DRJSCS RHONE-ALPES, 2010, *Programme régional d'intégration des populations immigrées Rhône-Alpes 2010-2012 (PRIPI)*, 49p.

DUCHENE François (dir.), « De l'isolement à l'oubli, le cantonnement des étrangers. Relégation urbaine, environnementale, citoyenne et occultation mémorielle dans les territoires de l'industrie chimique lyonnaise (69) et roussillonnaise (38) ». Réponse à l'appel à proposition de recherche territorialisée Quand la Ville se raconte. ENTPE- Laboratoire Rives/ CNRS. Déc 2005 (réactualisé septembre 2007).

ÉCARTS D'IDENTITÉ n°95-96 : *L'immigration dans l'agglomération de Grenoble*, Fontaine, 2001, 110p.

ÉCARTS D'IDENTITÉ n°100-101 La question de l'immigré, Fontaine, Printemps 2003

ÉCARTS D'IDENTITÉ n°108 : *Faire mémoire. Traces des migrations en Rhône-Alpes*, Grenoble, Juin 2006

ÉCARTS D'IDENTITÉ n°115 : *Lieux de mémoire de l'immigration : un patrimoine national*, Grenoble, 2009

ÉCARTS D'IDENTITÉ Hors-série, *La chanson maghrébine de l'exil 1950-1970*, Grenoble, 2009

FORUM REFUGIÉS, « Rapport asile 2009/France », in *L'asile en France et en Europe. IXe rapport de Forum Réfugiés*, juin 2009, pp.121-133

GIRAUDIER Vincent, MAURAN Hervé, SAUVAGEON Jean, SERRE Robert, *Des Indésirables. Les camps d'internement et de travail dans l'Ardèche et la Drôme durant la Seconde Guerre mondiale*, Valence, Editions Peuple Libre et Notre Temps, 1999, 480p.

HANUS Philippe, TEULIERES Laure (dir.), *Vercors des mille chemins. Figures de l'étranger en temps de guerre*, Rochechinard (26), Un comptoir d'édition, 2013, 320p.

INSEE Rhône-Alpes, «Atlas des populations immigrées en Rhône-Alpes», *Dossiers*, n°150, juin 2005, 53p.

INSEE Rhône-Alpes «515 000 immigrés en Rhône-Alpes», *La lettre Résultats*, n°95, septembre 2008, 4p.

INSEE Rhône-Alpes «Une population immigrée aux multiples visages», *La lettre Analyses*, n°39, juin 2005, 4p.

INSEE Rhône-Alpes «Une immigration européenne moins marquée», *La lettre Résultats*, n°157, décembre 2011, 4p.

INSEE Rhône-Alpes «Le nouveau profil de la population immigrée», *La lettre Analyses*, n°183, décembre 2012, 6p.

JAFFRENNOU Elisa et GIRAUDY Bruno, *Les Russes d'Ugine et l'église orthodoxe Saint Nicolas*, 2004. Ed. Beaufixe, 128p.

LOCH Dietmar et BAROU Jacques, « Les migrants dans l'espace transnational : permanence et changement », in *Revue européenne des migrations internationales* vol.28, Poitiers, 2012/1, pp.7-12

MANZONI Yole, *D'Italie et de France. Récits de migrants en Dauphiné 1920-1960*, Presses Universitaires de Grenoble, 2001.

MOLINIER Christine, « L'immigration sud-asiatique en France : discrète et exemplaire ? », *Infos migrations* n°12, novembre 2009, 4p.

MOLINIER Christine/Centre d'Etudes de l'Inde et de l'Asie du Sud EHESS, *Invisible et modèle ? Première approche de l'immigration sud-asiatique en France*, Ministère de l'immigration, Paris, septembre 2009, 97p.

MORO, Marie-Rose, BAROU, 2003, Jacques, *Les enfants de l'exil. Etude auprès des familles en demande d'asile dans les centres d'accueil*, Etude commandée par l'UNICEF et la SONACOTRA, 331p.

MOUREL-DELADALLE Myriam, MOURADIAN Claire, PIZZORNI-ITIE Florence (Dir.), *Loin de l'Ararat... Les petites Arménie d'Europe et de Méditerranée. Les Arméniens de Marseille*, coéd. Hazan / MUCEM / Musée d'histoire de Marseille, 2007, 160p

NOIRIEL Gérard, *Le creuset français. Histoire de l'immigration. 19ème-20ème siècle*, Paris, éd. du Seuil, coll. Point, 1988 (rééd. 1992), 442p.

NOIRIEL Gérard, « L'immigration étrangère dans le monde rural pendant l'entre-deux-guerres », in *Etudes Rurales*, n°135-136 : "Etre étranger à la campagne", juillet-décembre 1994, éditions des Hautes Etudes en Sciences Sociales, pp. 13-35.

PARDON Sylvie; PELLIGRA Daniel, SAINSORNY Yves, ZERVUDACKI Cécile, *Instants d'années : images du travail dans l'agglomération de Pont-de-Chéruy*, 1990, Ecomusée Nord-Dauphiné, 115p.

PELLIGRA Daniel, BIENVENUE Stéphane, *Rhône-Alpes, Terre de passages, de rencontres et de métissages*, Genouilleux, Ed. La passe du vent, 2005, 144p.

Préfecture de la Savoie - Direction Départementale de la Police aux Frontières (DDPAF), *Rapport d'activité des services de l'Etat 2007*, 5p.

RAUTENBERG Michel, « Formes et pratiques du commerce ethnique autour de la Place du Pont à Lyon », *Le Monde Alpin et Rhodanien*, 1989, pp.109-120

RAUTENBERG Michel, « Les "communautés" imaginées de l'immigration dans la construction patrimoniale », *Les Cahiers de Framespa* (Université Toulouse Le Mirail) [En ligne], 3 | 2007, mis en ligne le 01 octobre 2007, URL : <http://framespa.revues.org/274>

RAUTENBERG Michel, 2006, « La valorisation culturelle des mémoires de l'immigration dans la région Rhône-Alpes », *Repérages*, n°1260, pp. 119-128

RAUTENBERG Michel, *La rupture patrimoniale*, Grenoble, 2003, Éd. A la croisée, 173p.

REVUE DRÔMOISE, « La Drôme, terre d'immigration (19e- 20e siècles) », Valence, n°505, 2002

REVUE DRÔMOISE, « Des étrangers dans la Drôme (20e siècle) », Valence, n°514, 2004

REVUE DRÔMOISE, « Les arméniens de Valence. Histoire et mémoire », Valence, n°515, 2005, 144p.

REVUE DRÔMOISE, « Etranges étrangers, migrants et ambulants », Valence, n°528, 2008

REVUE EUROPEENNE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES vol.28 : *Migrations, transnationalisme et diaspora : théorie et études de cas*, Poitiers, 2012/1, 192p.

SCHWEITZER Sylvie (dir.), *Rhône-Alpes : étude d'une région et d'une pluralité de parcours migratoires*. Rapport final - avril 2008 Tome 1, ACSE Agence régionale Rhône-Alpes/Université Lyon2 , 241p.

SCHWEITZER Sylvie (dir.), *Rhône-Alpes : étude d'une région et d'une pluralité de parcours migratoires*. Rapport final - avril 2008, Tome 2 : Bibliographie, Inventaire des Archives, ACSE Agence régionale Rhône-Alpes / LARHRA, 148p.

SEMIN, JEANNE, « Jacques BAROU, *De l'Afrique à la France. D'une génération à l'autre* », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 28 - n°1 | 2012, mis en ligne le 30 juillet 2012, consulté le 20 août 2012. URL : <http://remi.revues.org/5721>

STEINER Jean-Michel, « Les Polonais dans le bassin stéphanois (1918-1948) », retranscription de la conférence donnée le 18 novembre 2008 aux Archives municipales de Saint-Etienne sur le site des Archives : www.archives.saint-etienne.fr

TRIBUNE DE LYON, « Qui sont les Arméniens de Lyon » (dossier), in *La Tribune de Lyon* n°362, 15-21 novembre 2012, pp.1 ;3 ;18-26 ;36

VANDERLICK Benjamin, *Les actions mémoriales liées à l'immigration en Rhône-Alpes : entre reconnaissance symbolique et enjeux de patrimonialisation* (sous la direction de M. NAJMI), Paris, Ministère de la Culture et de la communication/ Direction de l'Architecture et du Patrimoine, mai 2008, 104p.

VANDERLICK Benjamin, *Migrants africains à Lyon. Travail et maquis*, Les Pilles (26), éd. Africultures, 2012, 128p.

VIDELIER Philippe, DAENINCKX Didier, *L'Algérie à Lyon. Une mémoire centenaire* ; Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, 2003, 101p.

VILLE DE VENISSIEUX, *Avenant 2011-2014 au Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) de la Ville de Vénissieux*, Diaporama, 2010

ZERVUDACKI Cécile, « Religion et urbanisme : à propos de la communauté grecque de Pont-de-Chéruy », *Terrain*, n° 7, 1986, pp. 45-53.

- **Données statistiques**

INSEE, « Nombre et part d'immigrés résidant en Rhône-Alpes par pays de naissance », *Enquête annuelle de recensement 2004 à 2006*

INSEE, « Population par catégorie socioprofessionnelles et nationalité / zone Grand Lyon », *Recensement de la Population 2008*, Exploitation complémentaire

INSEE, *Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006*, Champ : population des ménages

- « Nombre et part d'immigrés résidant en Rhône-Alpes par pays de naissance » & « Part des immigrés en Rhône-Alpes par pays de naissance. 1999- 2005 »
- « Origines des immigrés en Rhône-Alpes selon leur période d'arrivée (résidence antérieure à l'étranger) et selon leur lieu de résidence- En 2005 »
- « Rhône-Alpes parmi les six régions ayant le plus d'immigrés. Part des immigrés en 2005 par région (en%) »
- « Hausse des immigrés d'Afrique et des pays d'Europe de l'Est hors UE. Répartition des immigrés résidant en Rhône-Alpes par continent de naissance en 1999 et 2005 »,
- « Une majorité d'immigrés à l'âge actif. Pyramide des âges des immigrés et de l'ensemble de la population des ménages en Rhône-Alpes en 2005 », INSEE, *Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006*. Champ : population des ménages.

INSEE, *Enquête annuelle de recensement 2004 à 2006*, Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant terminé leurs études :

- « Niveau de diplôme des immigrés résidant en Rhône-Alpes en 2005 »,
- « Niveau de diplôme des immigrés résidant en Rhône-Alpes par âge en 2005 »,
- « Niveau de diplôme des immigrés résidant en Rhône-Alpes par âge en 1999 »,
- « Niveau de diplôme des immigrés résidant en Rhône-Alpes par sexe en 2005 »,
- « Niveau de diplôme des immigrés arrivés de l'étranger en Rhône-Alpes depuis moins de 5 ans en 2005 »

INSEE, *Recensement de la population 2009*, exploitation principale :

- « part des étrangers dans la population totale (en %) »
- « Population étrangère par sexe et âge au 1^{er} janvier 2009, en nombre »
- « Population selon la nationalité au 1^{er} janvier 2009, en nombre »
- « Répartition de la population selon le statut vis-à-vis de l'immigration, le sexe et l'âge »

Bibliographie 3 : Les langues de l'immigration en France

- **Ouvrages, articles, revues, rapports**

AKINCI Mehmet-Ali, DE RUITER Jan Jaap, SANAGUSTIN Floréal, *Le plurilinguisme à Lyon. Le statut des langues à la maison et à l'école*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. Espaces discursifs, 2004, 198p.

ALEN GARABATO Carmen, BOYER Henri, *Les langues de France au XXI^e siècle : vitalité sociolinguistique et dynamiques culturelles*, Paris, L'Harmattan, 2007, 304p.

ALESSIO Michel, GENDRIER Florence (dir.) *Culture et recherche* n°124 : « Diversité des langues et plurilinguisme », Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, hiver 2010-2011, 64p.

ALESSIO Michel, BAUDE Olivier et SIBILLE Jean, « Modèles d'intégration et pratiques langagières : un nouveau champ de recherche ? », *Revue Hommes et migrations*, Paris, novembre-décembre 2010, n°1288, pp.70-73

ARLABOSSE Suzanne, TABAH Dominique, « Les services et l'action des bibliothèques en direction des populations immigrées non-francophones : l'exemple de la Seine-Saint-Denis », *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.54, Paris, 2009

ATSÉ N'Cho Jean Baptiste, *Langues africaines, identités et pratiques linguistiques en situation migratoire. Le foyer de travailleurs migrants en région parisienne comme interface entre ici et là-bas*, Thèse de doctorat en Sciences du langage sous la direction de Patrick Renaud, Université Sorbonne Nouvelle/ Paris 3, juin 2011, 330p.

ASSOCIATION TAM TAM 59, *L'écho de ma langue. Enjeux sociaux et culturels de la diversité des langues – Actes des journées de séminaire des 18 et 19 décembre 2006 à Lille*, Lille, 2007, 177p.

BERT Michel & COSTA James /Institut Pierre Gardette, *Etude FORA. Francoprovençal et occitan en Rhône-Alpes*, rapport final, Région Rhône-Alpes, juillet 2009, 146p.

BIICHLÉ Luc, *Langues et parcours d'intégration d'immigrés maghrébins en France*, Thèse de doctorat en science du langage, sociolinguistique et didactique des langues sous la direction de Jacqueline Billiez, Université Stendhal Grenoble III/ laboratoire LIDILHEM, mai 2007, 2 vol. : 358p. et 170p.

BIJELJAC-BABIC Ranka, « Langues et immigration : le bilinguisme est un atout », *Courrier de l'UNESCO* n°1 : Les langues, ça compte, 2008, pp.8-10.

BOUQUIN-KELLER, Hélène, « Les langues dites d'immigration dans les bibliothèques municipales françaises », *Bulletin des bibliothèques de France*, t.48, Paris, 2003

CERQUIGLINI Bernard, *Les Langues de France : rapport au ministre de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie et à la ministre de la Culture et de la communication*, avril 1999, Paris, éd. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 17p.

CLANCHÉ François, *Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique*, INSEE Première n°830, février 2002, 4p.

CONDON Stéphanie, REGNARD Corinne, « Héritages et pratiques linguistiques des descendants d'immigrés en France », *Revue Hommes et migrations*, Paris, novembre-décembre 2010, n°1288, pp.44-56

CONSEIL DE L'EUROPE, *Langues régionales, minoritaires et de la migration*, [en ligne], URL : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/LE_texts_Source/Regional_fr.doc , consulté le 05/06/2013

CONSEIL DE L'EUROPE (Assemblée parlementaire), *Recommandation 1740 (2006) : Place de la langue maternelle dans l'enseignement scolaire*: <http://assembly.coe.int/ASP/Doc/ATListingDetails.F.asp?ATID=10734>

CONSEIL DE L'EUROPE, *Recommandation CM/Rec(2008)4 du Comité des Ministres aux Etats membres relative à la promotion de l'intégration des enfants de migrants ou issus de l'immigration* (adoptée par le Comité des Ministres le 20 février 2008, lors de la 1018e réunion des Délégués des Ministres),

Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF), *Les politiques des langues en Europe*, Paris, Ministère des Affaires étrangères et européennes et le ministère de la Culture, 2007, 192p.

Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF), « Migrations et plurilinguisme en France », *Cahiers de l'observatoire des pratiques linguistiques*, n°2, Paris, éd. Didier, septembre 2008, 130p.

Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF), *Les langues de France, Références, 2009*, Paris, Ministère de la culture et de la communication, 8p.

Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF), *La langue arabe en France, Actes des Rencontres Explolangues*, Paris, 2011

Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF), « Langues de France, Langues en danger : aménagement et rôle des linguistes », *Cahiers de l'observatoire des pratiques linguistiques*, n°3, Paris, éd. Privat, septembre 2012, 178p.

Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF), *Une politique des langues au service des citoyens : bilan 12*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2012, 22p.

DERIVE Jean, « Diaspora mandingue en région parisienne et identité culturelle : production de littérature orale en situation d'immigration », communication présentée comme "Plenary Lecture" au colloque de l'ISOLA (International Society for Oral Literature in Africa) en juin 2008, *Journal des Africanistes* 80-1/2, 2010, 8p. Disponible en téléchargement sur le site du Llakan : http://llakan.vjf.cnrs.fr/pub_annee.php

ECARTS D'IDENTITE N°102 : L'étranger, l'accueil, la langue, Fontaine, automne 2003

EYSSERIC Violaine, *Le corpus juridique des langues de France*, rapport pour la Délégation Générale à la langue française et aux langues de France, Paris, Ministère de la Culture, avril 2005, 71p.

EXTRAMIANA Claire (coord.), « Langues et migrations : pratiques linguistiques des migrants », *Revue Hommes et migrations*, n°1288, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, novembre-décembre 2010

FILHON Alexandra, « Transmission familiale des langues en France: évolutions et concurrences », *Annales de démographie historique*, n°1, Belin, 2010, pp.205-222.

HALIMI Suzy, *Apprendre les langues Apprendre le monde*, Rapport présenté au Ministre de l'Education nationale, de la jeunesse et de la vie associative par le Comité stratégique des langues, Paris, Ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et de la vie associative, janvier 2012, 76p.

HERAN François, « Une approche quantitative de l'intégration linguistique en France », in *Revue Hommes et Migrations*, n°1252, Paris, novembre-décembre 2004

HERAN François, FILHON Alexandra, DEPREZ Christine, « La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle », *Population et sociétés* n°376, février 2002, 4p.

INSEE, « Fiches thématiques Education et maîtrise de la langue », in *Les immigrés en France, édition 2005*, éd. France-INSEE Référence, septembre 2005

ISM-CORUM, Service interprétariat-traduction, Rapport d'activités 2011, 25p.

Langues et cité, bulletin de l'Observatoire des pratiques linguistiques, DGLFLF/ Ministère de la Culture et de la Communication (Paris) :

- *Langues et cité n°1 : Observer les politiques linguistiques : pour quelles politiques ?, octobre 2002, 8p.*
- « Le Projet CLAPI du laboratoire ICAR », in *Langues et cité n°6 : Corpus de parole*, mai 2006, p.9
- FILHON Alexandra, « Transmission et pratique linguistique en Ile de France », *Langues et cité n°8 : Des langues dans la cité*, décembre 2006, pp.1-3
- *Langues et cité n°9 : La langue r(r)omani*, juin 2007, 16p.
- *Langues et cité n°11 : L'arménien en France*, février 2008, 12p.
- *Langues et cité n°12 : Langues d'ici, langues d'ailleurs*, juillet 2008, pp.9-10
- *Langues et cité n°13 : Plurilinguisme et migrations*, novembre 2008, 12 p.
- *Langues et cité n°15 : L'arabe en France*, octobre 2009, 12p.
- *Langues et cité n°16 : Langues en contact*, mars 2010, pp.1-5
- *Langues et cité n°23 : Le berbère*, août 2013, 12p.

LEGENDRE Jacques, *Rapport d'information n°63 fait au nom de la commission des Affaires culturelles sur l'enseignement des langues étrangères en France*, Sénat, Session ordinaire 2003-2004, 111p.

LENZ Peter, BERTHELE Raphael, « Prise en compte des compétences plurilingue et interculturelle dans l'évaluation », Etude pour le Conseil de l'Europe, 2010,

LEROI Marie-Véronique, « Pour un accès multilingue au patrimoine numérisé L'apport du Web sémantique », in *Culture et recherche n°128 : L'interculturalité en actes*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, printemps-été 2013, p42

LHUILLIER Marion, « Bibliothécaires à l'épreuve du multilinguisme » », in *Culture et recherche n°128 : L'interculturalité en actes*, Paris, Ministère de la Culture, printemps-été 2013, pp.43-44

LHUILLIER Marion, *Place et image des langues étrangères dans les bibliothèques municipales françaises : un cas pour les sciences de l'information*, Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Grenoble, Université de Grenoble, 2012, 626p.

LHUILLIER Marion, « La bibliothèque municipale internationale de Grenoble », *Bulletin des bibliothèques de France*, t.52, Paris, 2007

MC PAKE Joanna, TINSLEY Teresa, *Valoriser toutes les langues en Europe. Rapport Recherche et développement pour le CELV*, Graz (Autriche), Centre européen pour les langues vivantes, Conseil de l'Europe, 2007, 62p.

NAÏT-ZERRAD Kamal, « Le berbère, l'aménagement linguistique et les linguistes », in *Langues de France, langues en danger : aménagement et rôle des linguistes*, Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques n°3, Coédition Ministère de la Culture et de la Communication & Privat, 2012, pp.153-159

NORTH Xavier, « La traduction au cœur du dialogue interculturel », in *Culture et recherche n°128 : L'interculturalité en actes*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, printemps-été 2013, pp.39

Ó RIAGAIN Pádraig, LÜDI Georges *Éléments pour une politique de l'éducation bilingue*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, Division des Politiques linguistiques, 2003, 40p.

SAJUS Bertrand, « Wikipédia : l'émergence de nouveaux espaces interculturels », in *Culture et recherche n°128 : L'interculturalité en actes*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, printemps-été 2013, pp.40-41

SICARD Frédérique, « Statut des langues de l'immigration à l'école et reconnaissance des enfants de migrants », in *Les Cahiers du Cerfee n° 05 - 1990 : Expression et structuration 2011*, pp.139-144.

TALON Emmanuelle, « L'arabe, une « langue de France » sacrifiée », *Le Monde diplomatique*, octobre 2012.

TRAVERSO Véronique, « interactions ordinaires dans les petits commerces : éléments pour une comparaison interculturelle », *Langage et société*, 2001/1 n°95, p.5-31. DOI : 10.3917/ls.095.0005

TRAJECTOIRES ET ORIGINES (Coordination : Cris Beauchemin, Christelle Hamel et Patrick Simon), *Enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats*, Ed. de l'INED, Coll. Documents de travail, n° 168, Octobre 2010, 154p.

VILLARD Florent, GUILLOT Gilles, « Les (non)-signes de l'internationalité de Lyon » (en ligne), mis en ligne le 15 mai 2011 (expertise pour la Direction de la Prospective et du Dialogue Public (DPDP) du Grand Lyon), URL : http://www.academia.edu/3683267/Les_non_signes_de_linternationalite_de_Lyon

- **Informations sur le dispositif ELCO (Enseignement des Langues et Cultures d'Origine)**

Direction générale de l'enseignement scolaire, « Formulaire ELCO Arabe bilingue », Paris, Ministère de l'Education Nationale, décembre 2009, 1p.

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Ain (DSDEN), 2013, *Enseignement des Langues et Cultures d'Origine (ELCO) dans le département de l'Ain, année 2012-2013*, lettre au CCO

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Ardèche (DSDEN), 2013, *Bilan 2007-2012 du dispositif ELCO en Ardèche*, Lettre au CCO

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Loire (DSDEN), 2013, Synthèse succincte du dispositif ELCO dans le département de la Loire, Lettre au CCO

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Rhône (DSDEN), 2013, *Informations enseignement ELCO en Rhône-Alpes*, Lettre au CCO

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Savoie (DSDEN), 2013, *Informations relatives aux enseignements ELCO 2008-2013*, Lettre au CCO

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Savoie (DSDEN), 2013, *Informations relatives aux enseignements ELCO*, Lettre au CCO

- **Ressources web**

CCAS Besançon/ Ville de Besançon, *Migrations à Besançon, histoire et mémoires* : http://migrations.besancon.fr-rubrique_«_s'installer»/_«langues» : consulté le 18/09/2012

-rubrique « Nouveaux arrivants, guide pratique en 12 langues » : <http://migrations.besancon.fr/infos-arrivants/traductions.html>, consulté le 10/09/2013

CONSEIL DE L'EUROPE, Unité des Politiques linguistiques : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/langeduc/boxc1-regional_FR.asp#s1, consulté le 01/09/2013

DGLFLF, onglet « Etudes et recherches » : http://www.dglflf.culture.gouv.fr/recherche/recherche_accueil.htm

GENERALITAT DE CATALUNYA, LINGAMON, CASA DE LA LLENGUES :

http://www10.gencat.cat/casa_llengues/AppJava/ca/index.jsp, consulté le 08/02/2013

Observatoire européen du plurilinguisme : <http://plurilinguisme.europe-avenir.com>

